

Histoire et petites histoires de Cannes-Écluse

Tome 2

Introduction

En 2011 paraissait « Histoire et petites histoires de Cannes-Écluse ».

Depuis, d'autres thèmes ont été identifiés et sont traités dans ce tome 2.

En effet :

- Des Cannois, actuels ou anciens, ont proposé des nouveaux sujets et ont ouvert leurs archives personnelles,
- La Bibliothèque Nationale de France a mis en ligne de nouveaux éléments d'histoire locale,
- Les archives de Seine-et-Marne et le Service Historique de la Défense possèdent de plus en plus de documents intéressants, de près ou de loin, notre commune.

Alors que le tome 1 couvre un large spectre temporel allant de la préhistoire au ^{xx}e siècle, le tome 2 est plus centré sur l'histoire récente.

Les plus âgés y retrouveront des personnes qu'elles ont connues, des faits qu'elles ont vécus ou dont leurs familles leur ont parlé.

Merci à tous ceux qui m'ont aidé d'un détail, d'un souvenir, d'un document, d'une photo ou d'une histoire familiale : (par ordre alphabétique) ; J.-R. Audry, P. Bertin, G. Cretté, A. Dassonville, C. et S. Delbaere, G. et O. Delrue, C. Lemoine, C. Longuet, les sœurs Maze, C. Romaska, A. et N. Thibaudeau, D. Villette et beaucoup d'autres, qui voudront bien excuser ma mémoire défaillante.

Merci à Denis Miguet pour son soutien inconditionnel.

Merci à Michel Gennerat pour l'illustration de la page de couverture.

Merci aux élèves du lycée André-Malraux (section Industries Graphiques) de Montereau-Fault-Yonne pour leur travail de mise en page.

Philippe Berthelot, juin 2024

Préface

Et voilà, après de longues années de travail et de recherches que nous devons à M. Philippe BERTHELOT, nous sommes en mesure de vous présenter le Tome 2 de Histoire et petites histoires de Cannes Écluse.

Il me revient maintenant de saluer l'ensemble des acteurs de ce projet.

Tout d'abord, Paul ANDREINI mon prédécesseur à la mairie qui avait lancé cette belle aventure, cette belle idée de relater l'histoire de la commune de Cannes-Écluse.

Merci également à l'ensemble des membres du conseil municipal et aux agents qui ont apporté leur soutien à la réalisation de ce second tome.

Tout comme le Tome 1, nous avons souhaité collaborer avec le lycée André Malraux, lycée des Métiers de l'impression pour la réalisation de ce Tome. Merci aux élèves de BTS ERPC Lana NOEMI, Laura MALDINEZ, Ambre SCIBRA-VY et Nicolas PAPRZYCKI ainsi qu'à Aline VALLET leur professeure et toute l'équipe enseignante, pour cette superbe réalisation.

Ce Tome 2 nous le devons à nouveau à Philippe BERTHELOT, notre « historien de la commune », un passionné passionnant qui ne s'arrête jamais. A peine une nouvelle histoire finalisée qu'il en trouve une autre à nous proposer. Nous savons mesurer la chance que nous avons de l'avoir à nos côtés.

Monsieur BERTHELOT, mes remerciements ne seront jamais à la hauteur de votre apport pour la découverte historique de la commune.
Merci à vous Philippe.

Maintenant il me reste à vous souhaiter une belle lecture.

Denis MIGUET,
Maire de Cannes-Écluse

SOMMAIRE

- Les crues de l'Yonne	9
- 1652 : Louis XIV à Cannes	15
- La maquette de l'Assuré, vaisseau de 70 canons	19
- Le Prieuré de Cannes	22
- Les maires de Cannes-Écluse	24
- La guerre de 1870 – 1871	35
- 1902 : un fait divers tragique	37
- La tuilerie	43
- Une éolienne remarquable	47
- Les écoles de Cannes-Écluse	49
- L'usine Sanvoisin	52
- Une fabrique d'eau de Javel	54
- Les associations du 20 ^e siècle	56
- 2 août 1914 : les Cannois sont mobilisés	61
- Georges de Tressan	65
- L'hôpital militaire de la Première Guerre mondiale	69
- Le 6 juin 1920 : Cannes-Écluse inaugure son monument aux morts	73
- Les rues de la commune	77
- Une chronique des années 1930 et 1940	83
- 1940 : deux aviateurs français enterrés à Cannes-Écluse	89
- Julien Maze, un homme de conviction et d'action	91
- Félix Lemoine, un homme discret	95
- La 2 ^e DB en cantonnement	99
- Une plaque commémorative	105
- Yvan Portat, la fin d'une époque	109
- Les sablières	113



Les crues de l'Yonne

Un peu de géographie

Cannes-Écluse est tout près du confluent de deux cours d'eau bien différents. La géographie des bassins de la Seine et de l'Yonne permet de comprendre le mécanisme des crues observées dans la zone de confluence des deux cours d'eau et donc à Cannes-Écluse. La Seine prend sa source à 446 m d'altitude à Source-Seine dans la Côte-d'Or, à 307 km de Montereau. L'Yonne prend sa source dans le Morvan à 738 m d'altitude à Glux-en-Glenne dans la Nièvre, à 292 km de Montereau. Au confluent, la Seine a un débit moyen de 80 m³/s. Son bassin versant à Montereau couvre 10 300 km². Elle n'a qu'un seul grand affluent, l'Aube. L'Yonne a un débit supérieur (93 m³/s) pour un bassin versant sensiblement égal (10 800 km²). Elle a plusieurs affluents importants, la Cure, le Serein, l'Armançon qui descendent du Morvan. Au confluent, la Seine a subi un dénivelé de 400 mètres et l'Yonne un dénivelé de 690 mètres. La Seine coule principalement dans des zones calcaires (donc perméables). Son écoulement est généralement calme. Au contraire l'Yonne traverse des zones granitiques (donc peu perméables) et son écoulement peut être torrentiel.

La formation des crues

La mécanique Les débordements surviennent généralement à partir de novembre et jusqu'au printemps, avec un risque accru en janvier et février. Les crues de la Seine surviennent après des pluies longues et



régulières sur l'ensemble du bassin versant, saturant les sols et augmentant le ruissellement. Au contraire, les crues de l'Yonne sont rapides et violentes, liées au caractère quasi torrentiel de la rivière et de ses affluents et de la faible perméabilité des sols.

Les crues ordinaires

Chaque année des crues plus ou moins importantes affectent les rivières. Dans les bonnes années, la crue de l'Yonne arrive à Montereau avec une semaine à dix jours d'avance sur celle de la Seine. Les crues se succèdent alors sans s'ajouter, sans conséquences graves.

Les crues importantes

Elles surviennent lorsque les crues de l'Yonne et de la Seine, simultanées ou presque, s'ajoutent. De fortes inondations peuvent alors menacer la région de Montereau et toute la région francilienne. L'exemple de janvier 1955. Cette année-là, le mois

de janvier comporte un premier épisode pluvieux du 2 au 6 janvier et un second épisode du 10 au 16. Le ruissellement est important sur les sols gelés. Pour l'Yonne, le temps de montée est de 9 jours. Le débit de pointe atteint 10 fois le débit moyen ; le volume de la crue de l'Yonne est d'environ 807 millions de m³. Le pic de la crue de la Seine arrive 2 jours et 18 heures seulement après le pic de la crue de l'Yonne. En amont de Montereau la crue de la Seine atteint des niveaux record, alors que la crue de l'Yonne reste un peu en deçà de celle de 1910.

Un historique des crues

Les crues historiques

Les chroniques mentionnent des nombreuses crues depuis l'an 1100, avec, en moyenne et jusqu'au 18^e siècle, 6 crues par siècle (soit une crue tous les 17 ans). Au 19^e siècle le nombre de crues passe à 15 (une crue tous les 7 ans) et au 20^e siècle, il passe à 12 (une crue tous les 8 ans). Cette augmentation du nombre de crues ne traduit vraisemblablement pas une réalité physique, mais plutôt une meilleure organisation de la collecte et de la conservation des observations.

Les crues mesurées

Depuis la fin des années 1870, les observations sont organisées et centralisées. Le tableau ci-contre donne un résumé des crues à Montereau depuis que les mesures sont effec-

tuées à l'échelle de mesure (à l'aval du confluent). A la cote 2,40 m, surviennent les premiers débordements mineurs. Ils commencent à être inquiétants à la cote d'alerte 3,00 m et graves à la cote 4,00 m. La Seine et l'Yonne demeurent navigables jusqu'à la cote 3,20 m. Et à Cannes-Écluse ?

Date du pic de crue	Cote	
	À l'échelle de mesure de Montereau	NGF (Nivellement Général de la France)
16/03/1876	4.35 m	50.03 m
26/01/1910	5.28 m	50.96 m
08/01/1919	3.97 m	49.65 m
02/01/1920	3.87 m	49.55 m
02/01/1924	4.52 m	50.20 m
15/02/1945	4.17 m	49.85 m
21/01/1955	4.66 m	50.34 m
18/01/1959	3.95 m	49.63 m
27/02/1970	3.76 m	49.44 m
13/01/1982	3.73 m	49.41 m
14/02/1988	2.90 m	48.58 m
10/01/1994	2.80 m	48.48 m
13/03/1999	2.89 m	48.57 m
18/03/2001	3.10 m	48.78 m
27/10/2010	2.62 m	48.30 m
03/06/2016	3.02 m	48.69 m

La crue de 1955

La rue Alexandre Jozon est coupée au débouché de la rue du gué. Le pont sur l'Yonne est inaccessible. Le hameau des Bordes est recouvert en quasi-totalité. L'Yonne retrouve les anciens chenaux asséchés.

Il faut prendre des dispositions d'urgence. Les écoliers des Bordes ont bien du mal à aller à l'école. Ils se font héberger « en ville ». Des troupeaux de vaches sont évacués par l'armée. Poules et lapins sont montés dans les greniers. Les barques sont le meilleur moyen de déplacement.

La crue de 1959

Quatre après, la crue est un peu plus faible, mais les conséquences sont semblables.



Des aménagements de première nécessité

Pour faciliter les déplacements des cannois, la Commune a installé des passerelles à quelques endroits stratégiques : sous les ponts du chemin de fer (rue du gué et rue du vieux cimetière), route de Bray à l'entrée du village. Dans les années 1960, une passerelle semblable a existé au lieu-dit « le trou Collinet », sur la route vers Marolles-sur-Seine.

La prévention des crues

Le risque « Crues » est bien réel et ne peut être négligé, même (surtout) si, ces dernières années, les crues ont été rares. Une crue comme celle de 1910, qui a marqué la mémoire collective, a, chaque année, une probabilité d'occurrence de l'ordre de 1/100. Mais il peut s'écouler bien plus que 100 ans avant qu'elle se reproduise. Quoi qu'il en soit, il est fondamental de réfléchir aux mesures à prendre pour diminuer les effets d'une telle crue et de mettre en œuvre dès maintenant celles qui peuvent être anticipées. Ces mesures font l'objet d'un document officiel, le Plan de prévention des risques d'inondation.

La non-imperméabilisation des sols

Même si la Seine et l'Yonne s'écoulent dans de grandes zones agricoles, il est nécessaire de lutter contre l'imperméabilisation croissante des sols, à l'origine d'aggravations catastrophiques des conséquences d'inondations dans des zones de moyenne montagne (Vaison-la-Romaine, septembre 1992). La limitation de la macadamisation à outrance participe de cette logique.

Le stockage en amont

Dès les années 1920, la décision est prise de lancer l'aménagement de lacs-réservoirs sur la Seine et sur ses principaux affluents. Stocker l'eau en amont permet, en hiver, de diminuer les volumes atteignant l'aval et, en été, de soutenir l'étiage (niveau minimal des eaux) pour le transport fluvial, l'irrigation, les activités de loisir aquatique. Trois ouvrages sont construits sur les bassins versants de la Seine et de l'Yonne en amont de Montereau : le lac de Pannecière sur l'Yonne (92 millions de m³), le réservoir

Seine (205 millions de m³) et le réservoir Aube (170 millions de m³). Un autre réservoir est construit sur la Marne (350 millions de m³).

Sans grande influence sur les crues à Cannes-Écluse, il participe surtout à la limitation des crues à Paris.

L'efficacité des lacs - réservoirs

Aussi grands soient-ils, les lacs ne peuvent stocker que les eaux de leur amont. Sur les 21 100 km² des bassins versants de la Seine et de l'Yonne à Montereau, ils ne drainent que 4 170 km². Les lacs-réservoirs ne peuvent pas éviter les crues. Ils ne peuvent que les amoindrir. D'autant que l'Yonne, l'affluent réputé le plus indomptable, est aussi le plus faiblement contrôlé par le dispositif. Les études menées par Seine Grands Lacs (établissement public territorial de bassin, chargé de la gestion des quatre grands réservoirs - Seine, Aube, Marne et Pannecière) montrent que les grands lacs permettraient, pour une crue comme celle de 1910, de réduire de 60 cm le niveau de l'eau à Paris.

Le projet Bassée

Cet aménagement, en cours de développement, devrait compléter les lacs - réservoirs. Il consiste à réaménager la Bassée, en amont de Montereau, pour y stocker temporairement 55 millions de m³ d'eau pompés dans la Seine pour réduire une éventuelle crue exceptionnelle de l'Yonne ou de la Seine.



L'information de la population

Le DICRIM (Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs) est le document officiel qui traite de tous les risques qui concernent la commune. Il est disponible en mairie et sur le site Internet communal. Une grande partie de ce document est relative au risque d'inondation.

Le scénario de la crue

En cas d'inondation ayant une ampleur similaire à celle de 1910, les conséquences seraient les suivantes :

- les premiers débordements surviendraient entre le pont sur l'Yonne et la rue Alexandre Jozon, au débouché de la rue du gué,

- presque toutes les habitations du quartier des Bordes et quelques habitations de la rue Alexandre Jozon seraient inondées,
- pendant les premières heures de l'inondation de nombreux foyers seraient vraisemblablement privés d'électricité, de gaz et d'eau potable, le temps que les réseaux soient mis en sécurité,
- l'Yonne créerait une frontière naturelle quasi-infranchissable entre les deux parties de la commune.

Les consignes à la population.

Avant la situation d'urgence

- vérifiez l'adéquation de vos contrats d'assurance,
- recherchez des solutions de protection individuelle,
- protégez vos biens,

- préparez un kit de sécurité (une lampe de poche, une radio, des piles électriques, les médicaments indispensables, des vêtements, de l'eau, ...),
- rangez les produits chimiques et les documents importants en hauteur dans un placard fermé à clé et fixé au mur,
- prévoyez les modalités de mise en hauteur des objets et des meubles de valeur.

Lors de l'alerte, avant la montée des eaux

- mettez en œuvre les moyens de protection individuelle,
- mettez en hauteur tout ce qui a de la valeur,
- fermez portes et fenêtres,
- coupez le gaz et l'électricité,
- préparez-vous à une évacuation (papiers, kit de sécurité, ...).

Pendant l'inondation

- restez chez vous,
- gagnez les étages,
- évacuez uniquement sur ordre des secours publics,
- si vous préférez vous réfugier chez des tiers hors de la zone de risque, pensez à en informer la cellule communale de crise,
- ne traversez pas une zone inondée, ni à pied, ni en voiture (la profondeur d'eau est difficile à estimer, vous pourriez être aspiré par une bouche d'égout, ...),
- écoutez Radio Évasion en modulation de fréquence sur 88,8 MHz,
- ne consommez pas l'eau courante sauf avis contraire des autorités,
- n'allez pas chercher vos enfants à la crèche ou à l'école ; ils sont pris en charge par les secours publics,
- ne téléphonez pas, pour ne pas encombrer les réseaux.

Après l'inondation

-prenez des photographies des dégâts avant de nettoyer ; elles faciliteront vos démarches auprès des assurances,

- aérez les pièces,
- désinfectez-les,
- chauffez dès que possible,
- rétablissez l'électricité uniquement sur une installation sèche. En cas de doute, faites appel à un professionnel.

Le Plan Communal de Sauvegarde

La commune de Cannes-Écluse, en collaboration avec la Communauté de Communes du Pays de Montereau, a élaboré un Plan Communal de Sauvegarde destiné à planifier les moyens et les actions à mettre en œuvre en cas de crise majeure.

En particulier, elle a développé des procédures d'alerte de la population en cas de risque d'inondation. Dès réception de l'alerte par la Préfecture, les habitants vivant en zone inondable seront avertis par la distribution d'un tract rappelant les risques encourus et les consignes à mettre en œuvre pour se protéger et mettre en sûreté leurs biens. Si l'eau continue à monter, et qu'il devient évident que l'Yonne va déborder et inonder les quartiers des Bordes et de la rue Alexandre Jozon, le Maire prendra la décision d'évacuer les habitations concernées. L'ordre d'évacuation sera relayé par les élus et les agents municipaux, qui feront du porte-à-porte afin de s'assurer que chaque foyer reçoit bien l'information et pour as-

sister les personnes qui le désirent. Dans ce cas, ou si la commune sert de point de repli aux populations sinistrées d'autres communes, les dispositions suivantes seront mises en œuvre :

- installation d'un centre d'accueil et d'orientation dans le Mille Clubs,
- installation de centres d'hébergement dans le gymnase, le centre de loisirs, la salle familiale, les écoles et l'École de Police,
- distribution de repas.

Par ailleurs, en cas d'inondation importante conduisant à l'évacuation de la ville basse de Montereau-Fault-Yonne, la commune devra gérer un grand flux de véhicules en provenance de Montereau.

Un plan de circulation a été élaboré afin d'éviter la saturation du réseau routier et de permettre une évacuation plus rapide et plus sûre.

Crués et urbanisme

De tous temps les habitants des zones menacées par les inondations ont adapté leurs constructions aux assauts des eaux. Rares sont les maisons à posséder des caves, nombreuses sont celles où on atteint les pièces à vivre en gravissant plusieurs marches. Ces dispositions pragmatiques sont maintenant formalisées et complétées dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU) accessible sur le site Internet de la Commune.

La zone inondable.

Dans le PLU, sont considérés comme inondables, tous les terrains au nord de la voie ferrée, à l'exception d'une petite zone comprise entre le ru d'Es-mans, la voie ferrée et la RD 124 vers

Montereau. Ils constituent la zone UB du PLU, légèrement plus étendue que la zone recouverte par les crues de 1910 (voir le site <http://carmen.developpement-durable.gouv.fr/18/PHEC.map> qui cartographie les plus hautes eaux connues en Île-de-France).

Les dispositions applicables en zone UB.

Le niveau de référence de ces dispositions est le niveau atteint par la crue de 1910, visible en cinq endroits de la commune (les deux piles terrestres du pont sur l'Yonne, les ponts sous la voie ferrée au franchissement de la rue du gué et de la rue du vieux cimetière, la maison éclusière). Les principales dispositions sont l'interdiction des sous-sols et l'obligation d'une étude hydraulique. Dans les zones soumises aux aléas les plus forts (en particulier les terrains situés à plus d'un mètre sous le niveau de la crue de 1910), toute construction nouvelle ou toute extension de l'emprise



1652 : Louis XIV à Cannes

Le contexte historique

Louis XIV, roi de France depuis 1643, est dans sa [quatorzième année](#)¹. La régence est assurée par sa mère, [Anne d'Autriche](#)², assistée du [cardinal Mazarin](#)³. Tout ne va pas pour le mieux dans le pays. L'impopularité du cardinal est grande et certains nobles se sont révoltés. Ce soulèvement, la Fronde, est dirigé par le [Grand Condé](#)⁴, le [vainqueur de Rocroi](#)⁵.

Le 18 avril 1652, l'armée royale quitte Gien. L'itinéraire le plus court passe

par Montargis. Mais l'armée des frondeurs est fortement implantée dans la région. Il faut éviter le contact et contourner l'obstacle. La Cour va effectuer un très large détour via Auxerre, Sens et Melun tandis que le gros de l'armée s'interposera.

En 1652, après la bataille du 6 avril entre les troupes royales et les troupes de la [Fronde à Bléneau](#)⁶, pendant laquelle la personne du roi a été mise en péril, les [maréchaux de Turenne](#)⁷ et [d'Hocquincourt](#)⁸ décident de ramener à Paris le jeune roi, la reine-mère, Mazarin et la Cour.

Les principaux protagonistes de la Fronde



Louis XIV



Mazarin



Anne d'Autriche



Condé⁶

1. Il est né le 5 septembre 1638 et est devenu roi de France le 14 mai 1643 à la mort de son père Louis XIII. Jusqu'à sa mort le 1er septembre 1715, il aura le plus long règne de l'histoire de France.
2. Née en 1601, fille du roi d'Espagne Philippe III, veuve du roi de France Louis XIII, elle assure la régence du royaume de 1643 à 1651. Elle meurt en 1666.
3. Né en 1602 en Italie, Jules Mazarin, est nommé premier ministre en 1643 par Anne d'Autriche puis, en 1646, « surintendant au gouvernement et à la conduite de la personne du roi ». Il meurt en 1661.
4. Louis II de Bourbon-Condé, le Grand Condé, duc d'Enghien, né en 1621 et mort en 1686.
5. La bataille de Rocroi (dans les Ardennes) a lieu le 19 mai 1643 pendant la guerre de Trente Ans, entre l'armée espagnole qui assiège Rocroi, et l'armée française menée par le Grand Condé.
6. Dans le département de l'Yonne entre Auxerre et Briare.
7. Henri de la Tour d'Auvergne-Bouillon, né en 1611 et mort en 1675, vicomte de Turenne, maréchal de France en 1643 et maréchal général des camps et armées du roi en 1660.
8. Charles de Monchy, marquis d'Hocquincourt, né en 1599 et mort en 1658.
9. D'après la monographie sur Cannes-Écluse écrite par Hilaire Eugène Blin, l'instituteur, en date du 20 décembre 1888.
10. Dans ses mémoires, Turenne indique que, le 3 avril, l'armée royale est forte de 4 000 à 5 000 soldats à pied et d'autant de cavaliers. Les troupes de la Fronde sont légèrement plus nombreuses.

L'installation à Cannes⁹

Dans la nuit, on s'affaire fiévreusement mais discrètement aux préparatifs du départ. Au petit matin, la Cour¹⁰ se met en marche. Elle passe la nuit du 18 au 19 avril¹¹ à Saint-Fargeau¹² puis gagne Auxerre où elle passe l'Yonne pour en faire un obstacle supplémentaire. Elle suit ensuite la rivière par sa rive droite, en descendant par Joigny, Villeneuve-le-roi¹³ et Sens. Le soir arrive, on arrive à Misy-sur-Yonne. Une quarantaine de lieues¹⁴ a déjà été parcourue depuis le départ de Saint-Fargeau. Turenne se rend compte qu'il est trop tard pour gagner Melun, objectif initial de la journée, à encore une douzaine de lieues. Une étape intermédiaire est nécessaire.

Hippolyte Jouvenot, le châtelain de Cannes, écuyer, secrétaire et conseiller du roi, propose un hébergement improvisé dans son fief. Le maréchal accepte l'offre, même si c'est se priver de la protection naturelle constituée par l'Yonne et par la Seine. On traverse donc l'Yonne dans un village nommé la Chapelotte ou la Chapelle-aux-veuves pour gagner Cannes au plus vite par la rive gauche. La cour et son escorte militaire – certainement plusieurs centaines de soldats

11. Mémoires de Turenne. Le cheminement et le calendrier exacts des déplacements de la Cour ne sont pas clairs. D'autres auteurs de l'époque donnent des versions légèrement différentes.

12. Saint-Fargeau est dans le domaine royal.

13. Actuellement, Villeneuve-sur-Yonne.

14. Environ 130 km, la lieue de Paris valant 3,248 km.



Turenne

et leurs montures – viennent bivouaquer dans le village de quelque 300 âmes, pour y passer la nuit. Le roi, la reine-mère et leur suite trouvent refuge au château qui n'est guère préparé pour les recevoir. Le cardinal Mazarin et une partie de la Cour se logent au Prieuré. Le reste de la Cour, les maréchaux et leur état-major prennent possession de la « Maison Neuve » et des maisons les plus confortables. Les autres habitations, les granges, les écuries sont envahies par la troupe.

Le pillage

Malgré la vigilance des chefs et les postes de garde chargés de réprimer les exactions, une telle occupation aussi brutale qu'imprévue ne se fait pas sans désordre ni dommage. La journée a été harassante et l'on pourrait croire que chacun aspire au repos d'une nuit calme. Mais il n'en va pas ainsi. De nombreux soldats se répandent dans le village. Toutes les maisons qui ne sont pas occupées par les chefs sont dépouillées de leurs bestiaux, de leurs poules et de toutes leurs provisions. Les maraudeurs, après avoir traversé l'Yonne à gué, poursuivent le pillage au hameau des Bordes et au-delà, jusqu'à [Saint-Donain](#)¹⁵ et à Marolles. Ils ne reviennent au camp que rassasiés et chargés de toutes les victuailles dérobées aux gens de la région.

Le départ

Le lendemain 20 avril, au point du jour, la Cour et son escorte lèvent le camp et viennent se ranger en ordre de marche dans la prairie qui s'étend au-delà du moulin, à la sortie ouest de Cannes. Elle reprend son périple, certainement au grand soulagement de la population. La Cour est précédée d'une forte avant-garde, sa droite appuyée à l'Yonne, sa gauche couverte et éclairée par un corps de cavalerie et son arrière-garde assurée par les gendarmes du Roi et un autre corps de cavalerie.

La fin du périple

Turenne craint encore une attaque de l'armée de la Fronde dans la région de Moret-sur-Loing. Mais le Loing est traversé sans coup férir.

Louis XIV et la Cour passent la nuit suivante à Melun. Puis l'armée royale établit ses quartiers à la Ferté-Alais et la Cour poursuit sa route jusqu'à Saint-Germain-en-Laye. Le 21 octobre 1652, Louis XIV fait une entrée triomphale à Paris. En juillet 1653, les combats cessent. C'est la fin de la Fronde. Elle aura duré cinq ans.

15. Ferme entre le bourg de Marolles-sur-Seine et l'Yonne.

La maquette de « L'Assuré », vaisseau de 70 canons



Jusqu'en 1962, on pouvait admirer dans l'entrée de l'ancienne mairie, place Charles-de-Gaulle, un modèle au 1/36^e d'un imposant navire, un vaisseau du 18^e siècle portant le nom de « L'Assuré ». Ce modèle, construit par le chevalier André de Fautras d'Andreuil, avait été offert à la commune en 1889 par le marquis Henri de Tressan. En 1962, malgré les précautions prises, la maquette commence à se détériorer. Les élus, conscients du fait que sa conservation est du ressort de spécialistes, en font don au Musée national de la Marine.

Le constructeur de la maquette

André de Fautras naît à Paris le 28 mars 1728. Après une brillante carrière dans l'artillerie de terre de 1745 à 1761¹, le chevalier de Fautras participe à l'organisation de l'artillerie. Il est nommé lieutenant de vaisseau en 1762, puis major du port de Brest. En 1769, sous son impulsion, est constitué le Corps Royal d'Artillerie de la Marine. Il reçoit un brevet de

capitaine de vaisseau en 1772, est nommé major général de Brest en 1780 et chef d'escadre des armées navales en 1784. En 1792, il est réformé par la Révolution. Il se marie en 1794 ; il a alors soixante-six ans et sa femme vingt-six. Ils n'ont pas d'enfant. Sa pension de retraite ne lui est jamais payée entièrement. Ruiné², il est contraint de vendre jusqu'à son mobilier. Le 7 brumaire an IX³, Bonaparte régularise la situation des anciens officiers généraux de la marine. André de Fautras obtient alors une pension de retraite revalorisée. Le 6 juillet 1814, après la Restauration, il reçoit de Louis XVIII le grade de vice-amiral en retraite, ainsi que le cordon de grand-croix de l'ordre de Saint-Louis⁴. Il meurt à Paris le 1^{er} décembre 1814, à 86 ans.



Le modèle de la maquette

C'est un navire de guerre armé de 70 canons, typique de la période 1687-1725, d'une longueur totale de 72 m et d'une hauteur totale de 59 m. Sa coque mesure 57 m de long sur 15 m de large, avec un tirant d'eau de l'ordre de 8 m. Sa voilure représente 2 500 m² ⁵. Il navigue à une vitesse maximale de 10 nœuds⁶. Sa construction a nécessité environ 100 000 heures de travail, 2 900 chênes pour la coque et 250 résineux pour les mâts.

1. Il participe à la guerre de succession d'Autriche (1740-1748) et à la guerre de sept ans (1756-1763).
2. Il avait souscrit aux emprunts royaux. Mais la Révolution, ne reconnaissant qu'une faible partie des dettes de la monarchie, a laissé les créanciers très appauvris ou ruinés.
3. 29 octobre 1800.
4. Ordre honorifique créé par Louis XIV en 1693 pour récompenser les officiers les plus valeureux.
5. La moitié d'un terrain de football.
6. 18,52 km/h. A comparer à la vitesse moyenne de 26,85 nœuds (49,73 km/h) atteinte par Francis Joyon lors de son record du tour du monde à la voile en équipage de janvier 2017.



L'équipage comprend 700 hommes environ (15 officiers, 80 sous-officiers, 580 marins et militaires, 25 employés civils et ouvriers) qui vivent dans des conditions très difficiles (promiscuité, hygiène, nourriture, combats, ...).

Les pérégrinations de la maquette

La date de construction de la maquette doit se situer dans la période de retraite forcée d'André de Fautras, après 1792. A son décès en 1814, elle passe à son neveu Amable de Fautras, installé à Cannes-Écluse depuis 1810. Quand Amable meurt sans descendance en 1855, c'est son beau-frère Joseph de Lavergne-Montbazin de Tressan qui prend possession de sa résidence et de la maquette. Celle-ci reste dans la famille jusqu'à ce qu'en 1889, Henri de Tressan, petit-fils de Joseph, en fasse don à la commune qui l'installe dans l'entrée de la mairie de l'époque. Depuis 1962, elle est conservée dans les réserves du Musée national de la Marine, à l'abri de la lumière naturelle, dans des conditions de température et d'humidité très contrôlées, dans l'état de 1962, déjà bien fragile. Une description très détaillée en est donnée par Jean Boudriot (1921-2015), dans le numéro 137 de Neptunia, revue éditée par l'Association des Amis du Musée de la Marine.





Le Prieuré de Cannes

De cet établissement religieux, inscrit dans l'histoire de Cannes-Écluse depuis 1096, il reste bien peu de choses. Voici son histoire.

Un rappel préalable

Un prieuré est un monastère subordonné à une abbaye. Il est placé sous l'autorité d'un prieur, lui-même dépendant d'un abbé. Ainsi, le prieuré de Cannes, consacré à Saint Pierre, dépendait-il de l'abbaye Saint-Martin-des-Champs (dont les bâtiments accueillent aujourd'hui le Musée des Arts et Métiers à Paris), elle-même dépendant de l'abbaye bénédictine Saint-Pierre-et-Saint-Paul de Cluny.

La création

La date exacte de la création du prieuré de Cannes n'est pas connue, mais la première mention, dans les actes de Saint-Martin-des-Champs, date de 1096. Ce qui en fait le plus ancien édifice de la commune mentionné dans les archives.

La vie du prieuré

Les biens du prieuré comportent la zone allant de l'actuelle place Charles de Gaulle (à l'époque, c'est le cimetière) à l'extrémité est de la place Miramon, ainsi que le Grand Îlot, prairie au milieu de la rivière, et les terrains situés au nord de l'Yonne entre la ruelle des bons enfants,

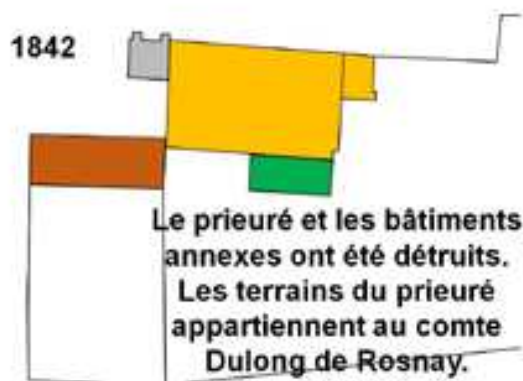
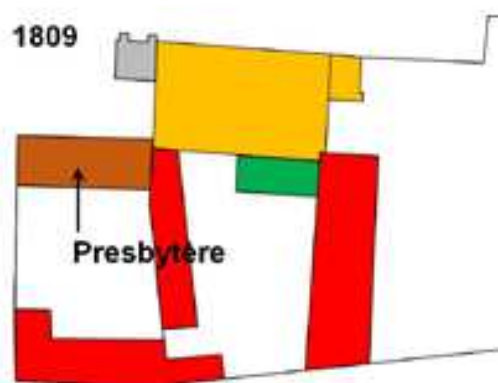
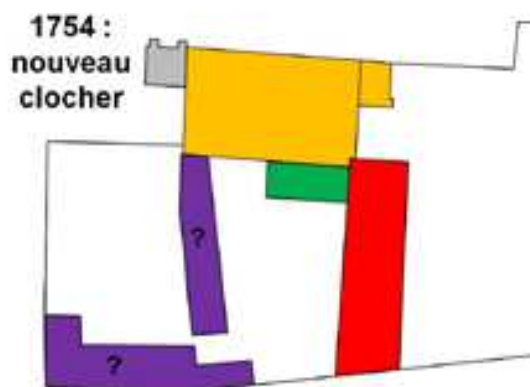
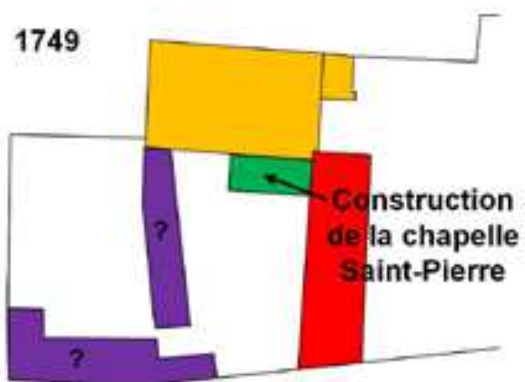
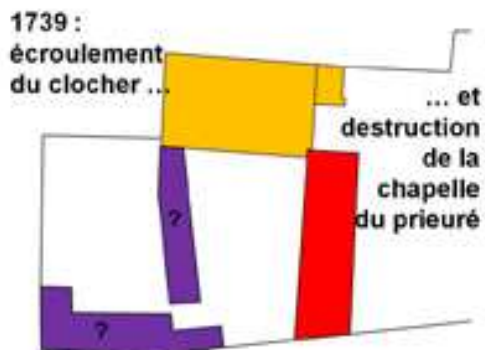
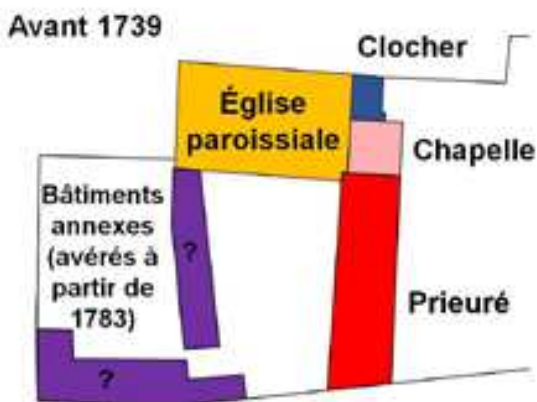
la grande rue des Bordes et l'Yonne. Le bâtiment occupé par les moines se situe entre la chapelle sud de l'église et la rue Désiré Thoison. Le prieur ne réside pas sur place, mais il vient régulièrement en percevoir les revenus. En effet, le prieuré est le détenteur des droits de passage de la rivière – toute personne souhaitant traverser par le gué (au droit des actuelles rue Chaude et route de Bray) doit s'acquitter d'un péage (à l'exception du curé quand il va porter les derniers sacrements aux malades). Le prieur met ce droit en fermage à un habitant du village. Les quelques moines (6 en 1667) vivent, certainement modestement, du produit de leur petite ferme.

Les évolutions

Les plans ci-dessous montrent l'évolution de cette zone de 1739 à 1842. Avant 1739, le prieuré se termine au nord par une petite chapelle prieurale située dans le prolongement



de l'église du village. La chapelle et l'église ne sont séparées que par une cloison de bois permettant aux moines de suivre les offices tout en étant séparés des villageois. Le clocher est commun aux deux édifices. En 1739, une tempête aussi violente que celles de 1999, abat le clocher qui détruit la chapelle prieurale. La chapelle prieurale est déplacée à l'angle de l'église et du prieuré (1749) et le clocher est reconstruit à l'ouest de l'église (1754). Les moines ont ainsi un accès direct à l'église tout en restant séparés de la population pendant les offices .



A la Révolution, les moines sont chassés des lieux. En 1791, les biens du prieuré sont vendus comme biens nationaux. Vers 1840, après plusieurs transactions, l'ensemble devient la propriété du comte Dulong de Rosnay, également propriétaire de la ferme du château et de ses terres, et de toute la zone occupée de nos jours par l'Ecole de Police, de la rue Désiré Thoison à la RD 606. Le vieux bâtiment du prieuré est détruit. Il ne subsiste que la chapelle Saint-Pierre, rebaptisée chapelle du Sacré-Cœur. Une partie du terrain est séparée pour constituer le jardin du presbytère. La place Miramon est créée. Le reste est exploité en jardin. Une maisonnette est laissée à disposition des personnes exerçant des métiers itinérants. Le Grand Îlot disparaît lors de la construction de la voie ferrée (1849) et du barrage (1860).

Au début du 20^e siècle, les comtes quittent Cannes-Écluse, résident à Paris et, petit à petit, vendent leurs biens. La Commune acquiert la zone occupée depuis 1096 par le prieuré. Dans les années 1930, un château d'eau y est construit. Il sera détruit dans les années 1960 à la construction du château d'eau d'Esmans. Une école primaire, l'actuelle école maternelle, est construite en 1952.



Les maires de Cannes-Écluse

Depuis 1800¹, 22 maires se sont succédés à Cannes-Écluse². Les sept premiers sont désignés par le préfet, choisis parmi les notables locaux. A partir de 1871, ils sont élus par le conseil municipal, lui-même élu au suffrage universel (seulement masculin jusqu'en 1945).

Edmé Gervais est né en 1740 à Bazoches-lès-Bray. En 1772, garçon de poste à Villeneuve-la-Guyard, il épouse la fille du maître de poste³ de Fossard, où il vient s'établir, y exerçant simultanément les professions d'aubergiste et de laboureur⁴. Il meurt à Fossard en 1820.

Edmé Gervais 1810 – 1813

Il est le premier maire connu de la Commune. Son nom apparaît dans les actes d'état civil à partir de 1810.

Antoine Germain 1813 – 1816

De lui on ne sait rien. Il ne signe qu'un seul acte d'état civil, au tout début de son mandat. Ensuite, ce sont ses ad-

jointes qui officient. Aucun acte d'état civil cannois ne le concerne. Il n'est pas né à Cannes, ne s'y est pas marié, n'y a eu aucun enfant et n'y est pas décédé. On peut penser qu'il a été « parachuté » maire de Cannes par le pouvoir napoléonien, qu'il a été très peu présent dans la commune, n'y habitant probablement pas et qu'il a été « débarqué » par Louis XVIII en 1816. Sous son mandat, en février 1814, les troupes napoléoniennes traversent la commune.

Amable-Charles, comte de Fautras, 1816 – 1830

Il est né le 22 mai 1776 à Paris. Avant la révolution, il est officier des gardes du comte d'Artois, le futur Charles X. Sous la Terreur il fuit Paris. Pour ne pas abandonner sa mère restée seule à Paris, il n'émigre pas et se fait engager comme postillon au relais de poste du Petit-Fossard. En 1810, il fait



Comte de Fautras

l'acquisition de la « Maison neuve » (la mairie actuelle) et y ajoute les deux petites ailes portant des terrasses. Il est maire de la commune de 1816 à 1830. Veuf sans enfant, il lègue la « Maison neuve » à ses neveux de Tressan dont les descendants la vendront à la Commune en 1984. Il quitte Cannes-Écluse en 1830 pour regagner ses propriétés parisiennes et se mêler de politique. Il décède à Paris le 2 février 1855.

Étienne Lombard 1830 – 1835

Né à Ragusse (Var) en 1779, Etienne Lombard, marchand de bois à Villeblevin (Yonne), vient s'installer à Cannes vers 1809. Avec son frère Sébastien comme partenaire financier, il y crée une tuilerie, débouché naturel à son commerce de bois, qui occupait un trapèze entre l'Yonne et la Grande rue (l'actuelle rue Désiré Thoison) comprenant les terres des propriétés des 1, 3, 5 et 7 de la rue Alexandre Jozon, de la rue de l'orangerie et de la rue de l'éolienne. Dans les années 1830, il laisse son fils Paul gérer la fabrication, restant le patron de l'entreprise. Adjoint de Charles de Fautras, il prend sa suite comme maire en 1830 pour un mandat de cinq ans.

1. Avant 1793, les curés sont en charge de l'état civil. De 1793 à 1800, cette unique source d'information ne donne pas le nom du maire, car sa tenue est alors du ressort d'un « officier public », élu différent du maire.
2. Plusieurs d'entre eux exercent plusieurs mandats consécutifs et deux d'entre eux exercent deux mandats non consécutifs.

3. Le maître de poste dirige un relais de poste, lieu où sont tenus prêts des chevaux frais pour les cavaliers et les voitures hippomobiles, afin de permettre une vitesse maximale à la communication par courrier.
4. Le laboureur est un paysan qui possède la terre qu'il cultive et au moins un attelage (cheval ou paire de bœufs) et une charrue.

Pierre Longuet 1835 – 1838

Le 7 janvier 1757, Pierre Longuet naît à Gouaix (à une trentaine de kilomètres au nord-est de Cannes Écluse). Il se marie à Cannes-Écluse le 3 Floréal an XII de la république (soit le 23 avril 1804). Il a quatre filles. Il est cultivateur. On ne sait rien de son mandat de maire. Pourquoi a-t-il pris la succession d'Etienne Lombard, pourquoi n'a-t-il exercé sa fonction que trois ans ? Il meurt le 20 décembre 1857 à Cannes-Écluse. Son remplacement par Étienne Lombard, qui avait pris sa retraite, laisse à penser qu'il a quitté sa fonction brusquement, sans laisser le temps à la mécanique administrative de lui trouver un autre [remplaçant que son prédécesseur](#)⁵. Il meurt 20 décembre 1857 à Cannes-Écluse.

Étienne Lombard 1838 – 1843

Etienne redevient maire en 1838 pour un second mandat de cinq ans. Il meurt à Cannes le 4 juillet 1857.

5. En 1835 et en 1838, le maire est nommé par le préfet

Louis-Alexandre Jozon 1843 – 1857

Il est né en 1787 à Blandy et a été maire de Voulx de 1834 à 1836. Il est le gendre d'Etienne Lombard, le créateur de la tuilerie. Bien que vivant avec son épouse Clotilde dans la propriété de son beau-père, il ne s'implique pas dans la vie de l'entreprise familiale, exerçant la fonction de notaire. Pendant son mandat, en 1846, est prise la décision de construire le barrage-écluse, et en 1849, la voie ferrée est inaugurée. Il meurt à Cannes le 11 décembre 1857 sans aller au terme de son troisième mandat.

Nicolas Aubineau 1857 – 1871

Né à Thoury-Férottes le 10 août 1825. Il exerce la profession de vigneron Adjoint de Louis Alexandre Jozon, il lui succède à son décès. Pendant son mandat, la construction du barrage commence en 1860. Et en 1866, l'ancienne mairie est construite. Il meurt le 14 juillet 1893 à Cannes-Écluse.

Alexandre Jozon 1871 – 1907

Né le 12 juin 1836 à Cannes-Écluse, il est le propriétaire de la fabrique de tuiles située entre l'Yonne et la voie ferrée, au n°1 de la rue qui porte son nom de nos jours. Son père Louis-Alexandre Jozon et son grand-père Etienne Lombard avaient été maire-



savant lui. Il reste le maire de la commune pendant 36 ans (un record pour Cannes-Écluse), de 1871 à son décès. Il est le premier maire élu par un conseil municipal, lui-même élu par les hommes majeurs de la commune. Alexandre Jozon est surtout le porteur du projet de construction du pont suspendu sur l'Yonne en remplacement du bac. Le lobbying et les procédures préliminaires durent quinze ans, de 1878 à 1893, le pont étant mis en service en 1894. En reconnaissance, à son décès, la commune donne son nom à la rue qui va de la tuilerie au pont. En 1886, il promet avec succès l'idée de compléter le nom de la commune et d'ajouter le mot « écluse » au nom de la commune. Cannes devient Cannes-Écluse. Par contre, malgré ses demandes réitérées jusqu'en 1902, il ne réussit pas à obtenir qu'une halte soit ouverte sur la ligne de chemin de fer. Il meurt le 17 mai 1907. Avec lui se termine une quasi-dynastie familiale. Avec son grand-père Etienne Lombard et son père Louis-Alexandre Jozon, la

famille aura conduit la destinée de la commune au 19^e siècle pendant 60 ans.

Henri de Tressan 1907 – 1908

Petit-neveu d'Antoine-Amable de Fautras, 3^e maire de la commune, Henri de la Vergne de Tressan naît à Paris le 7 mars 1845. Militaire de carrière, il est fait chevalier de la Légion d'Honneur en 1888. En 1893, rassemblant des documents familiaux, il publie « Souvenirs du comte de Tressan, Louis Elisabeth de La Vergne, membre de l'Académie Française⁶, d'après des documents inédits réunis par son arrière-petit-neveu ». Il termine sa carrière militaire en 1895 comme chef d'escadron (commandant) au 8^e régiment de dragons. Il vit ensuite en permanence à Cannes-Écluse dont il est le maire de 1907 à 1908. En 1889, il fait don à la commune de la [maquette d'un vaisseau](#)⁷ construite par le chevalier André de Fautras d'Andreuil, maintenant conservée au musée de la marine. Il est le père de Georges de la Vergne de Tressan, mort pour la France en 1914, et le grand-père de Françoise de la Vergne de Tressan, dernière propriétaire privée de l'actuelle mairie de la commune. Il meurt à Versailles le 8 janvier 1911.

6. Louis-Élisabeth de la Vergne, comte de Tressan, né le 4 novembre 1705 au Mans et mort le 31 octobre 1783, est un militaire, physicien et écrivain français, connu principalement pour ses adaptations de romans de chevalerie du Moyen Âge. Il est membre de l'Académie française, au fauteuil 31, celui de Rostand, Cocteau, Dutourd, ...

7. Navire de guerre armé de 70 canons, typique de la période 1687-1725, d'une longueur totale de 72 m et d'une hauteur totale de 59 m.

Léon Aubineau 1908 – 1912

Il naît à Cannes le 8 septembre 1862. A son mariage en 1885, il exerce la profession de cordonnier. En 1911, le gaz et le téléphone arrivent à Cannes-Écluse. Seuls les plus aisés y ont accès.

Edouard de Fitz-James 1912 – 1914

Né le 8 octobre 1880 à Paris, Edouard, vicomte de Fitz-James, est, par sa mère, le petit-fils d'Hermand Dulong de Rosay qui fit construire le château, qui abrite actuellement la direction de l'Ecole de Police. Par son père, il est le descendant d'une longue lignée noble d'origine anglaise. Il est le père d'Hélène de Fitz-James, dernière propriétaire privée du château. Vivant de ses rentes, il n'a pas de profession bien définie. Il est le président de la Fraternelle, la société de gymnastique et de théâtre de la commune. Il meurt accidentellement le 29 mars 1914 à Nice. Il est inhumé au cimetière de Cannes-Écluse dans la chapelle funéraire familiale.

Alphonse Blanchard 1914-1919

Adjoint d'Edouard de Fitz-James, il prend sa suite au décès de celui-ci. Maire pendant toute la première guerre mondiale, il a la lourde charge d'informer les familles du décès des victimes du conflit.

Désiré Thoison 1919 – 1934

Désiré Joseph Anatole Thoison, né à Aufferville (Seine-et-Marne) le 31 décembre 1870. Venu travailler comme maraicher à Esmans chez Benjamin Aubineau, il épouse la fille de son patron et il prend la suite de son beau-père. Habitant à Esmans, mais propriétaire à Cannes-Écluse, il en est le maire de 1919 à son décès le 11 juillet 1934. Pendant ses mandats, le monument aux morts est inauguré en 1920, la voie ferrée est portée à deux voies en 1922, mais surtout, l'électricité arrive dans la commune en 1927 et l'adduction d'eau est réalisée à partir de 1931. Il est également directeur adjoint de la Caisse d'Épargne de Montereau.

Son nom est donné à la rue principale de la commune en remerciement de son action pour le développement des services publics essentiels.

Alphonse Blanchard 1934-1935

Fils d'Alphonse Blanchard, maire de 1914 à 1919, il est né le 29 avril 1886 à Cannes-Écluse. Il est régisseur au château des comtes de Fitz-James. Battu lors du scrutin de mai 1935 voyant la montée du Front Populaire en France, il quitte sa fonction de maire au bout d'une année seulement. Il meurt le 23 octobre 1949.

Léon Aubineau 1935

Ayant déjà effectué un mandat de 1908 à 1912, il redevient maire en

janvier 1935. Il meurt en fonction le 16 décembre de la même année.

Marcel Brusseau 1935 – 1950

Né le 26 mai 1879 à Lion-en-Sullias (Loiret). Il exerce la profession de forgeron – maréchal-ferrant. Adjoint de Léon Aubineau, il est élu maire en 1935 dans la mouvance du Front Populaire, après une longue lignée de « maires-notables », et le reste jusqu'en 1950. En 1937, avec le soutien unanime de la population, il obtient l'abandon d'un projet de suppression du barrage qui aurait asséché les puits. Pendant la guerre, il doit gérer des situations délicates : le départ des cannois en exode (1940), la destruction du pont par les troupes françaises (1940), la construction d'une modeste passerelle à sa place (1942). Membre actif d'un réseau d'exfiltration de juifs fuyant Paris, il est, à partir de 1942, un des rares cannois à savoir que des enfants juifs sont cachés par des familles accueillantes. Quand la menace approche, et bien qu'anticléricale convaincu, il organise avec le curé, l'abbé Pierre Zemmer, leur dissimulation dans l'église. En 1945, il gère l'accueil de plus de 200 soldats de la 2^e Division Blindée en cantonnement dans la commune de juin à octobre, ne ménageant pas sa peine pour que les cannois reçoivent une modeste compensation financière. Le 5 septembre 1949, il est nommé chevalier dans l'ordre du mérite social, comme président de la société mutualiste de Cannes-Écluse.

André Conet 1950 – 1962



Né à Savigny-sur-Clairis (Yonne) le 13 novembre 1898 dans une famille d'exploitants agricoles, il prend, dans les années 1925, la suite de son père comme fermier de la ferme du château, propriété de la Comtesse de FitzJames. En juin 1940, c'est l'exode. Les cannois quittent le village devant l'avancée des troupes allemandes. André Conet prend la tête d'un convoi de 101 personnes qui quitte la ferme du château et qui va jusqu'à Chuelles (Loiret). Conseiller municipal en 1947, il devient maire en 1950. De 1950 à 1952, il porte la construction d'une nouvelle école (la maternelle actuelle), inaugurée en 1952. 1955 est une année difficile : une grande crue coupe le village en deux, le quartier des Bordes est totalement inondé. La commune organise les secours et les évacuations des personnes et des animaux. Le 4 décembre 1956, André Conet est fait chevalier de l'ordre des Palmes académiques pour « services rendus aux œuvres scolaires ». En avril 1958, l'effondrement du barrage perturbe la

vie de la commune. Il faut organiser l'hébergement de plusieurs dizaines d'ouvriers venus pour les réparations. En 1959, le nombre d'enfants scolarisés à Montereau et à Varennes-sur-Seine croît. Avec Esmans, Montmachoux et la Brosse-Montceaux, un ramassage scolaire est organisé. C'est une innovation pour l'époque. Le matin, le parcours est court, mais le soir, il faut une petite heure pour que les enfants rentrent chez eux. En hiver, ne plus avoir besoin de faire le parcours à vélo est apprécié. André Conet meurt subitement le 23 mars 1962.

Eugène Lecomte 1962 – 1971

Né le 3 février 1911 à Champigny (Yonne), Eugène Lecomte est, à son élection en 1962, le directeur du préventorium qui occupe alors le château. A ce titre, il habite sur place. L'utilisation massive des antibiotiques dans la lutte contre la tuberculose ayant réduit à néant l'utilité des préventoriums, les propriétaires s'en séparent en 1963 et le vendent à la Police nationale. Eugène Lecomte va alors habiter à Misy-sur-Yonne, laissant son adjoint Claude Delbère gérer les affaires de la commune avec l'aide du secrétaire de mairie, Jean Noguès, l'instituteur des grandes classes pour les garçons. Pendant son mandat des trouvailles archéologiques faites à l'occasion de l'extension des sablières montrent que la plaine des Bordes a été depuis plusieurs millénaires une zone d'activité humaine importante. Le 15 septembre 1967, Eugène Lecomte

préside la création du Club Sportif de Cannes-Écluse à l'initiative de sportifs qui animent la première section du club, consacrée à la plongée et au nautisme. Le 12 décembre 1967, un bateau ayant percuté le vieux pont en bois dit « provisoire » en interdit l'utilisation pendant trois mois, coupant les Bordes du bourg. La nécessité de construire enfin un vrai pont se fait alors cruellement sentir. Après bien des tergiversations, la décision de construction est enfin prise en 1969. Les travaux [commencent au printemps 1970](#)⁸, 30 ans après la destruction du pont suspendu, qui faisait la fierté d'Alexandre Jozon. En 1970, le club de la belle époque et le club des jeunes sont créés. Il meurt le 12 septembre 1987 à Melun.

Pierre Paccou 1971 – 1983



Il est né le 25 avril 1924 à Bourbourg (Nord) dans une famille d'agriculteurs flamands. Interne au cours complémentaire Jules Ferry à Versailles et bon élève, il rêve de devenir instituteur. La déclaration de guerre en 1939 et la mobilisation de son père, officier de réserve, le contraignent

à quitter les études pour venir seconder sa mère aux travaux de la ferme. En mai 1957, Pierre Paccou et son épouse Elisabeth prennent la succession d'André Conet à la ferme du château, propriété de [la comtesse de Miramon](#)⁹. En 1965, il intègre le conseil municipal lors d'une élection partielle. En 1971, il est élu maire et réélu en 1977. Dès l'été 1971, avec le conseil municipal, il prend une position forte contre le projet de creusement d'un canal qui aurait dû couper le méandre des Seiglats. Des articles sont publiés dans le journal communal Cannes Contacts. Le 2 décembre 1971, le nouveau pont et le groupe scolaire des tournesols sont inaugurés. Pierre Paccou en profite pour réaffirmer aux autorités (préfet, député, conseiller général) l'opposition de la commune et de ses habitants au creusement du canal qui, en coupant la boucle des Seiglats, aurait entraîné la disparition de l'écluse de la Brosse-Montceaux et donc une modification du niveau de la rivière. Le projet est abandonné peu après. Il participe à la création du syndicat intercommunal du collège de Varennes et à celle du SIRMOTOM (le Syndicat de la région de Montereau-Fault-Yonne pour le traitement des ordures ménagères). Pendant ses deux mandats, l'assainissement est réalisé sur la majeure partie de la commune et le réseau des égouts est raccordé à la station d'épuration intercommunale. Le stade est réalisé. Pierre Paccou démarre l'acquisition par la commune du château de la famille Pajot, transformé ultérieurement en mairie. Il meurt le 1^{er} septembre 2003 à Montereau.

Gilbert Chiarelli 1983 – 1995



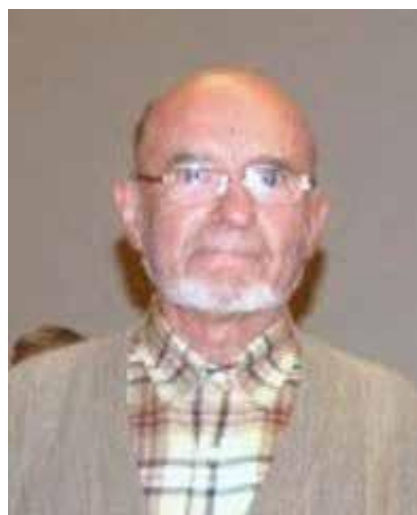
Il est né le 22 avril 1932 à Toulon. Instituteur, il est, en 1966, nommé directeur de l'école primaire en remplacement de Jean Noguès. En 1971, il devient le directeur de l'Ecole des Tournesols, qui vient d'ouvrir. En 1972, Gilbert Chiarelli est élu Président du Club Sportif de Cannes-Écluse. Simultanément, il est président du Comité des Fêtes. Il démissionne de ces fonctions en 1983 quand il est élu maire. Dans les années 1980, il implique ses élèves dans des fouilles archéologiques de sauvetage lors de la construction de la résidence des élèves de l'École de Police. Des traces d'habitat romains sont récupérés alors et exposés en [mairie](#)¹⁰. Ils font suite à la découverte d'une nécropole romaine en 1919. Il est adjoint à Pierre Paccou pendant les deux mandats de celui-ci et prend sa suite en 1983. Le grand projet de ses deux mandats de maire, de 1983 à 1995, est le développement du projet de « marina », dit le Port aux Oies, autour des plans d'eau laissés par l'arrêt de l'exploitation des sablières.

En 1984, il finalise l'achat de la propriété de la famille De La Vergne de Tressan, qui deviendra la mairie en 1986. En 1985, il fait approuver les armoiries de la [commune](#)¹¹ par la Commission Nationale Héraldique. Le 14 juillet 1985, il accueille le président de la république, François Mitterrand, venu visiter l'Ecole de Police à l'occasion de la fête nationale. A la retraite, Gilbert Chiarelli rejoint la Corse, le berceau de sa famille. A partir de 2007, il exerce la fonction de commissaire enquêteur, en particulier pour l'enquête publique relative à la mise en place du Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Bastia. Lieutenant-colonel de réserve, il est officier dans l'Ordre national du Mérite et chevalier des Palmes Académiques. Il meurt le 6 avril 2013 à Avon.

8. Le pont sera finalement inauguré en décembre 1971, après la fin du mandat d'Eugène Lecomte.
9. Ils auront l'opportunité de racheter progressivement l'ensemble de l'exploitation, bâtiments et terres, entre 1969 et 1976.
10. Ils sont actuellement exposés dans la salle du conseil municipal, avec le miliare découvert en 1919 lors de la construction de l'hôpital militaire « complémentaire » (provisoire).
11. L'écu est d'or, à la fasce onnée d'azur brisée d'un bâton péri d'argent en bande, au comble bastillé également d'azur enté en pointe du deuxième chargé d'un roseau du champ accosté de deux feuilles du même.



Pierre-Jean Cariou 1995 – 2001



Il est né en 1934, à Billy-Montigny (Pas-de-Calais). En 1964, professeur d'éducation physique à Arras, détaché du ministère de l'Education nationale au Ministère de l'Intérieur, il obtient un poste de professeur de sport à l'Ecole de Police de Cannes-Écluse. D'abord conseiller municipal, il est élu maire en 1995. Dès son élection, le conseil municipal qu'il préside prend la décision d'abandonner le projet du Port aux Oies qui divise tant la po-

pulation. Durant son mandat, un vestiaire est installé au stade de football, l'école maternelle et l'école primaire sont agrandies, la maison de retraite des Tournesols est construite. Le 11 janvier 1997, le gymnase Berthelot est inauguré et en 1998 le monument aux morts est transféré du cimetière au centre du village.

Paul Andréini 2001 – 2014



Il est né le 6 août 1952 à Mondovi en Algérie (l'actuelle Dréan, dans l'arrière pays d'Annaba). En 1962, à l'indépendance algérienne, sa famille regagne la France et se fixe à Provins. Paul Andréini commence sa carrière à la sucrerie de Montereau, puis entre à EDF où il devient formateur en production d'électricité. Il termine sa carrière détaché d'EDF au lycée de Montereau comme formateur en Maintenance nucléaire. Les points forts de ses deux mandats sont :

- l'aménagement de la mairie et de son parc (réfection de l'accueil, aménagement d'accès handicapés, abaissement du mur du parc en 2004, ouverture du parc au public et installation de jeux pour enfants),

- le développement de nouveaux bâtiments communaux (salle polyvalente en 2007, centre de loisirs en 2011, nouveau restaurant scolaire en 2012),
- l'environnement (aménagement de l'ancien camping en promenade avec parcours de santé, ouverture au public du parc Conet, aménagement de la boucle des Seiglats avec l'Agence des Espaces Verts),
- le développement économique (arrivée de Lidl en 2005, de Brico-dépôt en 2006 et d'un antiquaire dans la zone artisanale de la rue Colibri, développement du projet de construction d'immeubles à l'extrémité Est de la rue des Bordes sur le site « Sanvoisin »).

Denis Miguet 2014

Le maire actuel est né le 23 mai 1973 à Montereau. Il a été professeur d'éducation physique au collège les Capucins à Melun puis au lycée André Malraux de Montereau, lycée où il a été élève. Depuis le 1^{er} septembre 2018, il occupe la fonction de Directeur Départemental de l'UNSS (Union Nationale du Sport Scolaire) et conseiller technique pour le sport scolaire auprès de la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale de Seine et Marne. Depuis son élection en 2014, la commune a vu, en particulier, la création du centre de santé (à l'initiative d'une association dédiée soutenue par les élus), l'hommage à la famille Bertin déclarée « Juste parmi les nations » pour avoir accueilli des enfants juifs

pendant la seconde guerre mondiale, l'aménagement des Bords de l'Yonne avec la réalisation d'un city-park¹², d'un espace pour la pratique de la pétanque, d'une aire de jeux, d'un espace de fitness et d'un mini-golf, d'une mise à l'eau pour les bateaux et enfin la création (avec la Communauté de Communes) d'une aire d'accueil de camping-cars, ...



12. Infrastructure de dimensions réduites, où différentes activités sportives peuvent être pratiquées : basket, foot, tennis, volley.



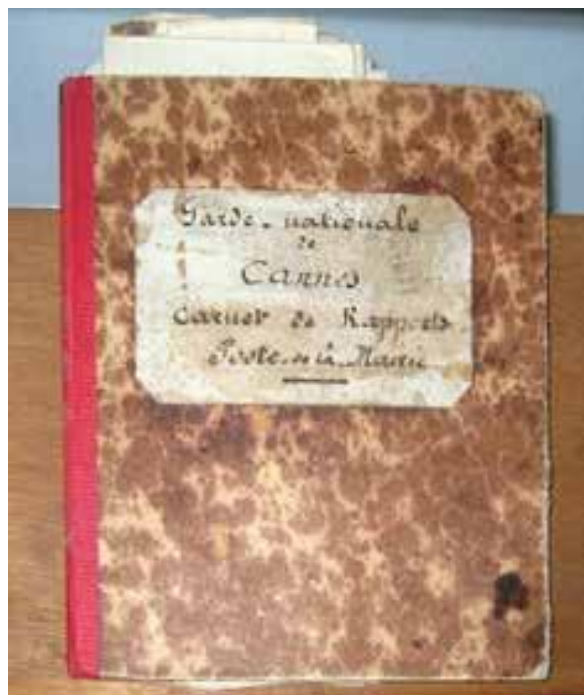
La guerre de 1870 – 1871

Le contexte historique

Depuis le 19 juillet 1870, la guerre fait rage entre la France et la Prusse et ses alliés allemands. Le 3 septembre, après la défaite de Sedan, Napoléon III est destitué et la 3^e République est proclamée. L'armée prussienne se dirige vers Paris. Le 29 septembre, des compagnies de gardes nationaux sont organisées dans chaque commune pour la défense des localités. La garde nationale sédentaire, affectée au maintien de l'ordre dans les villes et les villages, est constituée avec les moyens locaux. L'équipement de ces gardes nationaux est assuré au mieux mais modestement par les communes.

La garde nationale à Cannes

Cannes mobilise 115 hommes¹ sur les 150 cannois âgés de 20 à 55 ans². Les gardes cannois effectuent chaque jour³ deux patrouilles de 10 hommes et en consignent soigneusement les comptes-rendus. Du 9 octobre au 11 novembre 1870, les seuls faits notés sont des arrestations de vagabonds (par trois fois dont une fois avec échanges d'insultes et de coups de parapluie !) et l'arrestation de deux voleurs. Le 21 octobre, 64 gardes nationaux de Cannes se joignent à ceux de Montereau et des communes avoisinantes pour aller repousser l'ennemi qui erre, dit-on, du côté de Nangis. Ils partent les uns



armés de fusils de chasse, les autres de mauvais fusils à piston. A Coutençon, ils rejoignent des soldats venant d'Auxerre. A Grandpuits, la troupe rencontre environ 300 prussiens logés dans une ferme. Le combat s'engage mais le feu vif et précis de l'ennemi⁴ joint à l'arrivée de renforts, met rapidement les gardes nationaux en déroute et les soldats sont obligés de battre en retraite⁵. Aucun cannois n'est tué ni blessé⁶.

1. Un capitaine, un lieutenant, un sous-lieutenant, un sergent-major, un sergent-fourrier (équivalent du grade actuel de sergent-chef), dix sergents, cinq caporaux, cinq hommes faisant fonction de caporal, quatre-vingt dix hommes.
2. La commune comporte alors 620 habitants.
3. Les cahiers des comptes-rendus sont conservés en mairie. Ils débutent le 9 octobre (il aura fallu une dizaine de jours pour mettre la décision nationale en application). Ils se terminent le 11 novembre avec l'arrivée des premières troupes prussiennes.

Le passage des troupes ennemies

Les 13 et 14 novembre, l'armée du prince Frédéric-Charles de Prusse (1828 – 1885) traverse Cannes envahie de soldats, de voitures et de chevaux. De nombreux régiments de cavalerie et d'infanterie, accompagnés de fourgons et de voitures pour la plupart réquisitionnés un peu partout, défilent sur la route à Fossard. A différentes dates, Cannes doit loger six détachements de militaires prussiens comprenant en tout 1 764 hommes et 1 440 chevaux. Les réquisitions et les dépenses supportées par la commune s'élèvent à [20 687 francs](#)⁷.

François Vilain, mort au combat, enterré à Cannes-Écluse

Au fond du cimetière, une modeste stèle plantée en terre marque la tombe d'un enfant de Cannes mort au combat. On peut y lire : À la mémoire de François Vilain blessé mortellement du combat de Buzenval le 19 janvier 1871, mort le 15 février à l'âge de 22 ans. François Vilain est né à Cannes-Écluse le 1^{er} avril 1849. A vingt ans, il passe le conseil de révision. N'ayant pas été tiré au sort pour rejoindre l'armée d'active, il est versé pour cinq ans dans la Garde-Mobile. En août 1870, il est mobilisé. Sergent major au 1^{er} bataillon de la 6^e compagnie de la Gardemobile de Seine-et-Marne, François Vilain est sous les ordres d'Alexandre Jozon, alors capitaine, qui sera élu maire de

la commune le 7 mai 1871 pour le rester jusqu'à sa mort en 1907. Le 19 janvier 1871, il est impliqué dans le combat de Buzenval (maintenant un quartier de Rueil-Malmaison.

Cette opération militaire a pour objectif le plateau de Garches, pour menacer ensuite Versailles où le grand Etat-Major prussien est installé. Le 19 janvier, vers 7 heures, à la faveur du brouillard matinal, les troupes françaises (90 000 hommes regroupés sur les pentes du Mont Valérien) surprennent les avant-postes prussiens. Vers 15 heures, les Prussiens contre-attaquent. A 19 heures, la retraite des troupes françaises est sonnée. Les Français épuisés et démoralisés se replient.

Les pertes françaises sont importantes : environ 4 000 tués ou blessés. Les prussiens ont perdu 610 hommes. Blessé au combat, François Vilain meurt le 15 février à Paris, au 1 avenue des Amandiers (11^e), l'actuelle avenue de la République.

Alexandre Jozon déclare sa mort à l'Etat-Civil et signe l'acte de décès. Son corps est ramené à Cannes-Écluse et y est enterré.

4. Le combat n'a pas été mené par les gardes nationaux avec la discipline nécessaire, d'autant que quelques-uns tirèrent en chemin sur du gibier, donnant ainsi l'éveil à l'ennemi.
5. Ce fait d'armes, peu glorieux, n'est pas consigné dans les cahiers de comptes-rendus.
6. L'escarmouche a fait 15 tués, 5 blessés et 2 prisonniers parmi les volontaires français.
7. De l'ordre de 70 000 €. Cette somme sera couverte par un emprunt de 20 000 francs contracté par la commune et par une allocation par l'Etat d'une indemnité de guerre de 4 684 francs.



1902 : un fait divers tragique

Le Petit Parisien, 8 décembre 1902.

La région de Montereau vient d'être profondément émue par un double assassinat, qui a été découvert ce matin au hameau des Bordes à Cannes-Écluse, où un homme et une femme ont été tués dans leur domicile. Dans ce village habitaient les époux Lançon : le mari¹ âgé de soixante-dix-sept ans et sa femme, née **Eléonore Legendre**², âgée de soixante-neuf ans, qui vivaient dans leur maison et se livraient à la culture. La femme allait tous les matins porter du lait à Montereau, et c'est ce qui a amené la prompte découverte du crime. Michel, neveu des époux Lançon, surpris et inquiet de n'avoir pas vu le matin sa tante venir en ville comme d'habitude, supposa qu'il se passait quelque chose d'anormal et se décida à se rendre au hameau des Bordes. En arrivant chez les vieillards, il fut tout d'abord surpris de n'entendre aucun des bruits coutumiers à une exploitation agricole ou à une maison de campagnards. Avant d'entrer dans l'habitation, il pénétra dans l'écurie et aperçut son oncle étendu à terre sans vie. Le malheureux qui était en chemise, avait été tellement meurtri de coups, que sa figure était méconnaissable. Pour-suivant ses investigations, M. Michel ouvrit la porte de la maison, qui était fermée au loquet, parcourut la première pièce sans trouver personne et, arrivé dans la chambre à coucher, vit

sa tante encore dans son lit. Il s'approcha et constata que la pauvre femme avait été également assassinée. Comme son mari, elle avait été frappée à la tête et au visage, à l'aide d'un instrument contondant et cela, avec un tel acharnement que la figure n'offrait plus un aspect humain.

Le Petit Parisien, 9 décembre.

Des premières déclarations reçues ce matin par les enquêteurs, il a été établi que M. et Mme Lançon avaient reçu dimanche soir la visite d'un inconnu qui, avisant cette maison isolée du village, était entré et avait demandé l'hospitalité. Les braves gens accédèrent à son désir et le firent coucher dans un cellier où se trouvait un lit, au fond de l'étable renfermant trois vaches, un âne et un cheval. Il est presque certain que c'est cet individu qui a commis le double crime. Contrairement à ce que l'on croyait tout d'abord, il semble établi que le vol était le mobile du crime.

Le Petit Parisien, 11 décembre.

Les obsèques des époux Lançon ont eu lieu hier, au milieu d'une affluence considérable de monde.

La Croix de Seine-et-Marne, 21 décembre.

Un homme arrêté dans une auberge de Montereau est considéré comme l'auteur du crime des Bordes. Interrogé par les magistrats, il a déclaré se nommer Georges Pelloile, âgé de 19 ans. Conduit sur le lieu du crime, il a fourni des détails précis concernant le drame. Il reconnaît avoir commis le vol mais nie énergiquement avoir tué. Selon lui, l'arme employée serait une bêche qui aurait été jetée ensuite dans l'Yonne. Vendredi (le 19 décembre) à midi et demi, il a avoué à M. le Juge d'Instruction qu'il était bien l'auteur du double meurtre des époux Lançon. Il a déclaré qu'il n'avait pas de complice et que son crime lui rapporta 80 francs³ ; il employa 25 francs à payer une dette et dépensa le reste dans des débits de vin.

La Croix de Seine-et-Marne, 28 décembre.

Les recherches faites par le parquet de Fontainebleau ont permis de savoir que Georges Pelloile a travaillé d'octobre 1901 à juillet 1902 chez M. Eugène Saulnier, marchand de vaches à Thoury-Ferrottes. Celui-ci n'était pas mécontent de son travail, mais il le trouvait menteur, racontant à chaque instant des histoires de sorciers, de revenants, de fantômes.

1. Louis Eugène Lançon est né le 12 novembre 1825 à Villebougis (Yonne).
2. Constance Eléonore Legendre est née le 21 août 1932 à Sergines (Yonne).
3. De l'ordre de 350 € de 2022.

M. Saulnier confia un jour 1 200 fr à Pelloile qui s'acquitta scrupuleusement de la commission qu'on lui confiait. Huit jours après le crime des Bordes, Pelloile a été vu près de la tuilerie de Richereau, déchirant une lettre dont M. Saulnier a fait recueillir les morceaux qui portaient ces mots : « C'est moi, M. le Procureur, vous cherchez l'assassin des vieux époux, je le connais, c'est un jeune homme de dix-huit ans. Signature : cherchez vous trouverez. ». A côté on a ramassé une enveloppe adressée à M. le Procureur de la République de Fontainebleau.

Le Petit Parisien, 19 mai 1903, résumant les faits.

A l'une des extrémités du hameau des Bordes habitaient deux vieillards, les époux Lançon. Ces braves gens, très estimés dans le pays, passaient pour avoir quelque aisance. Leur propriété, assez éloignée des autres habitations, se composait d'une maison que précédait une large cour et d'un jardin potager. Le 7 décembre dernier, un jeune garçon de dix-neuf ans, François Pelloile, se présentait chez eux, et pour ne pas éveiller leur surprise, il les informait du but de sa visite :

- Mon père est marchand de bestiaux à Courtenay. Il m'envoie près de vous pour traiter une affaire.
- Et laquelle ?
- Je viens vous acheter votre âne. Il paraît que vous voulez vous en débarrasser.
- Ma foi, répondit le Père Lançon, je

n'avais pas plus que ça l'intention de m'en débarrasser, mais puisque l'occasion s'en présente, je ne dis pas non. Et comme les marchés se traitent mieux à table, on retint le jeune acheteur qui paraissait assez bon vivant et ne semblait pas animé de mauvaises intentions. En réalité, François Pelloile, à la physionomie si placide, était un imposteur et mûrissait d'horribles desseins. La discussion sur l'achat de maître Aliboron traîne jusqu'après le repas. Enfin on convient d'un prix, et il fut décidé que Pelloile viendrait le lendemain prendre livraison de l'animal. Le Père Lançon, d'une excellente nature et très obligeant, fit observer à Pelloile qu'il n'était peut-être pas prudent à lui de partir à une heure aussi avancée et surtout par le froid :

- Puisque vous devez emmener l'âne demain, couchez dans le fournil, proposa-t-il, vous n'aurez pas à faire deux fois le chemin de Courtenay. Les époux Lançon gagnèrent leur chambre et le jeune homme se rendit au fournil. Après quelques heures de repos Pelloile s'arma d'une vieille bêche abandonnée et, une bougie allumée à la main, il pénétra dans la chambre des époux Lançon. Les deux septuagénaires reposaient, mais ne dormaient pas. M. Lançon, surpris de le voir, demanda à Pelloile de qu'il faisait là. Celui-ci, dissimulant la bêche, répondit :

- Figurez-vous que je ne peux pas fermer l'œil. J'ai une rage de dents qui me rend fou. Je venais voir si vous n'auriez pas quelque médicament à me donner pour calmer ma douleur.
- Je vais voir mon ami, dit le vieillard. Et complaisamment, il descendit de

son lit et s'habilla. Le mal de Pelloile n'était qu'une hypocrite comédie. Après s'être occupé de lui, le Père Lançon profita de ce qu'il était debout pour aller soigner son cheval. C'était à peu près l'heure à laquelle il avait l'habitude d'aller porter à l'animal le fourrage nécessaire à sa subsistance. Pelloile le suivit dans la cour, puis, quand le vieillard, sa besogne accomplie, se disposa à regagner sa demeure le jeune garçon lui asséna un coup de bêche en plein visage. Le Père Lançon tomba à la renverse. Un flot de sang avait jailli. Le malheureux était affreusement blessé. L'œil gauche sortait de l'orbite, le nez était écrasé et l'os rentré à l'intérieur de la tête. Bien qu'il eut été mortellement frappé, son lâche et cruel agresseur, entendant ses râles et craignant qu'il ne revint à lui, s'acharna avec fermeté sur sa victime, atrocement défigurée. Il lui fractura le larynx et lui enfonça deux côtes. Ce premier forfait accompli, Pelloile, très tranquillement, les mains souillées du sang de sa victime, pénétra de nouveau dans l'habitation, et, avec une révoltante perfidie, il éveilla Mme Lançon qu'il ne voulait pas frapper étendue de crainte de ne réussir à l'assommer sur le coup. Feignant une grande peine :

- Madame Lançon, levez-vous, lui cria-t-il, levez-vous. Votre mari vient d'être frappé d'un coup de pied en plein visage par son cheval.

- Que me dites-vous là ? reprit, très émue, la septuagénaire et elle se dressa sur son séant, prête à quitter sa couche. A ce moment, l'arme qui venait de servir à assassiner le père Lançon s'abattit lourdement sur sa

tête. La pauvre vieille jeta un cri et retomba sur son oreiller. Elle était morte. Sa lugubre tâche terminée, François Pelloile se mit en devoir de saccager la maison. Il fractura les meubles, mais ne trouva pas le magot convoité. Il s'empara d'un porte-monnaie contenant 60 francs, d'une somme de 20 francs en monnaie blanche déposée dans une tasse, puis il s'enfuit. Le juge qui procéda à l'instruction de cette affaire, considère comme indispensable de s'assurer de l'état mental de l'accusé. La réponse des médecins chargés d'examiner le jeune meurtrier est catégorique : Pelloile est entièrement responsable de ses actes. La présence d'esprit dont il avait d'ailleurs fait preuve pour accomplir son double forfait démontrait suffisamment qu'on n'avait pas affaire à un fou.

Le Petit Parisien, 20 mai.

A l'audience, l'accusé a eu une pitoyable attitude. Il a beaucoup pleurniché mais n'a jamais manifesté le plus petit repentir. C'est un garçon vigoureux, le teint clair et rose, imberbe, à la physionomie bestiale et aux regards durs. Il est vêtu d'un complet veston couleur marron. Pelloile qui lors de son arrestation avait cherché à égarer la justice en accusant le neveu des époux Lançon, puis un individu imaginaire, renouvelle les aveux qu'il fit à l'instruction lorsque le juge lui prouva l'inanité de ses mensonges. Il répond par monosyllabes, met la plupart du temps un mouchoir à carreaux rouges devant sa bouche

pour cacher le plus possible son visage. Il baisse la tête. Son attitude est celle d'un sournois et d'un hypocrite. Après les formalités d'usage, il est procédé à l'interrogatoire de Pelloile. L'accusé appartient à une famille honorable. On le représente comme peu scrupuleux, d'un caractère violent et d'une force herculéenne.

M. le Président : On vous dit brutal.

L'accusé : C'est vrai : quand je suis en colère, je tuerais jusqu'à mon père (murmures dans l'auditoire).

P : Vous avez des frères et des sœurs ?

A : Je suis le septième de ma famille.

P : Comment connaissiez-vous les époux Lançon et qu'est-ce qui vous laissait supposer qu'ils pouvaient être fortunés ?

A : Je ne les connaissais pas.

P : Si, vous les connaissiez parfaitement : vous aviez été chargé par M. Montigny, maquignon, de conduire une vache chez M. Lançon et l'aspect cossu de la ferme vous a donné l'idée de venir assassiner ces braves gens.

A : C'est inexact. Je ne suis même pas entré dans la cour.

P : Enfin, ce n'est par simple intuition que vous avez tué M. et Mme Lançon : vous comptiez évidemment trouver beaucoup d'argent chez eux.

A : J'avais entendu dire qu'ils étaient riches. A la demande du Président, l'accusé rappelle ce qui se passa lorsqu'il se présenta à la ferme des Bordes, le prétexte qu'il invoqua pour capter la confiance des ses hôtes.

P : Combien offriez-vous de l'âne ?

A : Trois cent vingt francs.

P : Et combien aviez-vous en poche ?

A : Trois francs (On rit). Complaisamment, Pelloile donne le détail de ses

deux forfaits, et on sent passer un frisson en entendant cet adolescent dire avec le plus grand calme :

A : J'ai suivi M. Lançon, puis je lui ai foutu un coup de bêche sur la tête. Il s'est relevé et j'ai retapé. Cette fois il est tombé entre les pieds du cheval pour ne plus se relever. Avec autant d'insouciance il dit de quelle façon fut assassinée la pauvre Mme Lançon. Après le crime l'accusé montra une très grande inquiétude. A Montereau, où il s'était rendu aussitôt après, il but du vin chaud.

A : J'avais besoin de me réconforter, j'avais froid.

P : Le remords vous tracassait.

A : C'est bien cela.

P : Regrettez-vous votre crime ?

Pelloile pleure.

P : Si vous aviez eu ce bon mouvement au moment de frapper les époux Lançon, peut-être seraient-ils encore de ce monde.

C'est sur ces paroles que prend fin l'interrogatoire. Suivent les témoins. On entend d'abord les magistrats qui procédèrent aux premières constatations, puis les personnes qui découvrirent les cadavres mutilés des deux vieillards. Les anciens patrons de Pelloile viennent donner d'assez mauvais renseignements sur son compte. Enfin les médecins légistes chargés de l'expertise déclarent que l'accusé est responsable ; toutefois il aurait un tempérament d'une telle violence que parfois il perd la notion de ce qu'il fait. M. le procureur de la République, insistant sur l'horreur de ce double assassinat accompli avec une rare cruauté, a réclamé la peine capitale. M^o Paul de Falloy dans une éloquente plaidoirie a cherché à atté-

nuer le plus possible le crime épouvantable de son client. Les médecins, a-t-il dit, ont déclaré qu'il était responsable. En sont-ils bien sûrs ? Est-ce l'œuvre d'un cerveau sain, équilibré ? Les jurés n'ont pas osé aller jusqu'à la mort. Ils ont accordé à Pelloile des circonstances atténuantes. Aussi n'a-t-il été condamné qu'aux travaux forcés à perpétuité.

L'assassin⁴ aux travaux forcés

Les minutes du greffe de la cour d'assises de Melun de mai 1903 indiquent que Georges Pelloile sait bien lire et mal écrire, qu'il était sans domicile fixe au moment des deux meurtres, qu'il est sous mandat de dépôt depuis le 15 décembre 1902, date de commencement de la peine, et qu'il n'a pas formulé de pourvoi en cassation. C'est la fin de la partie judiciaire de l'affaire.

Le 4 octobre 1903, la Commission de classement des condamnés aux travaux forcés décide de l'envoyer au bagne de Guyane. Vu la gravité des faits, le condamné considéré comme un redoutable malfaiteur est classé en 3^e classe⁵, ce qui signifie le pire des traitements. L'extrait du registre des matricules du transporté de la 1^{re} catégorie⁶ en date du 20 octobre 1905 résume en quelques mots la vie du bagnard. Il arrive en Guyane le 8 janvier 1904 sur le navire la « Loire » et se voit attribuer le matricule 33 216. De 1904 à 1906, il est condamné deux fois : le 18 août 1904 à 2 ans de double chaîne⁷ pour

tentative d'évasion et le 22 février 1905 à 3 ans de double chaîne pour le même motif. Il est aussi puni à deux nuits de prison pour simulation de maladie, puis à 23 jours de cellule pour bavardages aux locaux disciplinaires et pour avoir quitté les rangs sans autorisation, et enfin à 128 jours de cachot pour évasion et pour avoir jeté sa double chaîne. Pendant cette même période, il est affecté au Camp Charvein, chantier forestier et camp disciplinaire près de Saint-Laurent du Maroni. Son dossier ne va pas au-delà de 1906.

Le décès n'est pas mentionné. Georges Pelloile est-il rentré en métropole à la fermeture du bagne en 1946 pour finir de purger sa peine en prison ? Ou, plus probablement, s'est-il finalement évadé pour disparaître à jamais dans la forêt guyanaise ?

4. D'après le dossier conservé aux Archives nationales d'Outre-Mer à Aix-en-Provence.
5. La 3^e classe regroupe les hommes qui n'ont donné aucun signe d'amendement, et dont la peine ne comporte pas d'adoucissement
6. Condamné de droit commun.
7. Mettre un forçat à la double chaîne signifiait enchaîner le forçat au bout de son banc avec une chaîne, qui pesait le double de poids d'une chaîne normale.



La tuilerie

Pendant presque tout le 19^e siècle, la tuilerie Lombard-Jozon a été l'industrie de Cannes-Écluse. Elle occupait un trapèze entre l'Yonne et la rue **Désiré Thoison actuelle**¹ comprenant les terres des propriétés des 1, 3, 5 et 7 de la rue Alexandre Jozon, de la rue de l'orangerie et de la rue de l'éolienne. Il n'en reste rien ou presque. Ce qui suit a pour objectif de faire une synthèse de ce que les archives nous livrent par petits morceaux. Les outils à disposition aux archives de Seine-et-Marne sont des plans et des cartes des 18^e et 19^e siècles, le cadastre actuel, les recensements de population de 1836 à 1906 et l'état civil (jusqu'à 1902).

La création

Le plan d'intendance² de 1783 est vierge de construction dans cette zone marquée en rouge. A contrario, l'atlas de 1809, conservé en deux exemplaires à la mairie de Cannes-Écluse et aux archives départementales de Seine-et-Marne, y montre des constructions. On y reconnaît (entourée de gris sur le plan) la maison de maître, qui existe encore aujourd'hui au 3 rue Alexandre Jozon, perpendiculaire à la route et en retrait. A sa gauche, le bâtiment perpendiculaire à la maison (entouré de bleu) et maintenant disparu, à l'emplacement du 1 rue Alexandre Jozon, est probablement l'atelier de fabrication des tuiles. Entre ce bâtiment et la rivière s'élève le four de cuisson des

tuiles³ (entouré de rouge) après mise en forme et séchage naturel des argiles. Une carte postale ancienne (Livery-en-Brie, Seine-et-Marne) nous montre l'allure d'un tel four. Ces fours fonctionnaient au bois, faute d'autre combustible abondant. Devant, les deux petits bâtiments (entourés de vert) pourraient être des lieux de stockage. La tuilerie a donc été fondée entre 1783 et 1809.



1. A l'époque, elle portait le nom de «Grande rue». Désiré Thoison vécut dans la première moitié du 20^e siècle et fut maire de la commune de 1919 à 1934.
2. Les plans d'intendance sont les plans cadastraux des paroisses établis par Louis Bertier de Sauvigny, intendant de la Généralité de Paris de 1777 à 1789 pour établir une meilleure répartition de la taille (l'impôt direct d'Ancien Régime).
3. Référence : matrice cadastrale de 1843.



Le créateur de la tuilerie

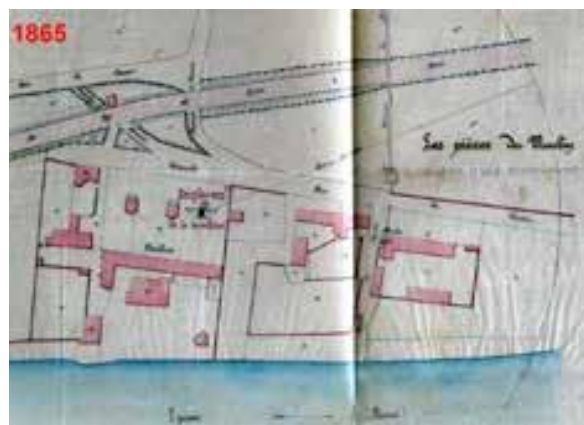
Aucun document ne permet d'établir avec certitude le nom du créateur de la tuilerie. Mais une hypothèse plausible est qu'il s'agit d'Etienne Lombard, désigné comme « maître-tuillier » sur l'acte de mariage de son fils Paul en 1831. En effet, entre 1809 et 1814¹, la famille Lombard déménage de Villeblevin (Yonne), où Etienne est marchand de bois, à Cannes-Écluse. Une fabrique de tuiles, grande consommatrice de bois, est un débouché naturel à son commerce de bois. Dans l'aventure, il s'associe financièrement avec son frère aîné Sébastien Auguste². Mais celui-ci ne prend aucune part active au fonctionnement de la tuilerie, résidant toujours à Villeblevin et continuant d'exercer son activité de « marchand de bois, entrepreneur de charrois de route ».



La vie de l'entreprise

Au recensement de 1836, Paul, le fils d'Etienne, est noté comme étant le maître-tuillier. Il a pris les rênes de la fabrication. Mais son père, maintenant désigné comme « propriétaire », en est le patron et il conserve avec son frère la propriété de l'entreprise. Les familles du père et du fils habitent la même demeure. Louis-Alexandre Jozon³, qui a épousé Clotilde, la sœur de Paul, vit également dans la propriété d'Etienne dont il possède quelques parcelles et bâtiments secondaires. Il semble que Louis-Alexandre ne s'implique pas dans la tuilerie car aucun document ne le désigne autrement que comme « propriétaire ». Son fils Alexandre naît en 1836. La carte de 1842 montre qu'un troisième bâtiment annexe sur rue, un quatrième au bord de l'Yonne, plusieurs bâtiments d'habitation (dont un pavillon de pêche, parallèle à la rue, qui devient ensuite les communs et abrite les employés de maison) et un four en bord de rue ont été ajoutés. La répartition des fonctions dans l'entreprise reste inchangée : Etienne et Sébastien Auguste Lombard sont les propriétaires, Etienne est le patron, leur fils et neveu Paul est le responsable technique de l'usine.

1. Son fils Paul est né à Villeblevin en 1809. Son autre fils Hilaire est né à Cannes-Écluse en 1814.
2. Matrice cadastrale de 1843.
3. Il est né en 1787 et a été maire de Voulx de 1834 à 1836.



Louis-Alexandre Jozon meurt peu de temps après en décembre de la même année. En 1865, une demande d'installer une machine à vapeur (à la place d'un des trois petits bâtiments sur rue) est déposée auprès [des autorités](#)⁴. La demande, signée par Alexandre Jozon, indique : « Cette machine doit servir à faire tourner un broyeur pour la préparation des terres glaises employées dans la tuilerie et en même temps faire mouvoir une pompe servant à emplir un réservoir placé audessus de la machine ». Alexandre, tuteur financier de son épouse, est donc devenu le patron de l'entreprise. Au meilleur de l'activité, la tuilerie emploie [8 ouvriers](#)⁵. En 1892, au décès de Paul, l'homme de la technique, ni ses cousins ni son neveu Alexandre ne prend sa suite comme responsable de [la fabrication](#)⁶. L'activité cesse.



La maison de maître



Les communs

4. Rien ne permet de savoir si cette autorisation a été accordée.

5. Monographie communale de 1888 (Hilaire Blin, instituteur).

6. A 56 ans, il ne s'est pas impliqué dans la gestion technique de la tuilerie. Il est le maire de la commune. Ses enfants ont déjà quitté Cannes-Écluse pour s'installer en région parisienne. Il sait qu'ils ne reprendront pas la tuilerie.

La propriété d'Alexandre Jozon

L'ensemble de la propriété (les bâtiments industriels inutilisés, la maison de maître, les communs et le parc qui va presque jusqu'au barrage) est conservé par Alexandre Jozon. En 1897 - 1898, il fait installer une éolienne entre la maison de maître et l'Yonne pour alimenter en eau les bassins du parc et l'habitation, via un réservoir intermédiaire installé dans le grenier. Le parc abrite plusieurs bassins et une serre, adossée au mur qui longe l'Yonne et exposée au sud-ouest. Un bâtiment voisin abrite un système de chauffage. Ce bâtiment existe encore, la serre ayant disparu.

La Poulotière

En 1907, au décès d'Alexandre Jozon, la famille Duhayon acquiert les terrains de [la zone de fabrication des tuiles et y fait construire](#)¹ une villa connue sous le nom de "la Poulotière".



La résidence et le parc

Simultanément, [Abel de Marthes, préfet](#)², acquiert la résidence et le parc d'Alexandre Jozon et vient prendre sa retraite à Cannes-Écluse. La propriété passe ensuite à la famille Sdilon, puis à la famille Sirugue, qui, pendant la 2^e guerre mondiale, est contrainte d'héberger des officiers allemands. Dans les années 1980, personne ne [se portant acquéreur de cet ensemble](#)³, la propriété est à nouveau scindée. La maison de maître, les communs et l'éolienne restent dans la même propriété. Le parc est loti. Les rue de l'orangerie et de l'éolienne sont créées. Tous les bassins du parc, sauf un, disparaissent alors.

1. Au n°1 rue Alexandre Jozon actuel.
2. Abel de Marthes était un homme simple et un célibataire endurci, ce qui, au tournant du 19^e siècle, fut un élément négatif dans sa carrière. On lit dans son dossier : «Goûts très simples, allant peu dans le monde. Manque de fortune pouvant le gêner dans sa position de sous-préfet». Il a quand même terminé sa carrière comme préfet de la Sarthe.
3. Un acquéreur potentiel célèbre, l'écrivain Hervé Bazin, a manifesté de l'intérêt pour l'ensemble, mais les passages des trains sur la ligne voisine l'ont définitivement découragé

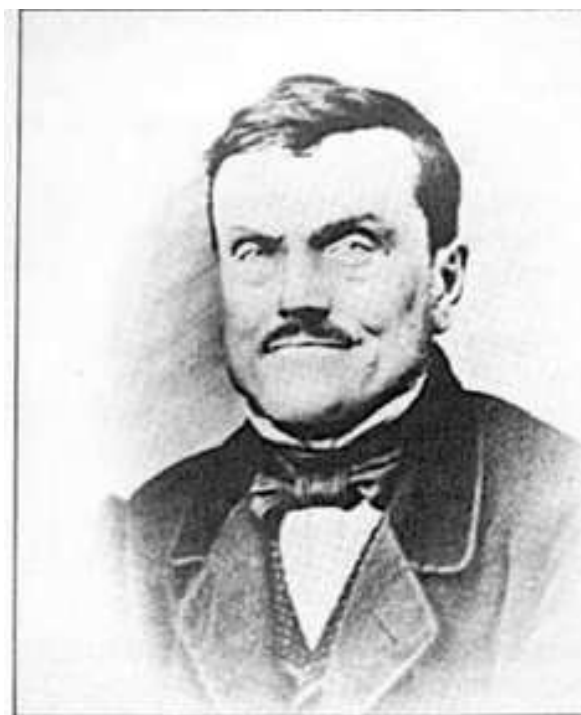


Une éolienne remarquable

En suivant l'Yonne par le chemin de contre-halage depuis la confluence du ru d'Esmans vers le barrage¹, on ne peut manquer de remarquer une éolienne et son bâtiment des pompes. A l'arrêt depuis des lustres, son histoire n'en est pas moins intéressante.

Constructeur

Ce type d'éolienne est inventé par Ernest-Sylvain Bollée (1814 - 1891) industriel manceau, et est destiné au pompage de l'eau². Ayant fait l'objet d'un brevet en 1868, elle est produite au Mans de 1872 à 1933, à environ 350 exemplaires installés principalement en France. Petit à petit, ces éoliennes sont remplacées par des moteurs thermiques ou électriques, voire détruites. Il en subsiste une centaine. Quelques-unes fonctionnent encore après restauration³.

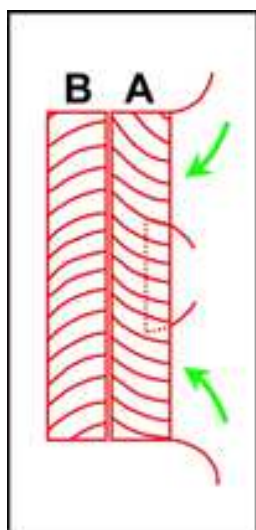


Ernest-Sylvain Bollée (1814-1891).

Fonctionnement

Le vent traverse des déflecteurs statiques montés dans une structure circulaire fixe (le stator – repère A du schéma). Les déflecteurs dirigent les filets d'air perpendiculairement au plan de chaque aube de la roue motrice (le rotor – repère B du schéma) située derrière et sur le même axe horizontal que le stator. Le rendement de la machine est ainsi maximal. Le secret du succès du mécanisme réside dans une petite hélice à 8 pales (le « papillon orienteur »), de 80 cm de diamètre, qui positionne la turbine dans le sens du vent, diminue l'angle de l'éolienne au vent en cas de vent trop important et arrête la rotation en cas de tempête. Le stator, le rotor et le papillon orienteur sont installés sur une plate-forme circulaire portée par une colonne de fonte. Un escalier à spirale permet d'accéder à une galerie de service. Par des renvois d'angle et un axe logé dans la colonne de fonte, le rotor actionne les pompes situées dans un petit bâtiment au sol. Les mouvements de l'éolienne sous l'effet du vent sont réduits par des haubans forgés. Pas particulièrement puissantes, les éoliennes Bollée, fournissent rarement plus de 3 CV⁴. Pourtant l'attention portée aux détails, une bonne exécution et une construction robuste leur permettent de pomper l'eau à des profondeurs de 100 mètres et plus. Le prix d'achat d'une éolienne comme celle de Cannes-Écluse est de 3 400

francs de l'époque⁵. Un seul monteur est nécessaire. Mais l'acheteur doit mettre à disposition un assistant, l'hébergement du monteur, le génie



civil et le transport de la machine, le puits et le bâtiment des pompes. Aucun moyen de levage important n'est nécessaire, le montage par boulonnage des pièces se faisant à l'avancement sur un échafaudage. Il dure trois semaines environ. Le construc-

teur a grand souci d'esthétique pour ses éoliennes. Les marches d'escalier sont faites de fonte nervurée et ajourée. La galerie de service a des balustres en fer forgé sur lesquels sont boulonnés les quatre lettres des points cardinaux (N, S, E, O), hautes de 30 cm en fonte de style art déco. Au sommet une girouette d'une longueur de près de deux mètres permet de repérer l'orientation du vent avec précision⁶.



Détail du mécanisme

L'éolienne de Cannes-Écluse

Elle est installée dans les années 1897 – 1898 par Alexandre Jozon, alors maire de la commune et ancien propriétaire de la tuilerie. Ses principales caractéristiques sont ⁷ : Elle alimente en eau l'habitation d'Alexandre Jozon, via un réservoir intermédiaire installé dans le grenier, ainsi que les bassins du parc.

Hauteur totale	15 mètres
Diamètre du stator et du rotor	2.5 mètres
Nombre de pales du rotor	18
Nombre de déflecteurs du stator	24
Poids de l'ensemble (tête, colonne, escalier, haubans, pompe)	3 500 kg
Capacité d'élévation d'eau (pour un vent constant de 6m/s - soit 21.6 km/h - et une hauteur de 25 m)	0.65 m³ par heure
Poids de l'ensemble (tête, colonne, escalier, pompe)	3 500 kg



Vue générale de l'éolienne et du bâtiment de la pompe

1. Le chemin est un cul de sac depuis sa fermeture dans les années 1960.
2. Voir le site Internet des amis de l'éolienne Bollée : http://www.archivingindustry.com/Eolienne/index_fr.htm
3. Dolus-le-sec (Indre-et-Loire), Esvres (Indre-et-Loire), Cins-Mars-la-Pile (Indre-et-Loire), ...
4. 2 208 watts.
5. De l'ordre de 14 000 euros.
6. La girouette de l'éolienne de Cannes-Ecluse a disparu.
7. Dans la gamme des éoliennes Bollée, il s'agit du type 1. Les types 2 et 3 sont respectivement 2 et 4 fois plus puissantes.



Détail du papillon orientateur (il ne subsiste que deux pales)



Plaque signalétique



Les écoles de Cannes-Écluse

Le premier instituteur connu s'appelle Edmé Christophe Hémon. Il officie chez lui et accueille les enfants de ceux qui peuvent le rémunérer. On est en 1745. Après la révolution, la Commune recrute l'instituteur et fixe les tarifs. Seuls les garçons sont accueillis. Suivant les régimes politiques, le conseil municipal lui impose des contraintes très laïques (1^{re} République¹ ou très religieuses (1^{er} Empire²). En 1813, pratiquement 100 % des garçons en âge d'aller à l'école (de 5 ou 6 ans à 12 ans), soit 40 élèves, fréquentent l'école (mais pas pendant les fenaisons, les moissons et les vendages). Le revenu annuel de l'instituteur s'élève à 450 francs environ³.



Jusqu'en 1835, la Commune ne possède pas de bâtiment d'école. La classe est faite par l'instituteur dans sa maison ou dans une maison louée à cet effet. A cette date, Commune fait l'acquisition d'une maison située rue Saint-Georges (au n°13 actuel). L'instituteur est logé sur place dans une petite chambre dans le grenier. Les filles étant peu à peu scolarisées, l'enseignement y est mixte jusqu'en 1857. Mais, modeste et d'un confort minimal, l'école devient trop petite avec le développement de l'instruction. Une institutrice est recrutée alors pour éduquer les filles. Elle enseigne dans un autre bâtiment loué à cet effet. De ce fait, l'école de la rue Saint-Georges est soulagée et elle suffit pendant plusieurs années. Après de longs pourparlers, le Conseil municipal choisit l'emplacement de l'ancien cimetière (la place Charles de Gaulle actuelle) transféré en 1867, pour la construction d'un bâtiment abritant la mairie, deux salles de classe et les logements de deux instituteurs. Ce bâtiment est mis en service en 1869.

Jusqu'à la première guerre mondiale la classe de la rue Saint-Georges continue à être utilisée, quand les fluctuations de population le demandent, simultanément avec l'école de la place du village. Le bâtiment est ensuite acquis et amélioré par Louis Sanvoisin, le créateur et patron de l'entreprise de produits en béton armé, qui était située à l'extrémité Est de la rue des Bordes. Entre les deux guerres, les évolutions démographiques⁴ font qu'il n'y a plus besoin que des deux classes du bâtiment de la place de l'église.



Dès la fin de la 2^e guerre mondiale, c'est le baby-boom (674 habitants en 1936, 824 en 1954). La Commune doit louer une salle à l'angle de la rue Désiré Thoison et de la rue Chaude, jusqu'à ce que l'école derrière l'église (l'actuelle école maternelle des Jonquilles) soit mise en service en 1952. En 1967, la population scolaire augmentant, la commune acquiert un



1. La délibération du conseil municipal acceptant le Sr Tronet comme instituteur précise : «la municipalité se charge de surveiller à ce que le citoyen Tronet n'ait point à enseigner des préceptes ou maximes contraires aux lois et à la morale républicaine (c'est à dire religieux) et en cas de gravité il sera dénoncé et puni selon la loi».
2. Comme sonner l'angélus, chanter aux offices, faire le ménage dans l'église.
3. A Paris, un ouvrier gagnait 1 franc environ par jour et un artisan 5 francs, soit en retirant les dimanches et jours fériés de 300 à 1 500 francs par an. L'instituteur de Cannes-Écluse était juste au-dessus du SMIC (même si ce terme ne date que de 1970), mais il était logé et n'enseignait pas pendant les fenaisons, les moissons et les vendanges. Il pouvait alors aider aux travaux des champs.
4. De 1750 à 1945, la France a connu un taux de natalité très faible, le plus bas d'Europe, alors que le reste du continent connaissait un véritable essor démographique.

bâtiment provisoire qui est installé à côté de l'église, perpendiculairement à la rue. Il abrite deux classes. La population continuant à grimper (1140 habitants en 1968, 1533 en 1975), la Commune décide la construction d'un nouveau groupe scolaire. Il est inauguré en 1971 le même jour que le nouveau pont sur l'Yonne. C'est l'actuelle école des Tournesols. Les classes du bâtiment provisoire construit en 1967 ne sont plus nécessaires. Le bâtiment est affecté à d'autres fonctions. Il abrite alors le Club des Jeunes et le club de la Belle Epoque. Des extensions des deux groupes scolaires (école des Tournesols et de l'école des Jonquilles) sont réalisées à la fin des années 1990.

La mairie ayant été transférée dans ses locaux actuels, l'ancien bâtiment mairie-école de la place Charles-de-Gaulle est reconvertie et accueille

la bibliothèque et deux logements. Le bâtiment est vendu par la commune en 2016. La cantine scolaire construite derrière l'école maternelle rend bien des services aux cannois mais son éloignement de l'école primaire pose problème :



les élèves des primaires doivent se rendre à pied à la cantine, par tous les temps et par un cheminement non sécurisé. Même si enseignants et accompagnateurs sont extrêmement vigilants, ce système n'est pas satisfaisant. En conséquence, la commune décide en 2020 de regrouper les deux établissements en transférant l'école maternelle dans l'actuel centre de loisirs, à côté du gymnase, et la cantine dans une extension de l'actuelle salle des fêtes. Et le centre de loisirs va s'installer dans l'ancienne école maternelle. Les transferts croisés sont terminés à la rentrée 2022.





L'usine Sanvoisin

Le créateur

Le 10 décembre 1897, [Louis Sanvoisin](#)¹, entrepreneur de maçonnerie à Montereau-fault-Yonne, fait breveter un procédé de fabrication de pierres artificielles en ciment. En 1898, il crée une entreprise de fabrication, l'Usine Saint-Louis, et construit une usine à Varennes-sur-Seine, [route de Cannes](#)².

Le début de l'usine de Cannes-Écluse

Louis Sanvoisin, même [s'il n'a pas beaucoup fréquenté l'école](#)³, est un entrepreneur dynamique. En 1919, le site de Varennes étant trop petit, il construit pour l'Usine Saint-Louis une nouvelle usine à Cannes-Écluse, à l'extrémité de la rue des Bordes, au bord de l'Yonne, aux confins de Marollessur-Seine.

La succession de Louis

La structure de l'entreprise évolue en société anonyme. L'entreprise « L. Sanvoisin » est officiellement créée le 20 juin 1926 avec [un capital social de 1 800 000 francs](#)⁴ Charles, le fils aîné de Louis, [prend sa suite](#)⁵ et devient le patron de l'usine de Cannes-Écluse. En 1934, au décès de Charles, la direction de l'entreprise passe à René Cretté, son gendre. En 1935, la gamme de production est large. Le catalogue mentionne les produits suivants : pièces moulées en ciment et ciment armé, agglomérés, moellons de mâchefer, poteaux pour entourages, clôtures, contreforts pour murs, marches évidées, appuis de croisées, linteaux creux, tuyaux en ciment, dés pour poteaux, dalles, bordures de jardin, bordures de trottoirs, chapiteaux, hourdis creux, bancs de jardin, regards de puits, réservoirs, bassins-lavoirs, auges, abreuvoirs, clapiers, mangeoires pour lapins, saloirs, éviers, fosses septiques, épurateurs, sièges à la turque, lavabos, caveaux transportables en ciment armé, études et réalisations à la demande. L'entreprise compte alors 60 personnes et a des dépôts sur les ports de Villeneuve-Saint-Georges, Choisy-le-Roi, Charenton et Viry-Chatillon. Durant les quelques mois que René passe sous les drapeaux de septembre 1939 à juin 1940, son épouse assure l'intérim. De juin à août 1940, l'activité cesse pendant l'exode et les quelques jours où

1. De son prénom complet, Pierre Louis Sanvoisin est né le 17 juillet 1862 à Germigny-l'Exempt (Cher).
2. Cette première entreprise périclité dans les années 1930 et fait faillite en 1936. Le site de Varennes est repris par Cimenfer, son concurrent et voisin, dans lequel Louis Sanvoisin a aussi des intérêts.
3. Il ne sait ni lire ni écrire, mais il sait certainement bien compter et diriger ses ouvriers.
4. De l'ordre de 1 million d'euros de 2013.
5. Louis Sanvoisin se consacre alors à d'autres activités, dont une usine à la Grande-Paroisse. Il meurt en 1941.



tique, qui quitte les lieux dans les années 2010. Un lotissement est alors construit.

Les souvenirs de l'entreprise L. Sanvoisin



les troupes d'occupation s'installent provisoirement dans le site. Pendant la suite de la guerre, René reprend les rênes de l'entreprise, mais l'activité est réduite, sans jamais vraiment cesser. Le nombre d'employés ayant diminué, en particulier à cause de la guerre, l'entreprise ne compte plus que 10 salariés quand, en 1962, René Cretté prend sa retraite⁶.

La fin de l'activité

L'entreprise est alors acquise par M. Wouters, qui délocalise « Les Ateliers Paris » son entreprise de fabrication de ponts-roulants de Nogent-sur-Marne sur le site de l'entreprise L. Sanvoisin, menant les deux activités de front. Petit à petit les deux entreprises périssent et au décès de leur propriétaire elles cessent toute activité. En 1976, le site est acquis par Dupessey, entreprise de transport et de recyclage de verre et de plas-

De l'entreprise créée par Louis Sanvoisin, jusqu'à la construction du lotissement, il subsistait encore quelques bâtiments dont la maison du directeur et un atelier au bord de l'Yonne portant une inscription qui résume la gamme des produits et qui est visible de la rivière et de la voie ferrée Paris – Lyon. Maintenant, il ne reste plus que le quai de chargement des produits sur des péniches et, face à la place Charles de Gaulle, la maison de la belle-mère de Louis Sanvoisin construite avec des parpaings imitant la pierre. A Cannes-Écluse et aux environs, on peut encore voir quelques produits fabriqués par l'entreprise Sanvoisin.



6. Annuaire industriel, répertoire général de la production française, 1935.



Une fabrique d'eau de Javel

Le fondateur

Arthur Audry est né le 19 juillet 1871 à Véron dans l'Yonne. Il est le fils de parents âgés. Son père Edmé a 43 ans et sa mère Sophie Roussel a 45 ans. [Tous les deux sont des manouvriers¹](#). En 1898, Il épouse Marie-Henriette Dufeu à Véron. En 1900, ils arrivent à Cannes-Écluse. Arthur est employé par Alexandre Jozon, le maire, comme cocher. Ils déménagent ensuite plusieurs fois. Leurs deux premiers enfants naissent à Véron : Georges, né en 1899 et mort en bas âge, Cécile, née en 1905. Ils se fixent finalement à Cannes-Écluse. En 1908, Arthur intègre la Fraternelle, association catholique où [les jeunes pratiquent la gymnastique et le théâtre²](#). En 1918, la famille s'agrandit d'un garçon, Raymond, né à Cannes-Écluse.



Les débuts



Le 8 février 1910, Arthur Audry s'associe à Jean Prette, de Digoin (Saône-et-Loire), pour installer une fabrique d'eau de Javel et de produits dérivés dans le « Moulin à Cailloux », à Es-mans, sur le ru, dans la rue du même nom. Mais l'association ne tient que quelques mois et est dissoute le 20 décembre 1910. Arthur, prudent, conserve en parallèle son emploi de cocher chez Alexandre Jozon, emploi qu'il quitte en 1911. Mobilisé en 1914, il est au front jusqu'en 1917. Pendant cette période, il est associé à André Cossu, son employé, pour continuer la fabrication d'eau de Javel. L'association est rompue le 1^{er} juillet 1917 quand Arthur quitte l'armée. Et Arthur continue seul.



La pleine activité

A mi-chemin de Cannes-Écluse et de Varennes, il construit des maisons jumelles et un atelier pour poursuivre la production. Son épouse Marie-Henriette Dufeu est copropriétaire du fonds de commerce. En 1929, il acquiert un camion Chevrolet pour commercialiser sa production sous le nom de « L'Hermine ».

La même année, il est élu conseiller municipal dans l'équipe de Désiré Thoison. L'entreprise emploie quelques ouvrières, et aussi son gendre, Georges Piou, qui effectue les livraisons.

La succession

Arthur meurt à Montereau le 24 août 1936. Il a 65 ans. Sa veuve prend sa suite à la tête de l'entreprise. Ses deux enfants Cécile, veuve de Georges, et son fils Raymond en assurent le fonctionnement. En 1938, l'entreprise évolue avec l'entrée des deux enfants au capital. L'entreprise prend le nom de « Audry-Piou ».

La guerre 1939-1945

Mobilisé en 1939, Raymond est fait prisonnier en mai 1940 à Athies sous Laon (Aisne) et envoyé au Stalag II-ANeubrandenburg, à Fünfeichen, dans le nord de l'Allemagne. En juin 1940, la production s'interrompt avec l'exode des civils, la débâcle des troupes françaises et le passage des troupes allemandes. Elle reprend ra-

pidement trois mois après, mais sans Raymond. En 1943, avec l'aide des médecins militaires français qui le font passer pour tuberculeux, celui-ci est rapatrié sanitaire. Il reprend son activité professionnelle et même un peu plus. **Bénéficiant d'un ausweis**³ pour pouvoir circuler et effectuer ses livraisons, il a une grande liberté de déplacement. Il est ainsi en rapport étroit avec la résistance locale (Henri Ballot, vétérinaire, André Delaigue, médecin, Georges Luthereau, chirurgien, Jacques Lepesme, mécanicien dentiste). L'usine sert de point central pour les transmissions, fournissant une planque discrète pour le poste de radio clandestin. Les ouvrières de l'usine sont dans la confiance et se taisent.



Raymond, Cécile et sa fille Jocelyne
le 22 mars 1940

La fin de l'entreprise

Raymond et Cécile cherchent ensuite à se lancer dans la commercialisation de savon liquide estimant que c'est l'avenir. Mais c'est très compliqué, face aux grands groupes industriels. Raymond Audry tient régulièrement un stand à la foire de Montereau pour promouvoir la production qu'il commercialise sous les marques « Lessive E A P » (Établissements AudryPiou) et « Javel Hermine ». **En concurrence directe avec la société Vildey-Barrault**⁴, et sous la pression de la grande industrie, l'entreprise cesse ses activités en 1956.

1. Le manouvrier est un ouvrier, le plus souvent agricole, qui accomplit des travaux saisonniers pour le compte d'autrui.
2. Elle organise et participe à des concours de gymnastique régionaux où elle glane de nombreux prix. Elle disparaît en 1914, au déclenchement de la 1^{ère} guerre mondiale. Laisser-passer.
3. Installée à un kilomètre, 8 route de Cannes à Varennes-sur-Seine.
4. Installée à un kilomètre, 8 route de Cannes à Varennes-sur-Seine, elle fonctionnait déjà en 1891. Elle cesse son activité dans les années 1960.

Les associations¹ du 20^e siècle

La Société de secours mutuels

Une **société de secours mutuels**² est créée le 8 novembre 1881 sous le nom de « Société de la commune », avec Alexandre Jozon, le maire,

comme président. Société approuvée, elle compte en 1894 16 membres honoraires et 52 participants. Elle reçoit une subvention communale annuelle et des legs. Elle fête ses 50 ans le dimanche 14 février 1932 lors d'une réunion avec banquet et bal.





La 1^{er} Fraternelle

D'inspiration catholique³, elle date des années 1900. Ses activités sont la gymnastique et le théâtre. Elle organise et participe à des concours de gymnastique régionaux⁴ où elle glane de nombreux prix. Elle disparaît au début de la 1^{ère} guerre mondiale en 1914.

Le Lilas Blanc

Créée le 9 avril 1913, cette « Société musicale, artistique et littéraire » ne survit pas au déclenchement des hostilités en 1914. Les cartes de membres de 1914 ne sont pas distribuées.

1. Ce texte n'a pas la prétention d'être exhaustif. Que les dirigeants et les membres des associations omises par simple méconnaissance veuillent bien être indulgents.
2. Les sociétés de secours mutuels sont les ancêtres des mutuelles. Les membres s'acquittent d'un droit d'entrée et d'une cotisation mensuelle. Ces sociétés pratiquent l'entraide entre les adhérents en cas de maladie, infirmité, accident ou chômage. Au 31 décembre 1862, on comptait en France 4 582 sociétés de secours mutuels, avec 639 044 membres (73 881 membres honoraires et 565 163 participants). Les sociétés « libres » ne subissent aucun contrôle de l'Etat mais ne bénéficient pas de subventions. Les sociétés « approuvées »



bénéficient de subventions départementales et communales en contrepartie d'un contrôle de l'Etat.

3. Le journal catholique « La Croix de Seine-et-Marne » mentionne la Fraternelle pour la première fois en avril 1905.
4. Dans ses chroniques, l'abbé Zemmer mentionne plusieurs succès de 1906 à 1911



L'avant-garde

L'Avant-garde de Cannes-Écluse est une société de tir créée le 4 octobre 1907 et affiliée à l'Union nationale des Sociétés de tir de France. Son siège social est à l'école des garçons⁵. Les activités s'arrêtent en 1914 pour reprendre en 1918, mais pour une brève période, l'objectif d'avant-guerre – préparer la revanche de la

défaite de 1871 – ayant été atteint. Elle cesse toute activité en 1921. Son drapeau est exposé à la mairie.



La confrérie de Saint Fiacre

Créée au tournant du ^{ixx}^e siècle, la confrérie regroupe les maraîchers et jardiniers dont [Saint Fiacre est le patron](#)⁶. Chaque année, le dernier dimanche d'août, elle organise une célébration avec grand messe, cantiques traditionnels, bénédiction et distribution de la brioche offerte par la confrérie à la population et procession pendant laquelle la statue du saint est portée sur un [brancard](#)⁷. L'après-midi des festivités profanes sont proposées aux [cannois](#)⁸.



L'association des anciens combattants

Créée au sortir de la première guerre mondiale, elle accueille ensuite les anciens de 1939 – 1945. Le 31 mars 1981, avec l'approbation de [la commune](#), [son statut évolue encore](#)⁹ pour accueillir les anciens combattants de tous les autres conflits dans lesquels la France a été engagée, en particulier la guerre d'Algérie. Elle participe activement aux commémorations du 19 mars (cessez-le feu en Algérie en 1962), du 8 mai (armistice de 1945) et du 11 novembre (armistice de 1918). L'association, qui comptait une cinquantaine d'anciens combattants des trois conflits en 1981, n'en comporte plus maintenant qu'une vingtaine, tous anciens d'Algérie.

La 2nde Fraternelle

En 1943, sur une idée de l'instituteur et secrétaire de mairie, Marcel Le-bègue, une association informelle est créée par un groupe d'une vingtaine de jeunes cannois sous le nom de « Association de la jeunesse ». Elle est laïque et apolitique. Les jeunes, privés des distractions habituelles (bals, fêtes, ...) par [les restrictions liées à la guerre](#)¹⁰, cherchent à s'occuper tout en se rendant utiles. L'idée est de proposer des spectacles aux cannois et d'utiliser le produit des représentations pour envoyer des colis à la dizaine de cannois prisonniers en Allemagne. Après la guerre, le 15 septembre 1945, l'association est officiellement déclarée à la préfecture de



Seine-et-Marne, sous le nom de « La Fraternelle ». Les buts déclarés sont la pratique des arts et des sports, la distraction et l'entraide. Le siège social est à la mairie. En pratique les activités principales sont le théâtre¹¹, les variétés et la musique. La Fraternelle répète et joue dans la «salle de gymnastique», rue du château, don de la comtesse Hélène de Fitz-James à la commune. Les jeunes en ont cimenté le sol et aménagé la scène, installant des vestiaires en-dessous. Des spectacles sont également donnés dans la salle arrière du café de la rue Désiré Thoison. Les activités de l'association cessent en 1953. Le drapeau est déposé à la mairie.

1.



5. Avant 1914, un des objectifs des sociétés de tir était de former les jeunes français au maniement des armes. La loi du 28 mars 1882 – l'une des lois « Jules Ferry » – sur l'enseignement primaire obligatoire met les exercices militaires au nombre des matières d'enseignement des écoles primaires publiques de garçons.
6. Saint Fiacre est un moine irlandais du 7ème siècle, fondateur d'un monastère proche de Meaux (dans l'actuel village de Saint-Fiacre où le saint est enterré). C'est le patron des jardiniers, des guérisseurs et de la Brie.
7. La statue et le brancard sont encore visibles dans l'église.
8. En 1968, le Bulletin de la Société d'Histoire et d'Art du Diocèse de Meaux décrit ainsi les festivités de 1920 : les musiciens de la fête foraine précédaient le cortège qui partait du café jusqu'à l'église, garçons et filles bras dessus bras dessous. Suivait la messe, où l'on chantait un cantique en l'honneur de Saint Fiacre. A la sortie de la messe, une porteuse de brioche bénie en distribuait les morceaux. Puis un cortège partait dans le village distribuer d'autres brioches aux membres honoraires de la confrérie. Chaque brioche offerte était placée dans une assiette recouverte d'un linge, sous lequel le notable glissait une pièce. Les festivités se continuaient par un banquet, suivi d'un bal. Le soir, un champagne d'adieu regroupait les participants.

9. En particulier parce que les anciens de 1914 – 1918, qui la dirigeaient depuis sa fondation, avaient atteint un âge canonique (Kléber Solègre, président depuis 1926, avait 88 ans. Il avait aussi été conseiller municipal pendant de nombreuses années et dirigeant de la Société de secours mutuels et de l'Avant-Garde).
10. Les bals sont interdits depuis le 12 mai 1940, début de la « drôle de guerre ».
11. Le président de l'association, Jacques Bordier, est aussi le metteur en scène des spectacles.

Les associations des années 1960 – 1970

Les années difficiles de l'après-guerre passées, plusieurs associations sportives et culturelles naissent à la fin des années 1960 et dans les années 1970 : - le C.S.C.E., Club Sportif de Cannes-Écluse, fondé le 15 septembre 1967¹², - le Comité des Fêtes et Loisirs de Cannes Écluse, fondé en mars 1970, le Club des jeunes, fondé au printemps 1970, - le Club de la belle époque, fondé le 22 novembre 1970, - le Club photo, fondé en 1972, - la Boule cannoise. Certaines de ces associations ont disparu, d'autres survivent malgré la difficulté à renouveler les dirigeants bénévoles, d'autres sont florissantes.

12. Avec, pour commencer, la section Plongée Sauvage (créée le 25/09/1967, devenue Plongée Nautisme le 13/01/1970); rejointe entre 1970 et 2000 par les sections Handball (1972), Ski nautique (1973), Football, Gymnastique volontaire, Cyclo Sportive et Yoga (1975), Basket Ball (1976), Voile et Planche à Voile (1979), Aérobic (1983), Yosekam-Budo (1993), Multisport (1995), Badminton (1997). Quelques sections disparaissent et d'autre apparaissent au 21ème siècle, de sorte qu'en 2014 le C.S.C.E. est composé de 9 sections : Plongée, Ski Nautique, Gymnastique, Yoga, Voile, Football, Badminton, Judo et Karaté.





2 août 1914 : les Cannois sont mobilisés

Depuis des mois la tension internationale monte, des blocs se constituent. Mais les cannois n'y sont pas très sensibles. En effet les moyens d'information sont assez rares. Il y a bien un journal local « **L'informateur de Montereau** », mais ses quatre pages parlent peu de politique internationale et il couvre surtout les informations locales, plus ou moins importantes. Les 600 cannois sont principalement des ouvriers, des commerçants, des artisans que la géopolitique européenne intéresse peu. Deux familles aristocrates habitent sur place, mais elles ne s'intègrent pas beaucoup dans la vie de la commune. La classe moyenne est réduite aux trois instituteurs, au curé, à quelques techniciens du PLM, la compagnie de chemin de fer, et à deux ingénieurs.



La préparation à la guerre

Chaque trimestre les maires des communes françaises envoient à l'administration militaire un état des ressources communales (réserves de grain, de farine, de sucre, de sel, de paille, de fourrages, nombre de bovins, d'ovins, de porcins, ...). On apprend ainsi que Cannes-Écluse possède en moyenne 130 vaches et 900 moutons. L'armée demande aussi aux maires de dresser des inventaires des capacités d'accueil de troupes de passage. Cannes-Écluse pourrait accorder un abri à 2 000 hommes environ. Cet accueil n'est pas que théorique car régulièrement des troupes comprenant de quelques

dizaines d'hommes à 2 000 soldats (et leurs chevaux) venant de Paris et se rendant à Mailly-le-Camp (Aube) pour des exercices font une étape dans la commune. Le Maire a préparé une liste d'hébergeurs, volontaires ou non, qu'il sollicite régulièrement. Depuis des décennies, dans l'optique d'une reconquête de l'Alsace et de la Moselle (même si on n'en parle pas officiellement), l'État voit d'un bon oeil les associations promouvant le maniement des armes et l'éducation physique des jeunes gens. À Cannes-Écluse, deux associations sont actives dans ces domaines : la Fraternelle, société de gymnastique, et l'Avant-garde, société de tir, créées dans les premières années du siècle (voir le chapitre précédent « les associations du xx^e siècle »).

Les Cannois et l'armée

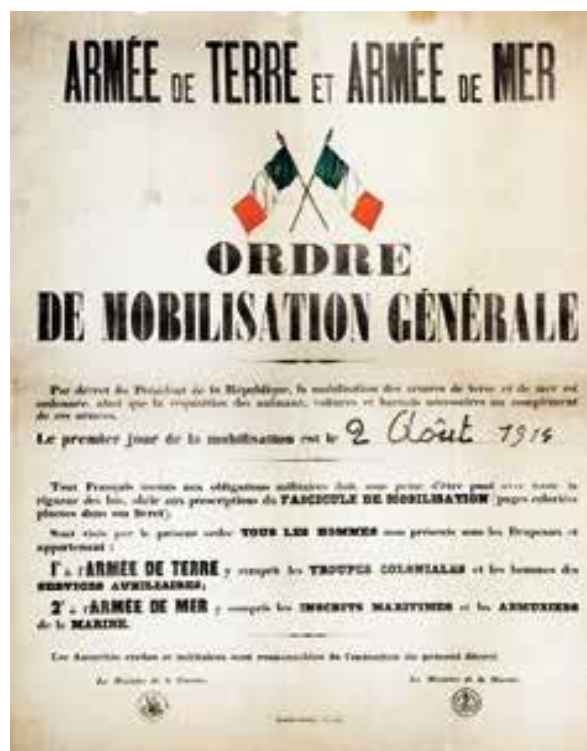
Depuis 1872, le service militaire est obligatoire. D'abord de cinq ans, il passe à deux ans en 1905, puis à trois ans en 1913. Tous les hommes l'ayant accompli ont en leur possession un livret militaire sur lequel sont notés les déménagements successifs et, surtout, l'endroit où se rendre en cas de mobilisation. En 1914, 31 cannois, nés entre 1873 et 1879, savent qu'ils seront mobilisés dans la « **Ter ritoriale** »¹. 40 autres, nés entre 1880 et 1890, devront rejoindre l'« **Armée d'active** », les combattants. 13 sont déjà sous les drapeaux, accomplissant leur service militaire. Enfin, 32 autres, trop jeunes en 1914, ignorent encore qu'ils seront mobilisés quand ils atteindront 20 ans d'ici 1918.



La Mobilisation générale

Les antagonismes entre états européens, les systes d'alliances, la course aux armements, et, étincelle qui met le feu aux poudres, l'attentat de Sarajevo, conduisent les grandes puissances à se mettre en ordre de bataille. Le 1^{er} août 1914, le gouvernement français déclare la Mobilisation Générale. Se met alors en fonctionnement une mécanique prévue depuis longtemps. Le même jour, le maire de Cannes-Écluse, comme tous les maires de France, reçoit un télégramme officiel, bien laconique « **Ordre de mobilisation Générale. Le premier jour de la mobilisation est le dimanche 2 août** ». Le 2 août sont apposées des affiches disponibles dans les mairies depuis plusieurs semaines sur lesquelles la date du 2 août est ajoutée à la main. Les 880 000 hommes de l'active sont déjà dans les dépôts et casernes. Ils sont rejoints par les 2 200 000 hommes de la réserve. Puis par les 700 000 hommes de la territoriale. La réserve de la territoriale est incorporée à partir du 16 août. Le transport des réservistes et des territoriaux de leur domicile à leur dépôt d'affectation se fait essentiellement par voie [ferrée](#)², dans un vaste chassé-croisé de 10 000 trains de voyageurs traversant la métropole dans tous les sens et transportant gratuitement les mobilisés en tenue [civile](#)³. Dès le 2 août, les maires de Seine-et-Marne demandent des sursis à l'incorporation des boulangers (que ferait le français sans son pain ?) et des ouvriers agricoles (les travaux estivaux ne sont pas terminés). La première requête

semble avoir été entendue ; par contre à la seconde le préfet répond « **solidarité, mise au travail des retraités, des femmes et des jeunes filles** ».



Une avalanche de dépêches officielles

Durant le seul mois d'août 1914, le maire, Alphonse Blanchard, reçoit du préfet pas moins de 41 dépêches.

1. L'armée territoriale et sa réserve se composait d'hommes ayant accompli leur temps de service dans l'active et la réserve, âgés de 34 à 49 ans, considérés comme trop âgés et plus assez entraînés pour intégrer un régiment d'active ou de réserve.
2. Le 1^{er} août, les réseaux de chemins de fer reçoivent l'ordre de mobilisation générale, à partir du 2 août 1914, les chemins de fer sont sous contrôle militaire.
3. Les instructions aux mobilisés précisent : « Il est recommandé aux hommes convoqués de se mettre en route avec deux chemises, un caleçon, deux mouchoirs, une bonne paire de chaussures, de se faire couper les cheveux et d'emporter des vivres pour un jour ».

Les premières sont transcrites par le télégraphiste sur les formulaires officiels, mais rapidement à cours, il se contente ensuite de feuilles de cahier d'écolier. Des inventaires de toutes sortes sont dressés (nombre de médecins résidents, réserves de farine, vaches en lactation, réserves d'avoine, ...). Des restrictions et des obligations de toutes sortes sont mises en place. Le 3 août : interdiction de vendre des armes ; le 4 août : les étrangers sont assignés à résidence (une vingtaine dans la commune, principalement des belges travaillant dans les fermes) ; le 5 août : cafés et bars ferment à 20 heures ; le 8 août : les postes de télégraphie privés doivent être détruits ; le 9 août : les automobiles ne doivent pas circuler entre 19 h 30 et 4 h 30 ; le 15 août : demande de faire preuve la solidarité envers les familles des soldats anglais, russes, belges et serbes ; le 17 août : la vente d'absinthe est interdite.

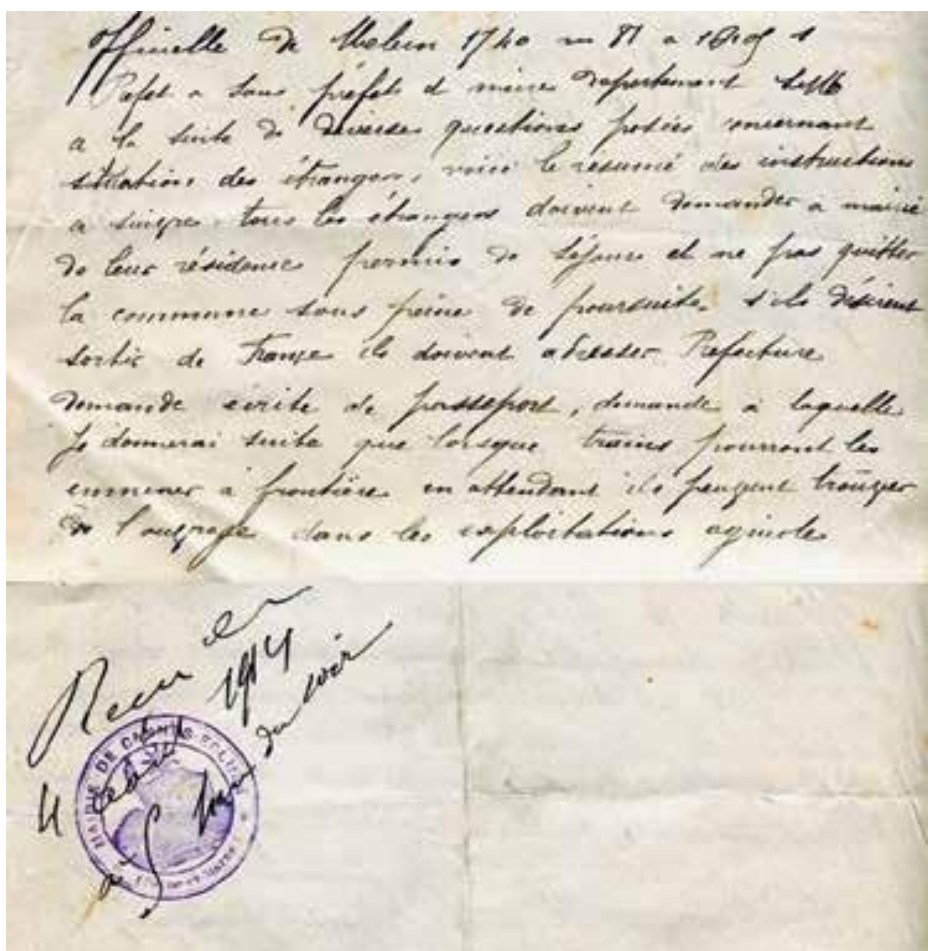
L'affaire des bouillons Kub

Une dépêche du 4 août 1914, demande de détruire les affiches publicitaires pour le bouillon Kub. Depuis 1907, la société créée par Jules Mag-

gi, citoyen suisse, commercialise les bouillons Kub. Bon marché, « **10 centimes pour un litre de bouillon** » selon son slogan publicitaire, le bouillon Kub devient un incontournable des cuisines. Maggi est fournisseur officiel de l'armée française.

Ce succès ne laisse pas ses concurrents indifférents. Sur des rumeurs distillées par ses concurrents et relayées par l'extrême-droite française, Maggi est soupçonnée d'espionnage pour le compte des Allemands. Pour assimiler le bouillon Kub aux Allemands, l'opinion publique se base sur une seule lettre : le « **K** » de Kub, à consonance germanique. Probablement le K de Kaiser (empereur en allemand) ! Les affiches bouillon Kub sont considérées comme de la propagande allemande. Pire, elles seraient en réalité des messages codés pour faciliter leurs opérations militaires. La rumeur prend une telle ampleur que le ministère de la Défense envoie un télégramme aux préfets ordonnant la destruction des affiches publicitaires « **placées le long des voies ferrées et particulièrement aux abords des ouvrages d'art importants, viaducs, bifurcations** ». En 1916, Maggi est innocentée.





Georges de Tressan

Son nom figure sur le monument aux morts. Deux plaques dans la chapelle familiale (au fond du cimetière de Cannes-Écluse, dans l'axe de l'allée centrale) rappellent son souvenir. Voici son histoire.

La famille de la Vergne de Tressan

Georges de la Vergne de Tressan naît le 3 mai 1877 à Saint-Germain-en-Laye dans une famille noble. Son père, Henri de la Vergne de Tressan, militaire de carrière, est marquis de



Tressan (la maison de la Vergne de Tressan a donné à la France un cardinal, un archevêque, deux évêques et deux écrivains illustres, dont un académicien français). Henri de la Vergne est propriétaire de la demeure qui est maintenant la mairie de la Commune. Il est maire de Cannes-Écluse en 1907-1908. Mort en 1911, il est inhumé à Cannes-Écluse. Sa mère, Berthe de la Moussaye, morte à Cannes-Écluse en 1939, est fille de vicomte.

Georges de Tressan entre en 1898 à l'École spéciale militaire de Saint-Cyr dont il sort sous lieutenant en 1900. C'est un brillant élève-officier (ses professeurs notent : excellentes notes, culture générale développée à un très haut degré, conférencier de premier ordre, très bon officier actif, intelligence brillante et très fine, ...). Marié en 1904 avec Christine Noële Morillot, il a cinq enfants. Françoise, l'ainée, née en 1906 et morte en 1996, est la dernière occupante privée de la demeure familiale de Cannes-Écluse, qu'elle vend en 1984 à la Commune qui en fait la mairie en 1986. En 1906, il écrit « **La pénétration française en Afrique, ses caractéristiques et ses résultats** ».

Un japoniste reconnu

Visitant le pavillon japonais de l'exposition universelle de 1900, il se découvre une passion pour l'art et la culture japonaise. Dès lors, en parallèle de sa carrière militaire, il se consacre à la connaissance de cette civilisation jusqu'alors inconnue des Français. Il apprend le japonais. Reconnu par l'ensemble des experts,

lettrés, intellectuels et japonistes, il est fréquemment sollicité pour apporter son expertise sur des produits de l'art japonais. En 1906, il est affecté par l'état-major à l'accompagnement du prince japonais Nashimoto Morimasa né en 1874 et venu en France (1904-1905, puis 1906-1909) pour parfaire sa formation militaire à Saint-Cyr. En 1907, le prince décore Georges de Tressan de l'Ordre du Soleil Levant (la deuxième plus haute distinction japonaise) pour le prosélytisme dont il fait preuve pour faire connaître la culture nippone. Georges de Tressan écrit plusieurs ouvrages consacrés à l'art japonais (quelques fois sous le pseudonyme de Tei-San) et participe à l'organisation de plusieurs expositions à Paris (sabres, laques, peinture, gravure, sculpture et ciselure).



La guerre

À la mobilisation d'août 1914, Georges de Tressan est incorporé comme capitaine au 41^e régiment d'infanterie, 3^e compagnie. Ayant échoué dans leur offensive sur Paris (connue sous le nom de Première bataille de la Marne), les Allemands essaient, en se dirigeant sur Arras et Calais, de couper l'armée française de la mer. Les armées française, belge et anglaise décident de constituer un nouveau front face à l'ouest, de Noyon à la mer. C'est une course de vitesse. Le 28 septembre 1914 au soir le 41^e RI se trouve au nord-est d'Amiens.

Le 3 octobre s'engage le combat de Neuville-Vitasse, commune de 500 habitants, dans le Pas-de-Calais, à 7 km au sud-est d'Arras.

Le journal du régiment rapporte : « Le 3 octobre 1914 toute la journée, l'ennemi, avec des forces très supérieures en nombre, va tenter d'enlever le village [...]. La nuit n'interrompt pas le combat. Les Allemands profitent du clair de lune pour essayer de s'infiltrer [...]. Des combats à la baïonnette s'engagent. L'ennemi est repoussé. Un peu avant le jour, nouvelle attaque au nord et au sud de Neuville. [...] L'ennemi est arrêté à 50 mètres de nous et se blottit dans les replis du terrain. Malheureusement, les munitions manquent [...]. Vers 7 heures, après une préparation d'artillerie formidable, les Allemands donnent l'assaut aux tranchées. [...] Le commandant Gilquin et le capitaine de Tressan sont tués. Les 3^e (dont Georges de Tressan est

le commandant) et 4^e compagnies livrent un combat au corps à corps où presque tous les hommes sont tués ou blessés, succombant sous le nombre des assaillants [...]. Pendant quatre jours, en dépit du bombardement ennemi qui détruit et incendie une partie du village, le 41^e tient bon et repousse toutes les agressions de l'ennemi. Dans ces six jours de lutte ininterrompue, le 41^e a perdu 2 000 hommes environ.

Le général commandant la 10^e armée cite le capitaine Georges de Tressan à l'ordre de l'armée : « **a repoussé toutes les attaques ennemies pendant quatre jours et quatre nuits et n'a pas perdu un point de ses positions** » (Journal Officiel du 24 octobre 1914).

Son corps n'est pas retrouvé.

Son souvenir est rappelé par deux plaques dans la chapelle familiale du cimetière de Cannes-Écluse.

Il est fait chevalier de la Légion d'honneur et reçoit la Croix de guerre avec palme à titre posthume.



L'hôpital militaire de la Première Guerre mondiale



Un hôpital complémentaire

Pendant la Première Guerre mondiale, les blessés transportables sont d'abord évacués vers l'arrière du front, et ensuite, en fonction des blessures à soigner, vers les hôpitaux militaires ou civils des zones éloignées. Dans les périodes de combats intensifs, des hôpitaux complémentaires sont créés de toutes pièces.

Ainsi est-il décidé au printemps 1918 de créer un hôpital à Cannes-Écluse. Les raisons du choix du site ne sont pas connues, mais on peut penser que la proximité de la gare de Montereau a été un élément déterminant car les déplacements des blessés se faisaient principalement par train. Par ailleurs, au printemps 1918, le front n'est pas si loin, sur une ligne allant approximativement d'Amiens à Reims, ces deux villes étant du côté français.

L'hôpital créé à Cannes-Écluse porte le numéro 91.

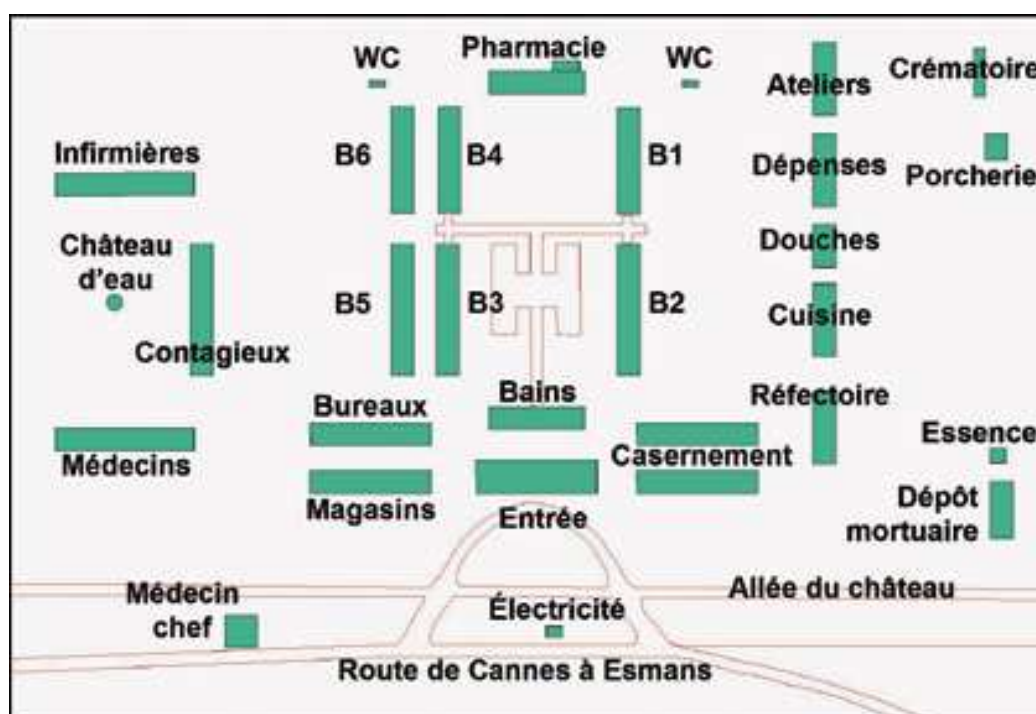


La construction

Le terrain est mis à disposition par la famille de Fitz-James, propriétaire du château, face au débouché du chemin des graviers sur la rue Chaude. La construction commence en juin 1918 sous l'autorité du Dr Louis Dufestel, jusqu'alors médecin-chef de l'hôpital temporaire n°1 à [Châlons-sur-Marne](#)¹.

[Un cimetière mérovingien est découvert](#)² pendant les travaux de terrassement. La découverte majeure est une [borne milliaire](#)³, datée de la période 364-378 et transformée en sarcophage à l'époque mérovingienne. Elle est exposée à la mairie. Les bâtiments de l'hôpital sont des baraques en bois semblables à ceux de l'hôpital d'Arles ci après. Outre les locaux techniques (ateliers, bureaux, château d'eau, crématoire, cuisine, dépôt mortuaire, douches, pharmacie, réfectoire, ...) et les logements des personnels soignants et administratifs, l'hôpital dispose de 7 bâtiments pour 153 lits.

1. [L'actuelle Châlons-en-Champagne.](#)
2. [Cette découverte est évoquée dans un article précédent consacré à l'archéologie à Cannes-Écluse. Le cimetière comportait sept sarcophages.](#)
3. [Les bornes milliaires étaient des pierres, généralement en forme de colonne, destinées à marquer les distances sur les voies romaines. Les distances étaient mesurées en milles romains, environ 1 480 mètres. La plupart des appelés français ont été démobilisés après la signature du traité de Versailles \(28 juin 1919\). Les derniers sont rentrés chez eux en octobre 1919.](#)



Le Centre des fractures

Les 138 premiers blessés arrivent le 1^{er} novembre 1918. Ils souffrent de traumatismes osseux. Dès le 2 novembre ils sont pris en charge par le Dr Maurice Heitz-Boyer (1876-1950), spécialiste de chirurgie osseuse, qui vient également de Châlons-sur-Marne pour continuer à Cannes-Écluse son activité réparatrice. Il quitte l'hôpital le 11 novembre. L'ac-

cueil des traumatisés osseux continue jusqu'à la fin de novembre 1918. Ces blessés restent à l'hôpital de quelques jours à quelques semaines avant de rejoindre leur régiment pour y attendre leur [démobilisation](#)⁴. Un seul soldat meurt de ses fractures. Les quelques malades contagieux sont regroupés dans un bâtiment séparé.

L'accueil des contagieux

À partir de décembre 1918, le conflit terminé, les nouveaux entrants sont en très grande majorité atteints de maladies contagieuses. Beaucoup souffrent de la grippe *espagnole*⁵ ou de maladies pulmonaires.

La fermeture de l'hôpital

L'hôpital complémentaire 91 ferme définitivement le 1^{er} octobre 1919. Il a fonctionné 11 mois pendant lesquels il a accueilli 819 militaires, en majorité des français, mais également des algériens, des belges, des marocains, des polonais, des sénégalais, des tchécoslovaques, et aussi des prisonniers de guerre allemands et autrichiens.

Les soldats morts à l'hôpital

32 soldats sont morts à l'hôpital de *Cannes-Écluse*⁶, dont 17 de grippe et 11 de diverses maladies pulmonaires, soit :

- 4 algériens, *travailleurs coloniaux*⁷,
- 3 *américains*⁸,
- 1 allemand, prisonnier de guerre,
- 1 belge,
- 18 français,
- 5 *polonais*⁹, enterrés au cimetière communal au pied du drapeau tricolore.

4. La plupart des appelés français ont été démobilisés après la signature du traité de Versailles (28 juin 1919). Les derniers sont rentrés chez eux en octobre 1919.
5. Originaire de Chine, la grippe espagnole arrive aux États-Unis avec des travailleurs asiatiques. Elle suit l'armée américaine en Europe. En France, une première vague arrive à Bordeaux en avril 1918. L'épidémie se répand d'abord dans le sud (fin avril) puis dans le nord (début mai). En août 1918, une 2^e vague arrive en France par Brest et se répand encore plus rapidement. La pandémie s'arrête en 1919. Si on additionne les 250 000 décès civils et les 30 280 décès militaires, on aboutit à une perte globale de l'ordre du 1/5 des victimes françaises de la guerre, estimées à 1 300 000.
6. Sans compter Pierre Moisset et Denis Roussel, ambulanciers de l'hôpital, morts noyés le 20 août 1918.
7. Pour compenser le départ des soldats au front, l'État fait appel à des travailleurs issus des colonies françaises.
8. Les États-Unis entrent en guerre le 6 avril 1917, aux côtés de la France, du Royaume-Uni et de leurs alliés. Les premiers contingents américains arrivent fin 1917. À partir de mars 1918, les États-Unis envoient en Europe une armée qui, à l'armistice, dépasse deux millions d'hommes.
9. En France, l'engouement nationaliste polonais et de fortes influences polonaises et françaises, poussent le président de la République Raymond Poincaré à créer, par décret du 4 juin 1917, une armée polonaise en France sous le haut commandement français et sous la tutelle politique du Comité National Polonais, émanation du Parti National Démocrate. Elle incorpore les polonais servant déjà dans l'armée française, de nombreux volontaires venus de l'étranger et d'anciens prisonniers polonais des armées allemandes et autrichiennes. Créé en décembre 1917, le 1^{er} régiment de chasseurs polonais connaît le baptême du feu au début de juin 1918, aux côtés du 163^e régiment d'infanterie français.

Nom	Prénom	Nationalité	Date	Âge	Cause	Compléments
BALLIEU	Désiré	français	06/01/1919	42	grippe infectieuse à forme pulmonaire	19 ^e escadron du train
BENAZZOZ	Ahmed	algérien	10/02/1919	40	grippe infectieuse à forme pulmonaire	travailleur colonial
BENSALMA	Rabah	algérien	23/02/1919	?	grippe infectieuse	travailleur colonial
BENZAID	Tahar	algérien	31/08/1919	25	pneumonie	travailleur colonial
BROUGHTON	Merl	US	01/02/1919	29	broncho-pneumonie	485 ^e escadron, air service corps
CHOLAT	Jean	français	13/01/1919	28	broncho-pneumonie grippale	2 ^e bataillon d'infanterie légère d'Afrique
DIEKO	Fritz	allemand	11/02/1919	25	gangrène	prisonnier de guerre
ETAIX	Léon	français	07/02/1919	20	grippe infectieuse à forme pulmonaire	16 ^e régiment d'infanterie
EVRAERT	Henri	français	26/02/1919	21	grippe infectieuse	74 ^e régiment d'infanterie
FAYE	Léonard	français	25/01/1919	20	grippe infectieuse à forme pulmonaire	8 ^e régiment d'infanterie
GAUDIER	François	français	01/03/1919	37	grippe infectieuse	46 ^e régiment d'infanterie
GREZE	Victor	français	16/02/1919	20	grippe infectieuse	22 ^e régiment d'infanterie
KASFRZAK	Francisrek	polonais	24/03/1919	24	broncho-pneumonie	1 ^{er} régiment de chasseurs polonais
KISTIAENS	Adrien	belge	17/09/1919	40	tuberculose pulmonaire	1 ^{er} peloton du personnel de guerre de l'armée belge
KOLAKOWSKI	Joseph	polonais	11/05/1919	23	bacillose pulmonaire	1 ^{er} régiment de chasseurs polonais
KOSEK	Szymon	polonais	19/06/1919	21	péritonite bacillaire	1 ^{er} régiment de chasseurs polonais
KOWAL	Stanislas	polonais	13/05/1919	27	bacillose pulmonaire	1 ^{er} régiment de chasseurs polonais
LABAYLE	Pierre	français	02/03/1919	36	grippe infectieuse	12 ^e régiment de chasseurs
LACROIX	Joseph	français	19/01/1919	20	grippe infectieuse	8 ^e régiment d'infanterie
LARGERON	Louis	français	16/03/1919	33	broncho-pneumonie	163 ^e régiment d'infanterie
LOINARD	André	français	22/04/1919	21	pneumonie grippale	168 ^e régiment d'infanterie
LOYER	Henri	français	22/02/1919	28	grippe infectieuse	5 ^e section de commis et ouvriers d'administration
MEROCHÉ	Rabah	algérien	15/04/1919	25	bacillose pulmonaire	travailleur colonial
MOUCHOTTE	Eugène	français	22/02/1919	24	pneumonie	20 ^e escadron du train

O'MOYER	Ernest	US	25/01/1919	29	grippe infectieuse à forme pulmonaire	485 ^e escadron, air service corps
PEARSON	Robert	US	15/11/1918	31	septicémie généralisée	143 ^e régiment d'infanterie
POIDEVIN	Marcel	français	30/03/1919	29	broncho-pneumonie	20 ^e escadron du train
POQUET	Lucien	français	13/01/1919	20	broncho-pneumonie grippale	126 ^e régiment d'infanterie
RIPOTEAU	Arthème	français	10/01/1919	20	grippe infectieuse	126 ^e régiment d'infanterie
ROUINEAU	Sosthène	français	03/08/1919	28	cirrhose	82 ^e régiment d'infanterie
ROUSSEL	Henri	français	04/02/1919	23	broncho-pneumonie	2 ^e section d'infirmiers
WILICKY	Jean	polonais	27/02/1919	?	grippe infectieuse	1 ^{er} groupement de voltigeurs polonais

Le 6 juin 1920, Cannes-Écluse inaugure son monument aux morts



1920, une frénésie d'inaugurations

Dès la fin de la guerre, les villes et les villages veulent honorer la mémoire des victimes de la Première Guerre Mondiale. Peu à peu partout en France, des monuments aux morts sont élevés, richement décorés ou très ordinaires selon les ressources des communes. 35 000 monuments ont été érigés de 1918 à 1925, avec quinze inaugurations par jour les trois premières années d'après-guerre.

À Cannes-Écluse, le 6 juin 1920

L'inauguration, annoncée une semaine à l'avance par la presse locale, a lieu de dimanche 6 juin 1920. Quelques détails montrent que la commune a voulu faire vite, laissant passer des erreurs. 22 noms sont gravés dans la pierre. Mais un « **poilu** »



au prénom composé est noté deux fois, sous chacun de ses deux prénoms. Le nom de famille d'un autre est écorché. Tous ne sont pas « **mort pour la France** », au sens administratif de la formule. Certains sont morts de maladie, d'accident de la route, d'accident de chemin de fer, d'accident d'avion, ... Mais la commune a tenu à les honorer également. Dans son numéro du vendredi 11 juin 1920, l'Informateur, « **Journal Républicain Indépendant de l'Arrondissement de Fontainebleau** », donne le récit de cette inauguration. Le voici :

La commune de Cannes-Écluse n'a pas attendu longtemps pour célébrer le souvenir de ses enfants, morts au service de la France, car l'inauguration du monument élevé à cet effet a eu lieu dimanche dernier. Cette imposante solennité s'est déroulée au milieu d'une nombreuse assistance composée des habitants de la localité et des communes environnantes, accourue pour rendre hommage aux morts glorieux. À 2 heures, le cortège se forme. Il comprend : la Municipalité, les délégations des combattants de Montereau, d'Esmans et de Marolles-sur Seine, M Trouvé, maire de Salins, M. Roscop, maire d'Esmans, M. Lault, maire de Marolles, M. Tisier, adjudant de gendarmerie, etc. Le départ pour le cimetière a lieu à 2 h ½, dans l'ordre le plus parfait, les tambours et clairons ouvrant la marche. À l'arrivée au pied du monument, où sont déposées de nombreuses gerbes de fleurs, les enfants des écoles entonnent un hymne aux morts.

Puis M. Thoison, maire de [Cannes](#)¹, prononce le discours suivant :
Mesdames, Messieurs.

Notre commune figure au premier rang de celles du département qui décidèrent d'ériger un monument à leurs soldats morts pour la Patrie.

Cette hâte même, dans l'expression d'un sentiment de si légitime reconnaissance, nuira peut-être à l'éclat de la manifestation que nous organisons aujourd'hui ? Mais vous savez que notre empressement à honorer nos chers morts, est une des preuves de l'affectueuse estime dans laquelle nous les tenions tous, et, si cette cérémonie ne revêt pas toute

l'ampleur que nous aurions désiré lui donner, c'est, du moins, de tout notre coeur, qu'en cette réunion presque familiale, nous apportons à ceux que nous pleurons, le témoignage de notre affectueux souvenir et de notre profonde admiration. Je ne chercherai pas à vous retracer ici la vie de chacun de ceux dont le nom, inscrit sur ce monument, restera, j'en suis certain, encore plus profondément gravé dans nos coeurs. Tous, quels qu'ils soient, soldats perdus dans le rang, chefs héroïques ou victimes plus humbles des souffrances créées par la guerre, tous ont rivalisé de courage, d'adresse et d'abnégation ; tous ont versé leur sang, donné leur vie pour le salut de la Patrie et l'avenir de l'humanité ; tous ont un droit égal à notre admiration et à notre reconnaissance. Jamais hommes dans le passé n'ont combattu pour une plus noble cause un adversaire plus formidablement préparé à la guerre, jamais soldats n'ont enduré souffrances plus atroces, supporté plus courageusement tant d'intempéries, de privations extrêmes, avant d'acheter, par la mort, avec le salut de la Patrie, le droit à l'éternel repos. Hélas ! S'ils sont entrés dans la gloire, ils ont laissé les leurs dans les larmes, et il est bien difficile de consoler ceux qui sont si cruellement frappés, et chez nous, pour certains, doublement frappés ! Pourtant, si un légitime orgueil pouvait atténuer la douleur, vos coeurs saigneraient moins et vos larmes seraient moins amères, car ceux que vous pleurez sont des héros que la France entière pleure avec vous. Soyez fiers de vos chers disparus. Soyez forts dans la douleur

comme ils le furent dans les combats. Pour nous, nous n'oublierons jamais le sacrifice que vous avez fait à la Patrie. Chers parents, pauvres veuves, petits orphelins, nous nous inclinons devant vous avec une respectueuse sympathie et vous donnons ici l'assurance que vous trouverez toujours, auprès de tous, l'accueil cordial et le dévouement sincère auxquels vous avez acquis un droit imprescriptible. Mais notre douleur n'est pas exclusive, et, si la part la plus grande et la plus intime en revient à ceux d'ici, je suis sûr de répondre aux sentiments de tous en m'inclinant avec un respect ému devant les tombes de ces militaires que les hasards de la guerre ont conduits à l'hôpital de Cannes pour y achever leur vie de gloire et de [misère](#)². Pauvres soldats venus d'un peu de tous les pays du monde : de la France et de ses colonies, de Belgique, d'Amérique, de Pologne, morts, vous aussi, loin des vôtres, vous ne serez pas oubliés. Et vos camarades, les anciens combattants, veilleront avec nous sur vos tombes. Permettez-moi, en terminant, de jeter un regard de pitié vers ceux qui reposent [là-bas](#)³. Si vous vous souvenez que certains des nôtres dorment aussi leur dernier sommeil, en terre étrangère, vous comprendrez mon geste et vous [l'excuserez](#)⁴. Puisse-t-il, ce geste, être un symbole qu'à l'avenir les peuples unis laissent tomber leurs armes, que jamais plus la guerre ne prenne aux parents leurs fils, aux femmes leurs époux, aux enfants leurs pères, et qu'enfin, du sang de nos héros, naisse la paix universelle.

M. Cossu, président de la section des combattants de la commune de

Cannes-Écluse prononce, à son tour, le discours suivant :

Mesdames, Messieurs, Mes Chers Camarades

Parlant de sa glorieuse bannière.

[Jeanne d'Arc](#)⁵ disait on jour « **Ma bannière fut à la peine, il est juste qu'elle soit à l'honneur** ». Les Combattants

de la grande guerre peuvent, avec un légitime orgueil, répéter le mot de Jeanne d'Arc et le revendiquer pour eux-mêmes. Nous aussi, chers amis, nous pouvons le dire, nous avons connu la peine, le départ, l'angoisse de l'invasion en 1914, puis l'horrible guerre des tranchées dans la boue, sous la pluie, sous la neige, l'explosion des mines, les bombardements sans fin. Puis la sortie pour l'assaut, sous le feu des mitrailleuses, dans les réseaux barbelés et l'agonie des blessés râlant entre les deux lignes de tranchées. À Verdun, dans l'Argonne, à Soissons, au pied de Lorette, sur l'Yser, au chemin des Dames.

Gloire à ceux qui ont succombé !

Gloire à notre France immortelle !

Gloire à tous qui sont morts pour elle ! Aux vaillants et aux forts. Et nous les survivants de la lutte terrible pour le salut de la France, gardons au fond de nos âmes, pour nous-mêmes et pour nos fils, avec la fierté du devoir accompli, la volonté de rester toujours unis dans ces traditions de dévouement et de patriotisme.

Ensuite M. Benoit, président de la section de Montereau a tenu à venir saluer les enfants de la commune en ces termes :

C'est au nom des combattants de la grande guerre, dont je suis le représentant, que je prends la parole pour saluer les fils de la commune

de Cannes, morts pour la France. Ce n'est pas sans une profonde émotion que je pense à tous ces braves camarades, tombés pour la défense du droit. Ce monument, élevé à leur mémoire, nous rappelle les souffrances que nous avons endurées pendant cinq aimées de guerre. Il nous rappellera aussi que c'est pour vous et pour nous qu'ils sont tombés, À ceux-là qui se sont donnés tout entier, nous ne cessons de les entendre, leurs âmes sont liées à ce monument qui nous rappellera plus vivement leur souvenir. Que ceux qui ont tenté d'oublier aillent parcourir les coins de France où le sang a été versé, où [quinze cent mille](#)⁶ des nôtres dorment en paix, qu'ils aillent à Verdun, en Champagne, dans l'Artois ou dans la Somme, partout ils rencontreront le désert et la dévastation, partout des croix de bois annonçant que là dort de son dernier sommeil un des nôtres. Merci à vous, Monsieur le Maire, merci aux membres du conseil municipal, aux habitants de Cannes, de ne pas avoir attendu pour honorer les enfants de la Commune. Camarades de Cannes, dormez en paix, vos parents, vos frères, vos amis et la section des combattants de la grande guerre ne vous oublieront pas. Vos veuves, vos orphelins et vos vieux parents trouveront auprès de nous des défenseurs de leurs droits, car nous avons juré de les défendre et nous n'y failirons pas. Encore une fois, à vous tous, merci et vous, mes chers camarades, dormez en paix. Les enfants des écoles terminent cette touchante cérémonie par un chœur patriotique et le cortège revient à la mairie où a lieu la dislocation.

Et ensuite

Le 14 juillet 1931, le monument est agrémenté sur sa face avant d'une Croix du combattant. Croix de bronze créée en 1930, elle est destinée à « **signaler à l'attention de leurs concitoyens qui les ignorent, les titres au respect des générations futures de ceux qui, au péril de leur vie, ont défendu la Patrie** ». Tous les Anciens Combattants survivants la reçoivent sur simple demande (au total huit millions de français ont été mobilisés). En 1934, une plaque est déposée par les Anciens Combattants pour marquer le 20^e anniversaire de la mobilisation générale de 1914. En 1945, les noms de quatre cannois morts pendant la seconde guerre mondiale sont ajoutés. Une plaque est déposée par la Fraternelle (association créée pendant la guerre pour occuper les ados du village) pour rendre hommage aux cannois morts dans les combats des deux guerres mondiales, En 1964, une plaque est déposée par les Anciens Combattants pour marquer le 50^e anniversaire de la mobilisation générale de 1914. En 1998, le monument aux morts érigé par les anciens au cimetière au milieu des tombes de cannois morts pour la France et de soldats morts à l'hôpital, est transféré au centre du village, devant l'église. En 2020, la croix du combattant apposée en 1931 et qui a survécu à l'épreuve du temps est volée, probablement pour en tirer quelque argent. Erreur : le nombre de croix distribuées est tel que sa valeur marchande ne dépasse pas 20 euros en 2024 ! Le cadre vide attend une croix de remplacement.



1. Désiré Thoison a été élu maire de la Commune en 1919 en remplacement d'Alphonse Blanchard, maire pendant toute la guerre, qui eut la lourde charge d'informer les familles des décès des victimes du conflit. Né en 1870, il n'a pas combattu car trop âgé. Il reste maire jusqu'en 1934.
2. Le maire fait référence aux soldats morts à l'hôpital provisoire qui a fonctionné à Cannes-Écluse de novembre 1918 à octobre 1919. 32 soldats y sont morts : 4 algériens, 3 américains, 1 allemand prisonnier de guerre, 1 belge, 18 français et 5 polonais enterrés au cimetière communal au pied du drapeau tricolore.
3. Désiré Thoison fait référence ici au prisonnier de guerre allemand mort à l'hôpital et enterré au cimetière. Bizarrement, il utilise le pluriel alors que l'état civil communal et les archives du Service de Santé des Armées ne mentionnent qu'un seul allemand mort à l'hôpital.
4. Manifestement le climat général n'est pas encore à la réconciliation. Il faudra attendre une trentaine d'années, marquée par un second conflit mondial, pour qu'elle ait enfin lieu.
5. Cette référence à Jeanne d'Arc et la croix sur le monument aux morts montrent que la laïcité reste une notion parisienne à laquelle les campagnes adhèrent peu. A Cannes-Écluse, la population est catholique et les rares étrangers qui viennent s'y fixer sont de la même religion (italiens et belges principalement).
6. En 1918, la France sort de la guerre victorieuse mais meurtrie avec près de 1 400 000 soldats morts (dont environ 1 327 000 «Morts pour la France»), soit 27 % des 18-27 ans. Parmi ces victimes plus de 300 000 soldats ont été portés disparus et le plus grand nombre n'a jamais été retrouvé. Il y eut 4,2 millions de blessés et 500 000 prisonniers de guerre



Les rues de la commune

Avant les années 1930, seules quelques rues et quelques chemins ont un nom, lié aux cultures qu'on pouvait y rencontrer (par exemple la rue des Vignes), ou à une particularité notable (par exemple le chemin des cailloux en raison de la nature du sol), ou aux noms désignant les lieux-dits en dehors de l'agglomération comme l'allée des Belles Prises.

Les rues qui sortent du bourg sont désignées par le nom de la ville ou du village qu'elles desservent : la rue Désiré Thoison est la route de Montereau, la rue chaude est le chemin d'Esmans, la rue de Bray est déjà la

rue de Bray. Quelques rues sont désignées par des points précis qu'elles desservent (comme la rue du Port ou la rue de la Garenne).

Quand la population devient plus importante, il faut nommer les rues. Des personnalités locales sont honorées (rue Alexandre Jozon par exemple), des particularités sont figées (rue Haute, rue des Vignes). Au fur et à mesure du développement du bourg, les élus continuent ces pratiques, adoptant des noms faisant référence à la végétation locale (comme la rue des Tournesols), à d'anciens maires (comme le square Marcel Brusseau),

à des dates remarquables de l'histoire de France (comme le pont du 8 mai 1945) ou plus atypiques (telles la rue Colibri et la rue Messidor). Voici des courtes explications des noms de rues qui ne sont pas évidents.



Rue Alexandre Jozon

Cette rue va de la rue Désiré Thoison au pont sur l'Yonne. Sur le plan de 1888, la portion entre les actuelles rue Désiré Thoison et rue du Gué porte le nom de « **rue Vieille du Bac** ». Elle porte le nom d'Alexandre Jozon, maire de la commune de 1871 à 1907, promoteur de la construction du premier pont sur l'Yonne, mis en service en 1894. A son décès, son nom est donné à la rue actuelle, créée par la canalisation de l'Yonne, la construction du chemin de fer et du pont.



Rue André Conet

Cette rue relie la rue de la Glacière au passage du 19 mars 1962. Elle porte de nom d'André Conet, maire de Cannes-Écluse de 1950 à 1962, exploitant de la ferme du château et propriétaire du bois de la Garenne, où la rue a été tracée quand une partie du bois a été urbanisée.

Chemin bêlant

Prenant sur la gauche de la rue des Bordes peu après la ferme des Bordes en se dirigeant vers l'Est, ce chemin n'est qu'un passage herbeux d'une quarantaine de mètres entre deux propriétés. Il se perd dans les sablières. Aucune plaque de rue ne l'indique. C'est tout ce qui reste d'un chemin ancien qui, avant l'exploitation des sablières, conduisait à la partie de la plaine restée propriété communale, car inondée à la moindre crue. Il permettait aux éleveurs de conduire leurs moutons (**en 1900, il y avait 1 200 moutons dans la commune**) à ces pâturages d'usage communautaire au lieu-dit « la pâture des Bordes ».



Ruelle des Bons enfants

L'origine du nom de cette ruelle entre la rue des Bordes et le quai d'Yonne est inconnue. En France et en Belgique, il a existé plusieurs collèges (**Paris, Rouen, Reims, Liège, ...**) et

maisons des Bons Enfants. Ces établissements accueillait et éduquaient des enfants pauvres mais méritants. Jusqu'à la révolution, cette partie du hameau des Bordes appartenait au prieuré Saint-Pierre implanté à côté de l'église. Peut-on en conclure qu'à une époque lointaine les moines hébergeaient des enfants dans une telle « maison des bons enfants », qui aurait donné son nom à la ruelle ? ou plus simplement que les moines ont voulu honorer ces institutions charitables ?



Rue Chaude

Ce nom est une énigme. Deux explications sont possibles :

- la rue est chaude car elle va tout droit vers le sud,
- la rue est chaude car des dames de petite vertu s'y sont installées.

Quand ? Peut-être dans les années 1918-1919 quand un hôpital militaire est construit dans la zone occupée maintenant par la partie récente de l'École de Police, ou dans les années 1930 quand un hôpital / maison de retraite s'implante dans le château (**la partie ancienne de l'école de Police**).

La seconde possibilité, que citent spontanément les « **vieux** » cannois, semble être la plus vraisemblable car aucun plan d'avant la première

guerre mondiale n'utilise le nom (**on parle alors de chemin d'Esmans, ou de chemin de Cannes à Esmans**).

Rue Colibri

Partant de la rue Chaude, cette rue est créée dans les années 2000 pour desservir les magasins qui s'implantent alors à proximité de l'École de Police et de la RD 606. Son nom ne fait pas référence au petit oiseau exotique ayant un vol stationnaire et une forme de bec long et courbé adaptée à la récolte du nectar des plantes tropicales. C'est un jeu de mots sur les enseignes Lidl et Brico-Dépôt : CO de Brico, LI de Lidl et BRI de Brico. Ça ne s'invente pas !



Chemin du Colombier

Ce chemin, peu viabilisé car il ne dessert que quelques maisons, est en fait bien long puisque qu'il conduit jusqu'aux abords du château de Motteux sur la RD 411. Pourquoi ce nom ? Ça n'est pas clair car aucun plan ne montre de colombier sur le tracé. D'autant que le plan de 1888, le nomme « **chemin de Motteux aux Bordes** ». Peut-être y avait il un colombier au château de Motteux.

Chemin de la Croix Saint-Roch

Cette rue va de la rue des vignes à la rue Désiré Thoison. Jusqu'à la fin du 20^e siècle, il y avait, à son débouché sur la rue Désiré Thoison, une croix

dédiée à Saint-Roch, le saint patron des pèlerins et de nombreuses confréries ou corporations, également connu pour soigner les pestiférés. Le socle en pierre de cette croix se trouve maintenant dans le parc de la mairie et porte la date de 1778, très probablement l'année de l'installation de la croix, qui fut marquée par une canicule ayant provoqué une double floraison des arbres fruitiers, une récolte très moyenne et des vendanges catastrophiques.



Rue Désiré Thoison

Rue principale de la commune, qu'elle traverse d'est en ouest, longtemps désignée « **Chemin de Montereau** », elle porte le nom de Désiré Thoison, maire de la commune de 1919 à 1934. Pendant ses mandats, le monument aux morts est inauguré en 1920, la voie ferrée est portée à deux voies en 1922. Mais surtout, l'électricité arrive dans la commune en 1927 et l'adduction d'eau est réalisée à partir de 1931.

Rue du Fort Vendrest

Voie en impasse sur la rue des Bordes, cette rue a un nom fort trompeur. Y a-t-il eu un fort ? Y a-t-il un rapport avec Vendrest, village du nord de la Seine-et-Marne ? Aux

deux questions, la réponse est négative. En fait le nom actuel est la déformation de « Fief Vendresse », terre appartenant à un certain Vendresse dans les temps anciens. L'erreur apparaît dans la 1^{re} moitié du 19^e siècle, sous la plume d'un géomètre peu rigoureux.

Rue du Gord de l'Yonne

Le mot gord est issu du gaulois « **gorto** » qui désignait une haie. Outil de pêche, le gord est une double rangée de perches (**des grands piquets**) plantées dans un cours d'eau de façon à former un angle dont le sommet est fermé par un filet, nous dit le dictionnaire de l'Académie française.

Ruelle du Grand îlot

Cette ruelle conduit à la Goulotte, petit bras mort de l'Yonne. Son nom fait référence au plus grand des îlots sableux qui émaillaient l'Yonne, tous disparus lors de la construction de la voie ferrée en 1849 et de la création du barrage en 1860.

Rue de la Grande Plaine

Contrairement à une pratique courante, son nom ne fait pas référence au lieu-dit de la zone. En effet on voit mal écrire « **Rue des Fainéantes** » sur une enveloppe. Le nom de « **Grande plaine** » fait référence à la plaine qui s'ouvre à Cannes-Écluse vers le sud, marquant la limite de la région historique du Gâtinais.

Rue du Gué

Son nom semble indiquer que cette rue conduisait au gué permettant de franchir l'Yonne avant que celle-ci soit canalisée. En fait, à son débouché sur l'Yonne, les cartes anciennes mentionnent le départ du bac mis en service après que la création du barrage en 1860. Le gué ne se trouvait probablement pas au niveau du bac mais au niveau de l'église, faisant la jonction directe entre la rue Chaude et la rue des Bordes.

Rue Jean-Pierre Barthoumieux

Entre l'Yonne et la voie ferrée, entre la Rue Saint-Georges et la rue du Vieux cimetière, cette rue est créée après la deuxième guerre mondiale pour desservir le terrain de camping et la base nautique de l'époque (tous deux remplacés par le City Park et l'aire d'accueil pour camping cars). Elle porte le nom de Jean-Pierre Barthoumieux, qui fut adjoint au maire de la commune de 2001 à 2014.



Square Marcel Brusseau

Ce square, à l'angle de rue Chaude et de la rue de la Garenne, honore l'ancien maire de la commune de 1935 à 1950, confronté à des situations bien compliquées pendant et après la 2e

guerre mondiale : le départ des cannois en exode (1940), la destruction du pont suspendu par les troupes françaises (1940), la construction d'une modeste passerelle à sa place (1942), la dissimulation d'enfants juifs de 1942 à 1944, le passage de juin à octobre 1945 d'éléments de la 2e Division blindée de retour d'Allemagne (et la gestion de l'indemnisation des cannois ayant hébergé quelque 234 militaires), la construction du pont provisoire en 1946.

Rue Messidor

Cette rue est créée dans les années 1970 en même temps que la rue de la Couture. Son nom rappelle les champs de céréales qui occupaient cette zone avant la construction du lotissement. Messidor était le 10^e mois du calendrier républicain. Il correspond, à quelques jours près selon l'année, à la période allant du 19 juin au 18 juillet. Nommé d'après le mot latin « messis », qui signifie « récolte », il tirait son nom « de l'aspect des épis ondoyants et des moissons dorées qui couvrent les champs de juin et juillet » (Fabre d'Églantine).

Place Miramon

Le nom de cette place fait référence à Charles de Miramon, dernier membre de la famille Dulong de Rosnay ayant été propriétaire des lieux. La commune a acquis le terrain dans les années 1930 quand la famille cessa de résider, même temporairement, à Cannes-Écluse.

Rue de l'Orangerie

Ce nom fait référence à l'orangerie (en fait une serre chauffée) qu'Alexandre Jozon avait installée dans sa propriété pour ranger les plantes fragiles agrémentant le parc de sa propriété en été.



Sentier Picard

Ce sentier permet de gagner le chemin des Gravieres depuis l'intersection du chemin du Grand-Fossard et du chemin des Cailloux. Large d'un mètre et long de 125 mètres, ce chemin figure sur les plans du remembrement de 1964. Bizarrement, le nom n'apparaît pas sur le cadastre actuel. Il fait vraisemblablement référence au propriétaire foncier ayant fait don des 125 m² à la commune, Georges Picard (1799–1879).

Rue du Port

La rue marquant la limite avec Es-mans, permettait de rejoindre un des petits ports établis sur les rives de l'Yonne. C'était dans ces ports que les bateaux attendaient de pouvoir accéder à Montereau.

Cour de la Renaissance

Cette cour, qui figure sur les plus anciennes cartes de la commune, donne sur la rue Désiré Thoison en face de la rue du Gué. Son nom est une énigme, d'autant que les « **vieux** » cannois lui donnent spontanément le nom de « **cour des miracles** » !

Rue Saint-Georges

Ce nom fait référence à Georges de Lydda (vers 275–303), officier romain martyrisé à cause de sa foi, vénéré par les chrétiens sous le nom de Saint-Georges et patron de la paroisse de Cannes-Écluse. Contrairement à une pratique courante, la rue ne va pas jusqu'à l'église.

Rue du Vieux Cimetière

Ce nom fait référence au cimetière qui occupait la place de l'église jusqu'en 1867, date du transfert dans le nouveau cimetière, les dernières inhumations ayant eu lieu en 1857. Les restes des défunts sont réunis dans une tombe au centre du nouveau cimetière.



Une chronique des années 1930 et 1940

L'auteur

Pierre Henri Zemmer¹ est le curé de Cannes-Écluse du 4 août 1929 au 7 septembre 1942².

La chronique

Homme cultivé, curieux et méthodique, il consigne, à partir du 27 janvier 1932, ses observations dans un cahier à couverture cartonnée à double entrée :

- d'un côté, c'est le « **coutumier** », aide-mémoire *détaillé*³ des pratiques liturgiques de la paroisse de Cannes-Écluse,
- de l'autre côté, c'est un recueil d'éléments *d'histoire locale*⁴ et de courtes *notes narratives*⁵.

Parmi toutes ces notes, principalement religieuses, quelques-unes a portent un éclairage précieux sur la vie de la commune pendant cette période. Les voici tels que consignées par l'abbé Zemmer.

Le dimanche ordinaire d'un curé de village

Le dimanche, le curé de Cannes a un emploi du temps bien chargé, d'autant qu'il ne dispose que d'une bicyclette pour ses déplacements :

6 h 30 : ouverture de l'église et sonnerie de *l'angélus*⁶,

7 h 15 : distribution de la Sainte Communion à l'autel de la Sainte-Vierge. Aussitôt après le Très Saint Sacrement est porté au maître-autel,

8 h : catéchisme à Esmans et à 9h messe et *prône*⁷,

10 h 15 : à Cannes, sonnerie de la Grand messe,

10 h 30 : grand messe précédée de l'aspersion – prône. Une sonnerie annonce la fin de cet office. On encense toujours.

13 h 20 catéchisme annoncé par une sonnerie,

14 h 15 : sonnerie pour les vêpres,

14 h 30 : *vêpres*⁸ et salut,

15 h : patronage.

1. Il est né le 2 février 1889, à Paris 19e . Fidèle au diocèse de Meaux, il est successivement professeur à l'école Saint-Aspais à Melun, vicaire à Château-Landon, curé de Chevru, de Cannes-Écluse, de Thorigny-sur-Marne, aumônier des soeurs de Notre-Dame de Sion à Méry-sur-Marne. Il meurt à Méry-sur-Marne le 5 novembre 1976.
2. Comme tous ses prédécesseurs depuis 1793, il dessert également la paroisse d'Esmans. De 1925 à 1934, le curé de Cannes a également desservi la paroisse de la Brosse-Montceaux.
3. On y trouve les horaires et le contenu des offices, les détails des ornements du prêtre et des enfants de chœur, les éléments de la décoration des églises pour les offices.
4. Il est en relation avec les Archives départementales et a accès aux travaux de Paul Quesvers, historien de Montereau de la fin du 19^e siècle.
5. On y trouve la liste des curés de Cannes de 1502 à 1976, la liste des prieurs de Saint-Pierre de Cannes de 1147 à 1787, la liste des curés d'Esmans de 1560 à 1787, une chronique de la vie de la paroisse de 1930 à 1954 (avec des contributions de l'abbé François Marchal, curé de 1948 à 1954), des listes de bienfaiteurs de la paroisse, des éléments d'histoire locale de Cannes-Écluse, d'Esmans et de la Brosse-Montceaux, ...
6. L'angélus, la prière de l'ange, est récitée trois fois par jour, à six heures, à midi et à dix-huit heures (horaire variable selon les pratiques locales). L'angélus se sonne par trois séries de trois tintements suivis d'une pleine volée.
7. Lecture d'informations concernant la communauté.
8. Office marquant la fin de l'après-midi.

À chacun selon ses moyens

Cette époque, il est considéré comme normal que les paroissiens ne soient pas égaux et que plus ou moins de faste payant vienne accompagner les mariages et les inhumations. Il y a 5 classes pour les inhumations des adultes, 3 pour les inhumations des enfants et 5 pour les [mariages](#)⁹. Voici pour illustrer ces pratiques les notes de l'abbé pour les 5^e et 1^{er} classes des inhumations des adultes et des mariages, portant à la fois sur la décoration de l'église et sur le contenu des offices.

Inhumations des adultes :

5^e classe :

- 6 cierges autour du corps
- 4 cierges à l'autel

1^{re} classe :

- croix de fond – [antependium](#)¹⁰
- tentures à la porte
- tentures dans le sanctuaire et dans le chœur
- à l'autel 6 cierges, lustres électriques, les appliques des colonnes du retable, lustres électriques dans la nef
- catafalque avec 12 cierges
- grand messe avec diacre et sous-diacre
- organiste, deux prêtres choristes

Mariages :

5^e classe :

- 2 cierges près des fiancés
- 2 prie-Dieu
- 2 chaises
- « **Veni creator** » récité
- mariage
- psaume « **Beati omnes** »

• « **Magnificat** »

1^{re} classe :

- tentures rouges dans le sanctuaire
- tapis rouge
- 6 cierges à l'autel
- 2 cierges près des fiancés
- chemin dans l'allée du milieu
- prie-Dieu en velours pour les fiancés
- 4 chaises pour les parents
- messe basse avec diacre et sous-diacre assistants
- lustres électriques, appliques des colonnes, luminaire de la nef
- à l'orgue deux prêtres choristes, un violoniste
- tout le personnel des enfants de chœur
- « **Veni creator** » : 1 strophe
- mariage
- suite du « **Veni creator** »
- 3 psaumes des vêpres de la Sainte Vierge
- « **Magnificat** »

La cloche, porteuse d'information

La cloche de l'église rythme la vie des cannois en annonçant les offices religieux. Elle a aussi la fonction de diffuser la nouvelle des décès. Un code connu de tous permet de se faire une idée de l'identité du défunt. L'abbé y consacre un paragraphe :
Dès que la famille est venue prévenir

9. L'Église catholique supprime les classes dans les années 1950.

10. L'antependium est un élément décoratif, souvent en toile ou en cuir, destiné à orner le devant de l'autel

M le Curé, on sonne le glas :

- 9 coups pour un homme, suivis d'une volée,
- 7 coups pour une femme, suivis d'une volée,
- 5 coups pour un jeune garçon, suivis d'une volée,
- 3 coups pour une jeune fille, suivis d'une volée.

L'angélus est ensuite sonné matin, midi et soir jusqu'au moment des obsèques.

Un quart d'heure avant de partir faire la levée du corps, sonnerie.

Quand le corps quitte l'église, nouvelle sonnerie. Mettre le brancard devant la porte. Le drap est fourni par les pompes funèbres.



Le clocher de l'église avec la poulie des pompiers.

Les travaux dans l'église

L'électricité est installée en l'église de Cannes en 1928 et inaugurée à la messe de minuit [de Noël] la même année.

Août 1936 : la municipalité installe sur le [clocher](#)¹¹ une poulie pour le séchage des tuyaux de la pompe à incendie.

Au cours du mois de juin 1938, des doubles fenêtres sont placées aux fenêtres de la chapelle de la sainte Vierge pour atténuer le bruit fait par les wagons du chemin de fer.

La guerre

Malgré la [drôle de] guerre, les bals ont lieu un peu partout à Montereau comme à Cannes. Le débit de tabac Lemoine en organise [un] le samedi [23 mars 1940], veille de Pâques, et [un autre] le jour de la fête même.

[L'offensive](#)¹² commence le 10 mai, et le 11 mai, veille de la Pentecôte, il y a bal. Le 12 mai, devant le mécontentement général, le bal qui devait avoir lieu l'après-midi est interdit par le maire.

Mardi 11 juin 1940 : les habitants de [Changis](#)¹³ sont évacués à Cannes-Écluse. Le presbytère en reçoit quatre. Vendredi 14 juin : ces évacués sont dirigés sur différents points de l'Yonne. En même temps beaucoup d'habitants du village quittent volontairement leurs foyers. Des troupes [françaises] motorisées arrivent dans la soirée et se mettent à piller le bureau

11. Sur la face nord.

12. Il s'agit de l'offensive allemande à l'ouest contre les Pays-Bas, la Belgique, le Luxembourg et la France. C'est la fin de la « drôle de guerre ».

13. Changis-sur-Marne, commune de Seine-et-Marne, dans le canton de la Ferté-sous-Jouarre.

de tabac. *Trente avions italiens*¹⁴ survolent le village et vont jeter leurs bombes sur Montereau démolissant tout un quartier, l'église, un pont et le pont de fer dit de Moscou, la sucrerie, le quartier de la gare. Pendant toute la nuit du vendredi au samedi, c'est un va-et-vient de troupes françaises qui fuient devant l'ennemi.

Au matin du samedi 15 juin, des troupes exténuées arrivent sur la place de l'église et s'enfuient peu après. Les 107^e et 109^e régiments d'infanterie arrivent, suivis de troupes sénégalaises.

Tous s'emparent du vin des caves, des civils pénètrent dans les maisons et font main basse sur l'argenterie, couverts, linges, etc. Les habitants de *XXX*¹⁵ se sont particulièrement distingués dans ce genre d'exploit. Les Allemands sont aux Bordes dès le samedi, on en voit partout. L'armée française est en déroute sur la place, dans les rues, dans le parc de *Mme de Tressan*¹⁶. Il y a des munitions abandonnées. Samedi matin, à 4 h, l'aviation fait sauter le pont de l'Yonne à Montereau (le pont de la Seine a eu plusieurs arches bombardées) et vers 18h le génie [fait sauter] le pont suspendu de Cannes.

Dimanche 16 juin, jour où devait avoir lieu la première communion, il n'y a pas de messe, ni à Cannes, ni à Es-

mans, ni dans les autres [paroisses] *desservies*¹⁷ pour le temps de la guerre par le curé de Cannes. La paroisse est déserte. Le feu continue de dévorer les maisons de Montereau.

*Monsieur le Curé*¹⁸ recherche dans l'église en ruine de Montereau les vases sacrés qu'il transporte à Cannes.

Dimanche 23 juin : une messe basse est célébrée à Esmans et à Cannes. À peine dix assistants à chaque messe. Mardi 25 juin : l'horloge est mise à l'heure allemande.

Le château de Cannes, le château de la Brosse à Ville Saint-Jacques et les communs du château de la Brosse-Montceaux sont convertis en « **centres d'accueil national** » pour les réfugiés de la Somme, de l'Aisne. Après un séjour de quelques jours, ils sont dirigés dans leurs départements d'origine. Les réfugiés de la « **Région interdite** », c'est-à-dire le Nord, l'Aisne, la Somme au-delà de la rivière Aisne, doivent prolonger leur séjour jusqu'au 8 août puis sont répartis dans les villages environnants en attendant la fin des hostilités entre *l'Allemagne et l'Angleterre*¹⁹. Ces centres d'accueil pour réfugiés sont administrés par les allemands.

Sur la route de Cannes, à l'extrémité de Varennes, aux limites de la paroisse, en face du passage à niveau,

14. L'Italie avait déclaré la guerre à la France le 10 juin 1940, mais le fait qu'il s'agisse d'avions italiens plutôt qu'allemands n'est pas avéré.

15. L'abbé Zemmer cite une commune de Seine-et-Marne, au nord de la Seine.

16. Actuellement, le parc de la mairie.

17. Plusieurs prêtres du doyenné de Montereau sont mobilisés en mai 1940. Le service de leurs paroisses est réparti entre les prêtres plus âgés restés sur place. Le curé de Cannes-Ecluse dessert maintenant, outre Esmans, les paroisses de Varennes-sur-Seine et de Ville-saint-Jacques.

18. L'abbé Zemmer lui-même !

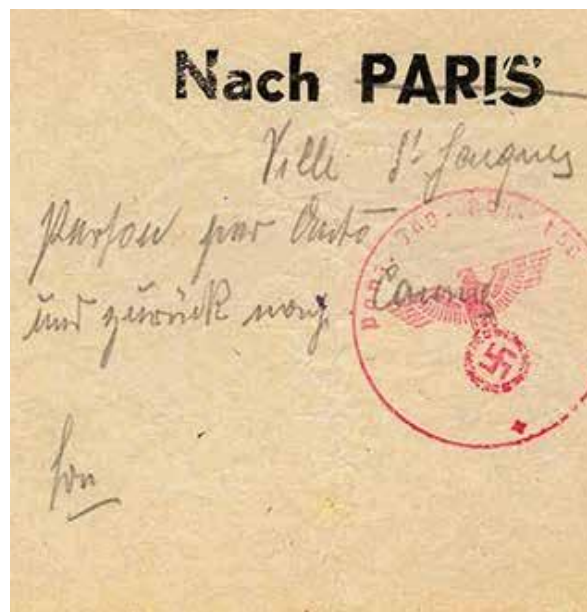
19. C'est ce que disait la propagande des occupants.

se trouve une fabrique d'agglomérés de ciment dite « **Cimenfer** ». Les allemands en font un camp de prisonniers français où 6 000 hommes y vivent entassés. Parmi eux se trouvent plus de vingt prêtres soldats. Une petite chapelle est construite pour y célébrer la messe. Ce camp ferme le 15 septembre 1940 et les prisonniers sont dirigés sur Melun.

Au 18 septembre, il y a 50 allemands logés au petit [château](#)²⁰ et chez deux familles de Cannes. Esman en accueille près de 300. 1^{er} novembre 1940 : 150 à 200 allemands occupent le château de Cannes. Trois françaises y font la cuisine et deux autres la lessive. Un prisonnier français fait les fonctions de cordonnier. Jusqu'à ce jour, je n'ai vu aucun allemand à la messe. Je note une exception les 1^{er} et 8 novembre.

Un câble téléphonique qui traîne à terre aux Bordes sur la route de Bray est sectionné (sans doute par les allemands eux-mêmes). Comme représailles, une garde de civils doit rester sur la route. Cette garde qui dure trois heures comprend chaque fois trois hommes. Le 9 novembre vers 21 h (heure allemande), tout le contingent prend une destination inconnue. Ces soldats en venant ici avaient amené avec eux le mobilier du château de Charny (Yonne). De plus tout le mobilier du petit château a été déménagé et mis dans [le grand château](#)²¹. Quarante chaises ont été réquisitionnées au village.

Les dimanches 3 et 7 mai [1942] les jeunes filles du chœur de chant donnent une séance récréative au profit des prisonniers de guerre de la paroisse. Tous les frais étant payés, on peut transmettre au comité [local de secours aux prisonniers de guerre] la somme de [huit mille francs](#)²². Ce dont le maire [Marcel Brusseau](#)²³ le remercie par lettre manuscrite en date du 21 mai. Ici s'arrête le récit des faits de guerre concernant Cannes-Écluse. L'abbé Zemmer ne note évidemment pas son implication personnelle, en coordination avec le maire, dans la dissimulation d'enfants juifs dans l'église. Il ne mentionne pas non plus les bons de solidarité qu'il a [achetés](#)²⁴ pour venir en aide aux personnes en difficulté.



Autorisation de se rendre à Ville-Saint-Jacques, paroisse desservie par l'abbé Zemmer en 1940.

20. La mairie actuelle.

21. L'école de Police.

22. De l'ordre de 3 100 euros de 2013.

23. Marcel Brusseau a été élu maire en 1936 dans le cadre du Front Populaire et le restera jusqu'en 1953.

24. Et conservés dans son cahier de chroniques.



ÉTAT FRANÇAIS

DÉPARTEMENT
SEINE-ET-MARNE

ARRONDISSEMENT
DE PROVINS

MAIRIE
CANNES-ECLUSE

Cannes, le 21 mars 1942

Le Maire de Cannes-Ecluse a
Honneur d'Abbi Zennaro.

J'ai l'honneur de vous accuser
reception de la somme de huit mille francs
que vous avez mise à la disposition du comité
local de secours aux prisonniers de guerre.

Au nom du comité local, au nom des familles,
de nos prisonniers, au nom de la population
de Cannes-Ecluse, je vous adresse mes plus
chaleureux remerciements.

Je vous prie de transmettre mes remerciements
à vos collaborateurs et à toutes les personnes qui
ont contribué à la réussite magnifique de cette
manifestation.

Veuillez agréer Monsieur l'assurance de
mes respectueuses salutations.

Lelbayer
Beussac

UNE DE CANNES-ECLUSE
(Seine-et-Marne)

1940 : deux aviateurs enterrés à Cannes-Écluse



Le contexte

L'offensive allemande du 10 mai 1940 met fin à la « drôle de guerre ». Les troupes allemandes pénètrent en France par les départements de l'Aisne et des Ardennes. L'aviation française fait de son mieux malgré son faible armement.



Un bombardier en perdition

Le 17 mai 1940, le bombardier Farman [F222.2](#)¹ n°32 du Groupe de Bombardement I/15 revient d'un bombardement de positions allemandes à Hirson (Aisne), non loin de la frontière et se dirige vers sa base (Saint-Yan, Saône-et-Loire).

L'équipage comporte sept hommes. À cause du [givre](#)² l'avion est devenu incontrôlable. Le chef de bord (le lieutenant De Laccabe) ordonne

l'évacuation de l'avion. Les aviateurs sautent au-dessus de la forêt de Villefermoy, vers Forges.

L'avion livré à lui-même s'écrase à Barbey, dans les champs un peu avant l'entrée du village en venant de Marolles-sur-Seine.



Au sol

Deux parachutes se sont mis en torche et les deux hommes (Serge Casse, sous-lieutenant et observateur, et Pierre Desroches, sergent-chef et mécanicien) sont morts en arrivant au sol. Le corps de Pierre Desroches est resté accroché à un arbre. Les cinq autres aviateurs sont légèrement blessés. Le 18 mai très tôt, à Misy-sur-Yonne, les décès des deux victimes sont consignés dans l'état civil de la commune.

Les deux corps sont ensuite transférés au préventorium de Cannes-Écluse dont une partie fait office d'hôpital militaire.

Puis ils sont inhumés dans le carré militaire du cimetière communal où

1. Bombardier lourd, équipage = 5 à 7 hommes, envergure = 36,00 m, longueur = 21,45 m, hauteur = 5,19 m, masse à vide = 11 t, masse maximale = 18,7 t, vitesse maximale = 360 km/h, vitesse de décrochage = 100 km/h, plafond = 8 000 m, rayon d'action = 1 500 à 2 000 km, emporte jusqu'à 4 t de bombes, armé de 3 mitrailleuses (1 en tourelle de nez, 1 en tourelle dorsale et 1 en nacelle ventrale rétractable).
2. Il a dû devoir voler plus haut que la normale.

sont déjà enterrés des cannois morts pendant la première guerre mondiale et des [soldats](#)³ morts à l'hôpital militaire complémentaire n°91 en 1918 et 1919.

Les deux familles récupèrent les corps après-guerre pour les enterrer dans leurs villes d'origine : Pierre Desroches à Macon (Saône-et-Loire) et Serge Casse à Mauriac (Cantal).

Serge Casse

Il est né à Paris (**14 rue des Acacias, XVII^e arrondissement**) le 25 avril 1908, d'une famille originaire d'Embrassac, commune de Jaleyrac (**Cantal**).

Le 17 juillet 1934, il épouse à Mauriac (**Cantal**), Mercédès Ribeyrote, née le 16 février 1910 dans cette commune. Après son service militaire dans l'aviation, il travaille avec son beau-père et exerce alors la profession de négociant voyageur. En 1936, Mercédès et Serge deviennent les parents d'une petite Eliane.

En 1939, Serge rejoint l'armée de l'air. Il effectue de nombreuses missions de jour et de nuit jusqu'au vol fatal du 17 mai 1940.

En février 1941, Serge est cité, à titre posthume, à l'ordre de l'Escadre Aérienne, par le colonel Morraglia, commandant du Groupe de Bombardement n°15, en ces termes : « **Brillant officier observateur, plein d'allant et toujours volontaire pour toutes missions tant de jour que de nuit ;**

très bon navigateur bombardier, excellent esprit et entièrement dévoué à ses chefs ; est tombé glorieusement au cours d'une mission de bombardement, dans la nuit du 18 au 19 mai 1940⁴. La présente citation comporte l'attribution de la croix de guerre avec étoile de bronze. »

La petite Eliane décède le 25 mai 1941. Elle a 5 ans. Elle est enterrée dans la tombe n°414 du cimetière de Mauriac achetée par la famille Ribeyrote.

Mercédès fait dire des messes pour Serge. Un article du Réveil du Cantal signale un office le 9 décembre 1941. Le 2 février 1942, le décès de Serge est transcrit à l'état civil de Mauriac.

Le 18 août 1942, Mercédès épouse en secondes noces Georges Moulin, ingénieur au service technique des grands barrages. Ils ont deux filles.

Après-guerre, le corps de Serge Casse est transféré de Cannes-Ecluse à Mauriac où il rejoint sa fille Eliane dans la tombe n°414.

Le nom de Serge Casse figure sur le monument aux morts de Mauriac.

Pierre Desroches

Il est né le 17 juillet 1912 à Macon.

Au déclenchement de la guerre, il est marié et a un fils, Guy. Après la guerre, sa veuve organise le retour de son corps à Macon.

Avec son fils Guy, elle vient régulièrement rendre visite aux habitants de

3. Principalement des français, mais aussi des algériens, un prisonnier de guerre allemand, des américains, un belge, des marocains, des polonais.

4. Il y a une confusion sur les dates. Les archives militaires datent le crash de l'avion du 17 mai et l'état civil de Misy-sur-Yonne date le décès du 18 mai.

Cannes-Écluse qui l'ont soutenue et aidée dans ses démarches. Le nom de Pierre Desroches figure sur le monument aux morts de Mâcon.



Julien Maze, un homme de conviction et d'action



Julien Alphonse Désiré Maze naît le 5 décembre 1905 dans le 18^e arrondissement de Paris. Il est le fils de Joséphine Pruvot, blanchisseuse, et de Louis Maze, tourneur. Dès l'âge de douze ans, il travaille comme charretier. Il exerce ensuite divers métiers : peintre en voitures, routier, chauffeur – livreur, ... à 19 ans, dans la lignée de son père, Julien adhère au parti communiste. Habitant à Puteaux (Seine), il est membre des Jeunesses sportives de la ville, affiliées à la Fédération sportive du travail (FST).

Militaire engagé au Maroc

Le 23 novembre 1925, il s'engage au 63^e régiment de tirailleurs. Son régiment est engagé jusqu'à la fin de 1926 contre le rebelle marocain Abd-El-Krim dans le massif montagneux du Rif. Il y gagne sa première Croix de Guerre... et sa première blessure. Il retourne à la vie civile le 16 avril 1927.

Retour à la vie civile

Rentré chez lui, il habite à Nanterre, il est employé communal. Il rejoint la CGTU (Confédération générale du travail unitaire, syndicat né en 1921 d'une scission de la CGT). Les événements du 6 février 1934 (révolte des ligues d'extrême droite sur la place de la Concorde à Paris : 17 tués, plus de 2 000 blessés) et les grèves de 1936 le marquent. Il lit « l'Humanité », « Regards » (semestriel communiste), « Russie d'aujourd'hui » et les brochures du parti communiste.



Volontaire dans les brigades internationales

En 1936, homme « engagé », il rejoint les brigades internationales en Espagne, pour lutter contre le nazisme en pleine expansion. Il arrive en Espagne le 24 décembre 1936. Quatre jours plus tard, il est incorporé à la XIV^e Brigade internationale, 1er bataillon, 3^e compagnie, puis 9^e bataillon. Il est chauffeur et obtient le grade de sergent. Il est blessé une fois et combat sur tous les fronts de la Brigade : Jarama (février 1937), Cuesta de la Reina (octobre 1937), bataille de l'Ebre (25 juillet, 15 novembre 1938).

Du 5 juin au 21 juillet 1937 et du 15 mars au 8 juillet 1938, il bénéficie de deux permissions en France pour effectuer des périodes militaires. Il rentre d'Espagne le 5 décembre 1938 avec un *fils*¹. Il ne trouve que difficilement un emploi. Il reprend ses activités militantes et adhère à l'ACER (les Amis des Combattants en Espagne républicaine) en 1939.



Mobilisé en 1939, prisonnier en 1940

Mobilisé au mois de septembre 1939, il est incorporé à la « **Compagnie Organisation Automobile** » (CORA) du 2^e régiment du train.

Fait prisonnier à Auxerre le 16 juin 1940, il est envoyé au Stalag XVII A en Autriche. Il porte le matricule 92 526.

Le 23 mars 1941, espérant, un peu naïvement, que le Pacte germano-soviétique du 23 août 1939 lui permette d'être libéré grâce à une intervention de solidarité communiste auprès des nazis, Julien Maze, écrit « **au camarade Dimitroff, secrétaire du parti communiste**² » à Moscou.

« Étant prisonnier en Allemagne, je me permets de te demander s'il serait possible à ma libération de pouvoir avant mon retour en France, passer chez vous, ayant appartenu à toutes les organisations de la III^e Internationale depuis 1924. Voici quelques renseignements dont tu auras besoin : voici mon nom : Maze Julien, né à Paris le 5 décembre 1905, habitant 13 rue E. Eschenberger à Puteaux, département de la Seine, France, et ayant fait mon adhésion aux cellules 1548 et 1552 depuis 1924 et en 1936 chargé d'une tâche dont j'ai fait mon devoir. J'espère, cher Camarade, que tu feras le nécessaire auprès des autorités allemandes et à bientôt de pouvoir obtenir une réponse. Reçois, cher Camarade, mon salut rouge ».

Il est ensuite transféré au stalag XVII

1. La maman ayant dû quitter la France, il en assure la charge seul.
2. Plus précisément, Georgi Dimitrov (de nationalité bulgare, 1882–1949) est le secrétaire général du comité exécutif du Komintern (organisation regroupant les partis communistes partisans du régime soviétique) de 1934 à sa dissolution, en 1943.

B (sous le matricule 50 233), également en Autriche, dont il essaie de s'évader le 12 avril 1941. En septembre 1942, il est envoyé au camp de représailles n°325 de Rawa Ruska (camp disciplinaire, alors en Pologne orientale – le site est maintenant en Ukraine). Il est probable que sa lettre aux autorités soviétiques ait hâté ce transfert.

À Rawa-Ruska, cinq fois évadé, cinq fois repris, il se retrouve avec les « **irréductibles** » du camp. Le médecin-chef du camp, prisonnier lui aussi, a laissé un rapport décrivant son état physique, d'une extrême gravité.

En janvier 1943, à cause de la progression de l'Armée Rouge, le camp de Rawa-Ruska est fermé. Les prisonniers sont transférés dans la citadelle de Lemberg (alors en Autriche, actuellement Lviv en Ukraine).

Fin avril 1943, Julien Maze est transféré pour septicémie aggravée à l'hôpital pour prisonniers de Lemberg. Son état est jugé tellement sérieux par les autorités nazies qu'en juin 1943, il est renvoyé en France en qualité de grand malade.

Soigné à l'hôpital Charras à Courbevoie, il est démobilisé en septembre de la même année. Mais il traînera jusqu'à la fin de sa vie les séquelles physiques de sa captivité.

Volontaire dans la 2^e Division Blindée

À sa sortie de l'hôpital, il gagne Saint-Nazaire où il rejoint la Résistance.

Il va ensuite la région du Mans où, le 16 août 1944, il « **profite** » du passage de la 2^e Division Blindée pour

s'y engager. Il participe à la libération de Paris comme conducteur de char. Son état de santé resté déficient le fait muter au 13^e Bataillon Médical de la 2^e DB avec lequel il termine la campagne en Autriche, comme conducteur d'ambulance, non sans avoir obtenu une nouvelle Croix de Guerre et une nouvelle blessure.



De retour à la vie civile

Quand la paix revient en Europe le 8 mai 1945, la 2^e DB revient de Berchtesgaden et, à partir du 23 mai, stationne dans le Sud de la Seine-et-Marne, l'Est du Loiret et le Nord de l'Yonne pendant quelques semaines, le temps de démobiliser les soldats engagés pour la durée de la guerre. Plusieurs éléments prennent leurs quartiers à [Cannes-Écluse](#)³. Julien Maze y rencontre Geneviève. Ils auront quatre filles.

Démobilisé le 11 juillet 1945, il se fixe à Cannes-Écluse. Il devient le Président local des Anciens de la 2^e DB. Il travaille pendant deux ans à la faïencerie de Montereau, puis dans une entreprise de débardage de bois. En 1953, victime d'une défaillance de son camion et coincé contre un mur, il a les épaules fracturées. Il passe plusieurs semaines à l'hôpital de

Montereau dans la grande salle commune, avec des religieuses comme infirmières. Il travaille ensuite jusqu'à la retraite à [Cimenfer](#)⁴, comme agent d'entretien et livreur.

Pendant de nombreuses années, il est le portedrapeau de l'Association des Anciens Combattants de Cannes-Écluse. Il ne manque aucune commémoration du 11 novembre 1918 ou du 8 mai 1945.

Les conséquences de ses blessures

Plus de vingt ans après la fin de la guerre, ses blessures et maladies contractées en campagne de guerre lui valent une pension d'invalidité à 100 %.

Les maladies endurées en cours de captivité ont laissé des traces profondes. Paralysé du côté gauche suite à une hémiplégie dont il souffre depuis trois ans, il met fin à ses jours le 2 mai 1992 à l'hôpital de Montereau.

À ses obsèques, ses décorations ne sont pas exposées, selon l'usage, sur son cercueil. En effet il a voulu que ces preuves tangibles de son passé militaire l'accompagnent dans sa tombe, avec l'insigne de la 2^e DB, à savoir :

- Médaille Militaire (décret du 24/03/72),
- Croix de Guerre des Théâtres

d'Opérations Extérieures,

- Croix de Guerre 1939-1945,
- Croix du combattant Volontaire 1939-1945,
- Médaille de la résistance,
- Croix du Combattant,
- Médaille des évadés,
- Médaille coloniale,
- Médaille des Anciens de RAWA-RUSKA,
- Presidential Unit Citation (États-Unis).

Sa disparition clôt prématurément le dossier d'attribution de la croix de chevalier de la Légion d'honneur qui était sur le point de lui être attribuée.



3. La ferme du château abrite le GER XV (Groupement d'escadrons de réparation), l'atelier de mécanique de la division. La ferme du moulin abrite le 13^e Bataillon Médical auquel est rattachée la musique, dont Grégoire Krettly, connu plus tard sous le nom de Gérard Calvi, le chef d'orchestre. D'autres soldats sont logés chez l'habitant.
4. Cimenfer était une entreprise dont l'usine principale était à Varennes-sur-Seine, entre la route de Cannes-Écluse et l'Yonne. Elle fabriquait des produits en ciment armé de petite taille (éléments de clôture, lavoirs, bancs, jardinières, abreuvoirs, fosses septiques, cuves, ...).



Félix Lemoine, un homme discret

Une enfance difficile

Félix est né le 21 août 1917 à Saint-Pierre-Lès-Nemours de Henri Lemoine, 48 ans, et de Marie-Anne Delannée, 43 ans. Il a un frère aîné Henri, né en 1912.

Les parents se séparent en 1921. Le 14 janvier 1922, Henri épouse Augustine Bonnet.

Marie-Anne, la maman de Félix décède en 1926. Félix n'a pas encore 9 ans. Henri, son père, devenu le gérant de l'auberge Saint-Pierre à Saint-Pierre les Nemours, décède le 23 janvier 1930. Félix a 12 ans et demi.

Félix et son frère habitent avec leur belle-mère qui assure leur tutelle.

La vie active

Félix quitte l'école en 1930. Alors que son frère et leur belle-mère continuent de faire fonctionner l'auberge, Félix s'oriente vers les métiers de la viande. En 1931, il entre en apprentissage chez M. Croix à Machault. Puis, en janvier 1932, il est embauché par André Pien, boucher à Paris, qu'il retrouve régulièrement, à Paris ou dans sa boutique de Montereau (quatre fois en 6 ans).

Le service militaire et la guerre

En octobre 1938, Félix est appelé pour le service militaire. Il est affecté au 37^e régiment d'infanterie stationné dans la région de Bitche (**Moselle**).

La guerre le rattrape le 2 septembre 1939. La « drôle de guerre » s'installe. Fin février 1940, il est transféré au 87^e régiment d'artillerie d'Afrique, qui prend part aux combats des fronts de la Sarre et de l'Aisne.

Après *l'armistice du 22 juin*¹, il reçoit la Croix de Guerre. Le 7 août, à Châteauroux, le soldat de 1^{re} classe Félix Lemoine est démobilisé.



La Résistance

De retour à la vie civile, Félix est à nouveau embauché par André Pien, pour son magasin de Montereau « **Les boucheries parisiennes** », comme chef d'atelier et responsable des ventes sur les marchés de Montereau et des environs. Le 14 février 1943, à Saint-Pierre-lès-Nemours, Félix Lemoine épouse Paulette Débarbouillé. Il devient un soldat de l'ombre, un résistant. Comment il a été recruté, quand, comment ? Aucune archive n'y fait référence car le non-archivage et le cloisonnement étaient des conditions sine qua non de survie. Félix Lemoine est un membre actif du réseau des Combattants des Services de

1. Voir : https://fr.wikipedia.org/wiki/Armistice_du_22_juin_1940

Renseignements (**les Invisibles**). Ses déplacements professionnels, son entrain naturel, sa gentillesse lui permettent des contacts réguliers avec ses sources et avec ses supérieurs. De l'année 1944 et des combats de la libération du pays aux côtés des troupes alliées, Félix conserve quelques éléments matériels : son brassard de membre des FFI (Forces Françaises de l'Intérieur), réseau VPO (Volontaires Paysans et Ouvriers), actif dans le sud de la Seine-et-Marne, sa carte de membre des FFI n° 881 (7e groupe de la 1re section de Nemours).



Le retour à la vie ordinaire

En 1944, l'occupation terminée, Félix veut voler de ses propres ailes. Il quitte son emploi de salarié pour, avec Paulette, se mettre à son compte dans la boucherie-charcuterie. Ils vendent ensemble sur les marchés de la région, préparant leurs produits dans leur atelier, à Varennes (1947), puis à Voulx (1951).



La vie à Cannes-Écluse

En mai 1951, Paulette et Félix franchissent une nouvelle étape : ils achètent une grange à Cannes-Écluse, bien placée au centre du village, et ils l'aménagent (boutique, chambre froide, laboratoire en arrière-boutique), logement. Ils continuent de faire les marchés et ils embauchent un commis. Mais ils ont un grand regret : ne pas avoir d'enfant. Alors, ils déposent un dossier de

demande d'adoption d'un bébé. Le dossier stagne car, aux yeux des services sociaux, leurs activités professionnelles sont peu compatibles avec l'éducation d'un petit enfant.

1959, une année-clé

En mars 1959, Madagascar est ravagée par deux violents cyclones. La Croix rouge malgache, la Croix rouge française et la télévision française relaient l'idée de soulager les fonc-



tionnaires malgaches, eux-mêmes victimes et très impliqués dans les opérations d'urgence. Il s'agit d'envoyer les enfants de ces fonctionnaires en France jusqu'à la rentrée scolaire de septembre. Une quarantaine d'enfants est choisie en fonction de plusieurs critères : accord explicite des familles, connaissance suffisante de la langue française, autonomie, ... Faute de pouvoir accéder à leur demande d'adoption, les services sociaux contactent Paulette et Félix et leur proposent d'accueillir deux enfants. Les 40 enfants arrivent en France le 18 mai 1959. Le 1^{er} septembre, 38 rentrent à Madagascar. Deux autres, avec l'accord des familles malgaches, restent dans leurs familles d'accueil. C'est ainsi que Célestine arrive à Cannes-Écluse chez les Lemoine. Plus tard, Paulette et Félix l'adoptent (adoption simple qui ne rompt pas les liens avec la famille malgache).

L'engagement citoyen

Le 29 juin 1983, Paulette et Félix cessent leur activité professionnelle. Ils ont 66 ans et travaillent depuis plus de 50 ans. Ils quittent le centre de Cannes-Écluse et déménagent pour une maison sur le Quai d'Yonne. Félix, qui s'est toujours intéressé aux affaires publiques et qui est maintenant plus disponible, est candidat aux élections municipales du 12 mars 1989. Il est élu sur la liste du maire sortant Gilbert Chiarelli. Très attaché à ses fonctions d'élu qu'il accomplit avec foi et rectitude, il arbore avec fierté la petite cocarde tricolore de Conseiller municipal. Il ne manque aucune célébration des armistices de 1918 et 1945. Félix décède le 23 août 1991. Il a 74 ans. Ses obsèques sont célébrées le 28 août dans l'église de Cannes-Écluse, avec solennité et drapeaux. Le maire prononce un discours très élogieux. Paulette décède à son tour le 23 décembre 2003 et rejoint Félix dans leur dernière demeure au centre du cimetière communal.





La 2^e DB en cantonnement

La 2^e DB ?

En août 1940, Philippe de Hautecloque, dit Leclerc (1902-1947), est envoyé au Cameroun par le Général de Gaulle pour rallier les troupes de l'Afrique Occidentale Française aux Forces Françaises Libres. 480 hommes rejoignent Leclerc. Commence alors l'épopée de la colonne Leclerc qui traverse le Sahara, remporte un premier succès à l'oasis italienne de Koufra, combat au Maghreb contre l'occupant allemand. De nombreux volontaires français et africains viennent grossir ses rangs. Le 25 mai 1943, la Force L (pour Leclerc) devient la 2^e Division Française Libre. Rebaptisée 2^e Division Blindée le 24 août 1943, elle est réorganisée sur le modèle américain et elle complète ses effectifs.

Le 10 avril 1944, la 2^e DB embarque pour l'Angleterre, où elle est affectée à la 3^e armée américaine du général Patton. Elle débarque en France le 1^{er} août 1944. Elle comporte alors 16 000 hommes et 4 000 véhicules américains, dont les chars [Sherman](#)¹. Elle rassemble des soldats d'origines diverses : des marsouins du Tchad, des spahis d'Egypte, des compagnies de chars reconstituées en Angleterre, des régiments entiers d'Afrique du Nord et une unité de fusiliers marins. Des volontaires engagés pour la durée de la guerre et venus du monde entier rejoignent aussi la 2^e DB : évadés des prisons espagnoles, corps francs d'Afrique, jeunes femmes arrivant des États-Unis avec leurs ambulances, ...

Elle libère Paris le 25 août et Strasbourg le 23 novembre 1944, pénètre en Allemagne et termine la guerre au Nid d'Aigle d'Hitler à [Berchtesgaden](#)².



La 2^e DB en Seine-et-Marne en 1945

L'armistice signé le 8 mai 1945, la 2^e DB rejoint la France. En application d'un plan établi dès le mois d'avril, elle gagne le sud de la Seine-et-Marne pour y démobiliser ses hommes dont la plupart, engagés pour la durée de la guerre, ne sont pas des militaires de carrière. À partir du 1^{er} juin, elle

1. Deux chars portent successivement le nom de Montereau. Le premier est détruit le 12 août 1944. Le second, récemment restauré, est au musée des blindés à Saumur.
2. Actuellement ville allemande, à l'extrême sud du pays.

est installée à Bourron-Marlotte, Fontainebleau, La Grande-Paroisse, Grez-sur-Loing, Misy-sur-Yonne, Montcourt, Montereau, Nemours, Souppes, Villiers-sous-Grez, Ville-Saint-Jacques, Voulx, ... et Cannes-Écluse. Les soldats sont logés chez les habitants. Cette pratique, dite du cantonnement, est ancienne (elle était déjà pratiquée avant la Révolution). Au 19^e siècle les maires ont dressé régulièrement des tableaux des capacités d'accueil des hommes et des [chevaux](#)³. Plusieurs fois, les communes ont logé des troupes de [passage](#)⁴.

Le 22 juin, à l'hippodrome de la Solle à Fontainebleau, Leclerc, affecté en Indochine, fait ses adieux à la 2^e DB.



La 2^e DB à Cannes-Écluse

Le 1^{er} juin 1945, des éléments de la 2^e DB arrivent dans le village.

Combien sont-ils ?

Au moins 234 (21 officiers, 36 sous-officiers, 177 hommes de troupe) sé-

jourment à Cannes-Écluse. La plupart arrivent le 1^{er} juin et partent le 30 septembre ou le 26 octobre, au fur et à mesure des démobilisations.

Ce décompte, établi d'après les reçus des sommes perçues en juin 1946 par les 90 [hébergeants](#)⁵, n'inclut pas les personnels de la compagnie de commandement du 13^e Bataillon Médical, que la 2^e DB avait oubliés dans ses calculs. Le maire, Marcel Brusseau, avec Jean Noguès, le secrétaire de [mairie](#)⁶ nouvellement arrivé, remue ciel et terre pour obtenir le dédommagement correspondant à ces oubliés. Il écrit plusieurs fois au préfet et aux autorités militaires, qui, règlent enfin la question en juin 1947. Ce dédommagement correspond au logement fourni aux soldats. Très codifié, il dépend du grade des militaires et de la taille de la commune. Pour Cannes-Écluse, le tarif journalier est de 10 francs pour un officier (équivalent à 2 € environ), 6 francs pour un sous-officier (1,20 €), 0,50 franc pour un homme de troupe (0,10 € !),



3. Le 21 février 1940, le maire, Marcel Brusseau, établit un dernier recensement. Il s'établit à 10 officiers (à qui il faudrait fournir des chambres) et 500 hommes de troupe.
4. Par exemple : le 1^{er} octobre 1923, Cannes-Écluse a dû accueillir une troupe de 13 officiers, 23 sous-officiers, 260 hommes et 250 chevaux. Le maire, Désiré Thoison, avait été averti deux mois avant. Charge à lui d'organiser l'accueil.
5. La commune comporte 171 maisons pour 640 habitants. Il n'y a aucun habitat collectif. Plus d'une famille sur deux a accueilli des hommes de la 2^e DB.
6. Et instituteur des garçons.



2 francs pour un véhicule, 6 francs pour un grand local et 4 francs pour un petit local.

Le montant total perçu par les cannois en juin 1946 s'élève à 65 736,50 francs (de l'ordre de 13 000 €).

Qui sont ces soldats ?

Au moins trois entités sont représentées :

- Une partie du GER XV (Groupeement d'escadrons de réparation), l'atelier de mécanique de la division, hébergée à la ferme du château.
- La compagnie de commandement du 13^e Bataillon Médical,
- La musique de la [Division](#)⁷, intégrée dans le 13^e Bataillon Médical. Elle donne régulièrement des concerts aux cannois.

Quelques-uns des soldats qui ont séjourné à Cannes-Écluse

Par ordre alphabétique

Robert Berra

Il est né en 1924 à Paris. En 1942, il gagne Toulon, en zone encore libre, et s'y engage dans la Marine le 22 juillet. Le 27 novembre 1942, la flotte française se saborde et le lendemain, la ville est occupée par l'armée allemande. Le parcours de Robert Berra n'est pas connu avec exactitude, mais il est probable que, comme nombre de marins, il gagne l'Afrique du Nord, pour être intégré dans l'Armée française d'Afrique puis dans la 2^e DB. Versé dans le 13^e Bataillon Médical, il participe à la campagne de France et notamment à la reconquête de Strasbourg en novembre 1944, à l'issue de laquelle tous les soldats de la Division sont autorisés à porter la « [Presidential Distinction Unit Citation](#) »⁸. En juin 1945, il arrive en cantonnement à Cannes-Écluse. Lors d'un corso fleuri, il y rencontre Mauricette. Toujours marin, Robert retourne à Toulon pour y être démobilisé [fin octobre 1945](#)⁹. Robert et Mauricette déménagent ensuite à Paris et dans sa banlieue pour revenir à Cannes-Écluse quand l'heure de la retraite est arrivée. Robert meurt en 1987.



7. Durant les opérations militaires avant le 8 mai 1945, les musiciens participaient aux combats et n'avaient pas le temps de faire de la musique. Ce n'est que lorsque le Bataillon était au repos qu'ils pouvaient répéter.
8. Décoration décernée, à partir du 7 décembre 1941, aux unités des Forces armées des États-Unis et à leurs alliés, pour héroïsme extraordinaire lors de combats contre un ennemi armé.
9. À ce titre, il porte le bachi, le bonnet de marin à pompon rouge. Il porte également l'insigne de la 2^e DB.

Gérard Calvi (1922 – 2015)

Né en 1922 à Paris, de son vrai nom Grégoire Krettly, Gérard Calvi étudie au Conservatoire national supérieur de musique de Paris avant de rejoindre la 2^e DB et sa musique. En 1945, il remporte le Grand Prix de Rome de composition musicale. Collaborateur du music-hall et compositeur de musiques de film. Gérard Calvi est à plusieurs reprises président du conseil d'administration de la Société des auteurs, compositeurs et éditeurs de musique (la SACEM). Il préside également l'Académie nationale de l'opérette (ANAO). Il est le père du journaliste Yves Calvi. Il meurt à Paris en 2015. Il est caricaturé par Albert Uderzo dans « Astérix en Hispanie » (le chef d'orchestre qui dirige la musique lors des jeux du cirque en Hispanie).



Edmond Dassonville

Né en 1926 à Cayeux-sur-mer, à l'embouchure de la Somme, il est orphelin très jeune. Il est mousse sur un bateau de pêche. En 1942 (il vient juste d'avoir 16 ans), il participe aux actions de résistance

du groupe FPJ (Front Patriotique de la Jeunesse) de Cayeux.

À 19 ans, il rejoint la 2^e DB. D'abord affecté au Bataillon de Renfort n°2 (BR2). Comme il joue de la trompette, il est versé au 13^e Bataillon Médical, et plus particulièrement à la musique de la Division.

Il arrive à Cannes-Écluse en juin 1945. Il est logé au préventorium, la partie ancienne de l'École de Police. Sans famille, il est sur le point de signer un engagement pour suivre Lelerc en Indochine quand, lors d'un bal donné dans la commune, il rencontre Adélaïde, fille de réfugiés politiques espagnols. Démobilisé, il se fixe dans la commune.

Il y mène sa carrière professionnelle qu'il termine comme chef d'équipe chez Morillon-Corvol dans l'exploitation des sablières. Il meurt en 2015.



Julien Maze

Né en 1905 à Paris, Julien Maze s'engage dans l'armée à 20 ans. Incorporé dans le 63^e régiment de tirailleurs, il est envoyé au Maroc, où il participe aux combats de pacification pendant deux ans.

En décembre 1936, il rejoint les brigades internationales en Espagne, pour lutter contre le nazisme en pleine expansion. Il est chauffeur à la XIV^e Brigade internationale et obtient le grade de sergent. Il rentre d'Espagne fin 1938. En 1939, il est rappelé sous les drapeaux. Fait prisonnier en 1940, il est envoyé au camp de représailles de Rawa-Ruska, dont il essaie plusieurs fois en vain de s'évader.

Gravement malade, il est renvoyé en France. Après un séjour à l'hôpital, il gagne la région du Mans où, le 16 août 1944, il « profite » du passage de la 2^e Division Blindée pour s'y engager. Il participe à la libération de Paris comme conducteur de char. Son état de santé resté déficient le fait muter au 13^e Bataillon Médical de la 2^e DB. En juin 1945, il arrive à Cannes-Écluse. Il est logé rue Saint-Georges. Il y rencontre Gèneviève, cousine de sa logeuse, et se fixe dans la commune. Il meurt à Montreuil-Fault-Yonne en 1992.



Mohamed, dit Bibi

Mohamed, marocain, très probablement enrôlé dans la 2^e DB quand elle stationne au Maroc en 1943 en attendant d'être équipée, travaille au magasin de la Division installé chez M. Longuet. Il loge sur place.



Albert Scarone

Albert Scarone (1907 – 1973) est un engagé de la première heure. Exploitant forestier au Cameroun, il voit passer Leclerc devant chez lui dans les derniers jours d'août 1940 et le rejoint immédiatement. Il porte le numéro 8 sur le registre d'enrôlement. Aux côtés du capitaine, futur général, Jacques Massu, il est de toutes les batailles pendant 1 743 jours, sergent dans le Régiment de Tirailleurs Sénégalais du Tchad (RTST). à Cannes-Écluse, il est logé avec Bibi chez M. Longuet.

Démobilisé, il regagne le Cameroun, s'y marie et y est commerçant. Il déménage ensuite en Côte d'Ivoire où il exerce la profession de marchand de matériel agricole à Abidjan. à l'occasion de ses voyages en France il revient régulièrement visiter les cannois qui l'ont accueilli.



Une plaque commémorative¹

Le 8 mai 2016 est inaugurée une plaque commémorant plusieurs événements impliquant la communauté juive parisienne pendant la guerre 1939 – 1945 mais concernant aussi Cannes-Écluse.

Elle est fixée à l'entrée du château, l'actuelle École Nationale Supérieure de la Police, qui fut le théâtre de plusieurs des faits rapportés ci-dessous.

Un rappel du contexte historique régional

Dès le 3 octobre 1940, après la capitulation française, l'occupant nazi introduit le statut des Juifs qui de modification en modification va jusqu'à organiser la déportation des juifs vers les *camps de la mort*². La Seine-et-Marne, de part sa proximité de Paris, paie un lourd tribut. 544 juifs y sont recensés et 267 sont déportés. Dans l'arrondissement de Provins, 81 sont recensés et 33 sont déportés. À Montereau et dans sa région, 20 sont recensés et 7 sont déportés. La majorité sont des étrangers venus se réfugier en France, très souvent depuis plusieurs décennies, mais abandonnés par le gouvernement de Vichy bien qu'intégrés dans la vie économique française. À la Brosse-Montceaux, 5 religieux, résistants, sont exécutés en juillet 1944 par Wilhelm Korp le chef de Gestapo de Melun.



Les sources

Les sources dont nous disposons pour Cannes-Écluse sont, d'une part, les témoignages directs ou indirects, mais 80 ans après ils se font bien rares, et d'autre part, les archives des occupants nazis et des bureaucrates français qui les assistaient plus ou moins volontiers.

1. En collaboration avec Frédéric Viey, auteur de : Histoire des Communautés Juives du Nord et de Picardie, Le Livre Mémorial des Juifs de Seine et Marne, Histoire des Juifs en Seine-et-Marne, Fontainebleau – Avon, Journal d'une communauté juive de la Révolution à nos Jours.
2. 76 000 des 330 000 Juifs présents en France sont victimes de la Shoah, l'extermination systématique d'entre cinq et six millions de Juifs. Seulement 3 % survivent.

Le recensement des israélites (c'est le terme officiel de l'époque) de 1940 par le commissariat de Montereau comptabilise une famille de 8 personnes, les Cerf, originaires du Luxembourg et d'Alsace. Habitaient-ils déjà Cannes-Écluse avant guerre ou y étaient-ils arrivés après l'exode de mai-juin 1940 qui avait jeté de 8 à 10 millions de personnes sur les routes ? Le fait que le recensement général de 1936 ne les mentionne pas et qu'ils soient notés « sans profession » en 1940 laisse à penser qu'ils étaient arrivés dans le village depuis peu.

Une famille Shapiro est également connue pour avoir habité au centre du village. Ces deux familles quittent la village assez rapidement.

Le préventorium

Le château est alors un **préventorium**³ qui sert aussi de relais à des familles juives quittant Paris pour essayer d'échapper aux risques de la vie à Paris. Nombre de cannois savent à peu près ce qui se passe au château. Ils notent des mouvements entre les bâtiments et les bois avoisinants mais ils restent discrets. En 1941, une dénonciation aux autorités d'occupation, émanant d'un cuisinier du préventorium, est relayée par un médecin. Elle est rédigée ainsi : « sous couvert de préventorium on prend des pensionnaires et tous juifs, qui ont été amenés par l'infirmière chef. On n'hésite pas à renvoyer des convalescents pour faire de la place aux juifs. Alors tous les jours et sur-

tout le dimanche c'est une invasion de ces amis des amis, vous comprenez, et les plus belles chambres leur sont réservées » – fin de citation. L'infirmière chef dont il est question se nomme Marie Lecoq. Résistante, partageant ses activités professionnelles entre un dispensaire parisien et Cannes-Écluse, elle fait fonctionner un réseau d'exfiltration.

La déportation

Le recensement du 6 août 1942 réalisé par le commissariat de Montereau mentionne Haïm Fiszbejn, Abraham Wasserman et David Wasserman, en traitement au préventorium, et Zysio Wasserman, fils de David et frère d'Abraham, qui a trouvé un logement dans le hameau des Bordes pour se rapprocher d'eux. Le 25 août 1942, sont mentionnés Isidore Fuchs, Germain Wolf et Shapiro Wolf, en traitement au préventorium. Quatre de ces personnes sont arrêtées, transférées à Drancy et à Beaune-la-Rolande dans le Loiret et déportées vers les camps de la mort pour n'en jamais revenir.

Par ordre alphabétique :

- Haïm Fiszbejn, né en 1904 à Lukow en Pologne, habitant à Paris, déporté le 27 juin 1942 de Beaune-la-Rolande vers Auschwitz,
- Isidore Fuchs, polonais, déporté le 2 septembre 1942 de Drancy vers Auschwitz,
- Abraham Wasserman, roumain, né en 1899 à Khotyn en Ukraine, tailleur à Paris, déporté le 28

3. C'est une institution accueillant des patients infectés par la tuberculose mais n'ayant pas encore contracté la forme active de la maladie et conçue pour isoler ces patients

septembre 1942 de Drancy vers Auschwitz,

- Germain Wolf, né à Paris, habitant à Paris, déporté le 10 février 1944 de Drancy vers Auschwitz.

C'est leur mémoire qui est honorée sur la plaque. Marie Lecoq, quant à elle, réussit à échapper aux rafles. Après la guerre, elle est hébergée par des familles juives qui lui offrent une maison en remerciement de son action courageuse qui est également rappelée sur la plaque.

Les enfants cachés à Cannes-Écluse

Simultanément, au moins 3 enfants sont cachés par des familles cannoises.

- **Daniel Herman et Marcelle Zmer, cachés de 1942 à 1945 par la famille Bertin.**

Judka et Ruchla Herman fuient les pogroms et la Pologne pour se réfugier en France avec leur famille. Ils s'installent à Paris et en novembre 1939 naît leur fils Daniel. Le grand-père paternel de Daniel est hospitalisé et soigné dans un dispensaire parisien. Lorsque la guerre éclate, une des infirmières qui s'occupent de M. Herman est Marie Lecoq, dont il vient d'être question. Elle s'inquiète de la situation précaire de la famille Herman. Elle lui propose d'entrer en contact avec les Bertin à Cannes-Écluse. Ce sont des gens modestes particulièrement frappés en ces temps de pénuries. Néanmoins, Paul,

qui avait été élu conseiller municipal dans la liste du Front Populaire en 1935, et son épouse Marguerite, née Ifanger, acceptent sans hésiter. De 1942 à 1945, ils cachent Daniel et sa cousine, Marcelle Zmer. Leur fille Paulette s'occupe des deux enfants pendant que ses parents travaillent aux champs. Quand le père de Daniel entend dire à Paris que des rafles avaient eu lieu dans la région de Montereau, il vient en train à Cannes. Il peut voir Daniel mais ne lui parle pas. Des rumeurs de possible rafle ayant aussi circulé à Cannes-Écluse, Daniel et Marcelle sont cachés dans l'église par le curé Pierre Zemmer et le maire Marcel Brussaud. La maman de Marcelle travaille sous une fausse identité au préventorium comme femme de chambre et voit les enfants sans qu'ils sachent qui elle est. Elle récupère sa fille à la fin des hostilités. En 1945, Daniel est également récupéré par ses parents qui ont échappé à tout. La famille Herman émigre au Brésil puis en Israël. En 2008, la famille Bertin est déclarée « *Justes parmi les Nations* »⁴.



Paul, Marguerite et Paulette Bertin, Daniel et Marcelle

4. En 1953, la Knesset, l'assemblée législative de l'État d'Israël, crée le Mémorial de Yad Vashem à Jérusalem consacré aux victimes de la Shoah, et décide d'honorer «les Justes parmi les Nations qui ont mis leur vie en danger pour sauver des Juifs». Le titre de « Juste » est décerné au nom de l'État d'Israël par le Mémorial de Yad Vashem

- **Josette Rosoff, confiée par ses parents à la famille Blanchard.**

Avant guerre, la santé de Josette, née en 1934, nécessitant un séjour au bon air de la campagne, ses parents, Abraham Rosoff, né en 1895 à Minsk capitale de la Biélorussie, et son épouse Hélène Podzameyer, née à Paris en 1901, viennent à Montreuil par le train pour chercher à qui la confier. Un chauffeur de taxi interrogé à la gare leur indique Alphonse Blanchard, un collègue de Cannes-Écluse. Maire de la commune en 1934 et 1935 et régisseur du château à l'époque de la comtesse [Hélène de Miramon Fitz-James⁵](#), il arrondit ses fins de mois de petit fermier en transportant des voyageurs avec sa voiture à cheval. Sans enfant, Alphonse et son épouse, Angèle Petit, accueillent Josette quelques temps. Pendant la guerre, quand la vie à Paris commence à devenir trop dangereuse pour les familles juives, les Blanchard vont à Paris pour récupérer Josette. Ils la ramènent à Cannes-Écluse et s'en occupent désormais comme leur fille. Un jour,

une fonctionnaire française fait le déplacement pour récupérer Josette et la remettre aux occupants. Cette femme, apparemment peu motivée, ayant annoncé sa venue, Josette est envoyée se cacher chez des cousins à la Brosse-Montceaux. La fonctionnaire rencontre les instituteurs, Henriette Guérémy et Marcel Lebègue, qui lui affirment avec fermeté qu'il n'y a aucune élève juive dans l'école. La femme fait semblant de les croire et leur assure qu'on n'entendra plus parler d'elle. Elle tient parole. Mais Angèle prend ensuite de grandes précautions pour cacher Josette. Seuls quelques voisins sont au courant de sa présence.

À l'été 1942, les parents de Josette sont arrêtés à Paris, déportés de Drancy le 18 septembre et exécutés à Auschwitz le 23 novembre.

Après guerre, les Blanchard adoptent officiellement Josette. Elle meurt en 2001 et est enterrée à Cannes-Écluse.

Le courage, la discrétion et le dévouement des familles Bertin et Blanchard sont honorés sur la plaque.

5. 1906 - 1998. Elle se sépare du château à la fin des années 1920



Yvan Portat, la fin d'une époque

Yvan Portat est le dernier maréchal-ferrant, charron, **forgeron**¹ de Cannes-Écluse.

A ce titre, il est le symbole de la transition de Cannes-Écluse, village rural, à Cannes-Écluse, banlieue d'une ville moyenne.



Biographie

Yvan Fernand est né le 26 décembre 1888 à Chalaute-la-Grande, bourg de 900 habitants, de l'Est de la Seine-et-Marne, limitrophe avec le département de l'Aube. Il est le fils de Louis, cultivateur, et de Marie Charpentier, qui, avant lui, avaient déjà eu trois fils (dont deux morts en bas âge) et une fille. Adolescent, il travaille à la **ferme familiale**². Puis, il est domestique chez Henri Badée, le charron de Chalaute (1906). Il part ensuite faire le Tour de France du compagnonnage à l'issue duquel il va exercer son métier de charron-forgeron à Réau (1908). Au conseil de révision de la même année, il est décrit ainsi : **1,72m³**, cheveux blonds, yeux bleu-gris, visage ovale et menton rond. Il effectue son service militaire de 1909 à 1911. Et en 1911, il est embauché comme charron-forgeron chez **Marcel Brusseau**⁴, maréchal-ferrant à Cannes-Écluse, au 86 rue Désiré Thoisson. En fait il ne

change pas de métier. Il est à la fois charron, forgeron et maréchal-ferrant, le métier du feu, de l'acier et du bois. Le 16 mars 1912, il se marie à Chalaute-la-Grande, avec Alice Jolly, née en 1889 à Saint-Hilliers, village de 650 habitants au Nord de Provins, et habitant à Chalaute. Marcel Brusseau est le témoin d'Yvan.

Et le 1^{er} avril suivant, Alice et Yvan achètent de fonds de commerce de Marcel Brusseau. Yvan s'établit à son compte. À cette époque, il n'est pas seul à exercer le métier de forgeron – charron – maréchal-ferrant à Cannes-Écluse. Ainsi ...

- en 1911, Marius Chicot est maréchal-ferrant chez Sanvoisin, la fabrique de pierres artificielles en ciment. François Dubois est charron.
- en 1917, de père en fils, un Baudenon exerce la profession de forgeron au Grand-Fossard.

Mobilisé dès le début de la première guerre mondiale, Yvan traverse les

1. Petit rappel :

- le charron est celui qui construit et entretient les charrettes hippomobiles en bois dont les roues sont cerclées d'acier,
- le forgeron est celui qui forge à la main et assemble des pièces de métal pour réaliser des objets usuels ou entrant dans la composition d'un bâtiment,
- le maréchal-ferrant est celui qui forge les fers à cheval et en équipe les pieds des chevaux.

2. Au recensement de 1901 à Chalaute-la-Grande, Yvan (13 ans) est noté comme cultivateur chez son père, fabricant d'huile de noix.

3. Il est plus grand que la moyenne des français (qui est à 1,66m en 1910).

4. Marcel Brusseau sera maire de Cannes-Écluse de 1936 à 1950

hostilités sans encombre. Libéré en 1918, il regagne Cannes-Écluse et reprend ses activités professionnelles. Après la guerre, Yvan reste le seul artisan de son domaine dans le bourg de Cannes-Écluse.

Jusqu'à sa retraite, Yvan travaille seul, sans commis, ni apprenti.

En 1920, naît Jacqueline, la fille d'Yvan et Alice.

Le 7 juillet 1924, les Portat acquièrent de M. et Mme Barbu le café, tabac, cabine téléphonique, épicerie du centre du village. Ils revendent le fonds de commerce peu après, le 2 mai 1925, à M. et Mme Bocquet. Tentative de diversification, simple opération financière, ... ?

Le nombre de chevaux à ferrer et le nombre des charrettes à entretenir diminuant petit à petit, Yvan se diversifie dans la menuiserie. Il se lance dans la fabrication de meubles rustiques (armoires, buffets, tables, ...) et de jouets en bois. Il accepte volontiers que les cannois viennent travailler avec lui, ce qui leur permet de réduire le coût de leurs meubles.

Alice meurt en 1951. Yvan cesse son activité à la fin des années 1950. Aucun successeur n'ayant repris le flambeau, il continue d'habiter sa maison du centre du village, qu'il ne quitte que pour aller faire son jardin aux Bordes. Il meurt en 1968 et est enterré au cimetière du village.



Yvan dans les souvenirs des cannois.

Derrière la maison, au fond de la cour et le long du mur de gauche, se trouve un hangar métallique. C'est l'atelier d'Yvan. Dans le fond de la cour, c'est le domaine du feu et de l'acier. On y trouve la forge, avec un grand soufflet actionné par un moteur électrique. Et juste devant la forge, une enclume. Tout autour, les outils du forgeron et du maréchal-ferrant, principalement des marteaux et des pinces de toutes tailles. Et un baquet d'eau pour tremper les pièces métalliques forgées. Dans la cour, le long du mur de droite, des cercles pour les roues des charrettes.

À gauche, c'est le domaine du bois ; s'y trouvent plusieurs outils modernes pour l'époque : scie à ruban, dégauchisseuse-raboteuse, ...

Partout des réserves de bois rangées un peu par hasard. Pour circuler, un étroit chemin, grignoté par les planches et les chutes. Ce chemin permet de rejoindre le coin « **forge** ».

Évidemment, tout ceci n'est pas conforme aux normes sécuritaires actuelles. Mais dans les années 1950 – 1960, on est moins strict. La vigilance d'Yvan a permis de ne jamais avoir de départ d'incendie, qui aurait pu être catastrophique pour le quartier.

En 2022, la maison et ce qui reste de l'atelier sont en vente. L'agence immobilière ayant autorisé l'utilisation de ses clichés, on peut avoir une petite idée des lieux.



Il n'existe pas de photos montrant l'activité professionnelle d'Yvan. Des cartes postales anciennes illustrent les métiers qu'il a exercés.





Les sablières

L'exploitation des sablières aux Bordes et dans la boucle des Seiglats a eu un impact fort sur la commune, en donnant du travail à des ouvriers de la région de 1953 à 1983 pour en extraire le sable, mais surtout en bouleversant le paysage.

Avant la 2^e guerre mondiale, ces zones étaient consacrées à la culture (principalement les céréales) et à l'élevage des bovins. Les cannois allaient y ramasser des champignons et y glaner des épis de blé après la fin des moissons.

Mais dès avant la guerre, les sabliers sont à pied d'œuvre. La Société Gaston Deschiron, Jean Béronie et Cie exploite une sablière à Marolles en rive droite de la rivière, qui communique avec la rivière en face de la boucle des Seiglats.



Corvol traite directement avec les propriétaires, et achète des terrains via sa filiale immobilière SA immobilière Morillon Corvol. Pour quelques autres parcelles, Morillon Corvol n'acquiert pas les terrains et passe un contrat de foretage direct avec les propriétaires (dont la Commune). Les sables et graviers sont transportés par péniches ou par barges regroupées par deux ou quatre et poussées par un puissant pousseur. Ils sont envoyés sur les grands chantiers de la région parisienne et de la Normandie. Des matériaux extraits à Cannes-Écluse serviront à la création des postes de l'aéroport de Roissy.

La démarche industrielle

Pendant la longue période d'exploitation (1953 à 1983), l'organisation est la suivante : la Société Gaston Deschiron Jean Béronie et Cie se rend propriétaire de terres par achat direct ou par échange de parcelles avec [des propriétaires](#)¹, directement ou via d'autres sociétés dont elle assure le management. Elle confie l'extraction des sables et graviers à Morillon Corvol, dans le cadre d'un contrat dit de [foretage](#)². Dans quelques parcelles, aux confins de Montereau, Morillon

1. Il s'agit souvent des terres de petites fermes difficilement rentables et exploitées par des agriculteurs vieillissant et plutôt satisfaits d'en tirer un bon prix.
2. Le contrat de foretage (ou foretage) porte sur une activité d'exploitation de carrière pour laquelle un propriétaire foncier concède à un exploitant la superficie d'un terrain en vue d'extraire les matériaux contenus en tréfonds

L'exploitation à Cannes-Écluse

En 1953, les sablières étendent la sablière de Marolles vers l'ouest au-delà du chemin du colombier qui marque la limite entre les deux communes.

En 1961, la sablière atteint la route de Bray. Cette même année, commence l'exploitation de la plaine des Bordes dans la partie ouest de la commune aux confins de Montereau. Une communication avec l'Yonne est créée sur Montereau. La circulation sur le chemin de halage est maintenue par un pont sur l'entrée de la sablière. En 1973, l'exploitation continue à l'ouest. Une parcelle sans communication avec l'Yonne est exploitée au Ports aux Oies, entre l'écluse et le pont sur la rivière. En 1978, la route de Bray est entourée par les sablières de part et d'autre. Mais les deux plans d'eau ne sont pas au même niveau. À l'est, on est au niveau de l'amont du barrage. À l'ouest, on est au niveau de l'aval. La différence est de l'ordre de 1,50 m.

En 1976, une expérience de remblaiement sur une parcelle à Marolles s'avère peu convaincante, car les exploitants ne retrouvent pas des sols propices à l'agriculture. En 1979, la boucle des Seiglats est à son tour creusée. C'est la seule zone exploitée en rive gauche de la rivière. Une communication avec la rivière est ouverte en face de la communication avec la zone située à Marolles et dans l'est de la plaine des Bordes. En 1981, seule la zone des Seiglats est encore vraiment active. Ailleurs, ce sont des fins d'exploitation. Le chemin de halage



en rive droite est rendu à la circulation. La zone reste en liaison avec la rivière par des grosses buses, mais les bateaux ne peuvent plus y pénétrer. Peu à peu, hormis dans la zone des Seiglats, la végétation regagne les terrains abandonnés. Des rideaux d'eau et d'arbustes gagnent les rives des parcelles. En 1983, l'exploitation de la zone des Seiglats est terminée. Plus aucun granulat n'est extrait à Cannes-Écluse.

L'aventure industrielle est terminée. À l'issue de l'exploitation, Morillon Corvol quitte les lieux, abandonnant plusieurs barges coulées et reposant sur le fond des sablières. Les zones en eau restent propriétés en majorité de la Société Gaston Deschiron Jean Béronie et Cie, ou, plus rarement, de SA immobilière Morillon Corvol, ou marginalement des propriétaires

historiques. En 1987, aux Seiglats, la communication avec l'Yonne est comblée. L'ancienne sablière devient un lac.

Les découvertes archéologiques

Dans les années 1960, les découvertes se succèdent au fur et à mesure de la progression des engins de chantier. Ces découvertes ne sont pas fortuites car des reconnaissances aériennes avaient montré des traces prometteuses sur les sols. La loi de l'époque est peu efficace pour aider le travail des archéologies, qui doivent souvent travailler à la va-vite, au détriment d'une nécessaire rigueur. Il est probable que des sites aient été détruits par les sabliers sans aucune étude archéologique. En 1961, d'une nécropole au lieu dit les Gravelottes est découverte au nord-ouest de la commune. En 1963, c'est au lieu-dit les Bagneaux, au nord de la commune, un peu à l'est des Gravelottes, qu'on découvre les fondations d'une villa gallo-romaine. Et en 1964, on découvre les traces d'un village de l'âge du bronze.



L'utilisation sportive des plans d'eau

Dès 1969, la Commune commence à réfléchir au futur des sablières. En 1970, la section Plongée du Club Sportif de Cannes-Écluse (CSCE) se voit attribuer une zone à l'est de la sablière Est. Les plongeurs repèrent une ancienne vedette de la Kriegsmarine coulée non loin de la communication avec l'Yonne sur Marolles. L'inspection montre qu'elle est renflouable. Ce qui est fait avec l'aide de moyens de Morillon Corvol. Elle est alors ancrée à l'ouest du chemin du colombier. Elle est utilisée comme décor de plusieurs fêtes de l'eau entre 1970 et 1973. En 1973, la section Ski nautique du CSCE, nouvellement créée, vient s'implanter à l'est de la route de Bray. La section Plongée vient s'installer à proximité. En 1979, la section Voile du CSCE est créée. Elle aussi pratique à l'est de la route de Bray, mais la cohabitation avec le ski nautique n'est pas sûre. La section Voile va donc s'installer de l'autre côté de la route de Bray. Au début des années 1980, la vedette de la section Plongée du CSCE est vandalisée et sabordée. Elle git toujours au fond du bassin.





Un projet touristique avorté

Dès la fin de l'extraction du sable, la question de l'utilisation des plans d'eau mobilise la Commune et les propriétaires, principalement le plus important d'entre eux, la Société Gaston Deschiron Jean Béronie et Cie, chacun avec ses objectifs et ses ambitions. Le Plan d'Occupation des Sols (POS) de la Commune, approuvé par le conseil municipal le 26 juin 1987, fait référence à l'aménagement des plans d'eau sous forme de la Zone d'Aménagement Concerté (ZAC) de la zone du Port aux Oies.

En 1989, après l'avortement de divers projets depuis le milieu des années 1980, CPIS France, filiale de GPI Holding, groupe à capitaux suisses, s'intéresse au potentiel de la zone des sablières. Et en 1990, CPIS signe une promesse de vente avec les sa-

bliers³ pour l'achat de 154 ha et la cession des droits sur 80 ha⁴.

Le projet dit du *Port aux Oies*⁵, développé par CPIS, est approuvé par le conseil municipal le 21 novembre 1990 et présenté à la population. La ZAC (Zone d'aménagement concerté) prévue au POS est créée le 16 janvier 1991 par une délibération du Conseil Municipal. Cette décision est portée devant le tribunal administratif de Versailles par le Préfet (30 août) et par l'Association Seine-et-Marnaise pour le Sauvegarde de la Nature (14 mars) pour non conformité aux SDAU (Schéma Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) local (SDAU Seine et Loing) et régional (SDAU de la de la région de Paris, puis depuis 1995 Schéma directeur de la région Île-de-France – SDRIF). Le 23 septembre, au vu de l'action préfectorale, le Conseil Municipal suspend sa décision du 16 janvier. En 1992, le SDAU local est fi-

3. La Société Civile Gaston Deschiron Jean Béronie et Cie et la société Morillon Corvol, exploitante de l'ensemble des sablières.
4. Quelques anciens propriétaires ont conservé leurs biens et ont concédé l'exploitation du sous-sol à Morillon Corvol. La commune est propriétaire de quelques parcelles (principalement les anciens chenaux d'évacuation des crues de l'Yonne).
5. Sur la base d'un financement privé (estimé à l'équivalent 100 millions d'euros en 1995), le projet présenté par CPIS France prévoit, sur une surface totale de 194 ha (sur les 238 ha des sablières), une zone de résidences (26 000 m²), une zone de sport (nautiques sur 150 ha de plans d'eau, et terrestres), des zones de tourisme et de loisirs, un centre d'affaires (22 500 m²). Il concerne tout le plan d'eau à l'ouest de la route de Bray et une grande partie du plan d'eau à l'est. Il aurait apporté des revenus fiscaux et 260 emplois permanents à la Commune.

nalement publié. Il prend en compte le projet du Port aux Oies. En mai 1994, le SDAU régional est publié à son tour, prenant en compte le projet. Lors de la campagne électorale pour les élections municipales de 1995, le projet du Port aux Oies est au centre des débats. Des voix d'élèvent contre un projet qui viendrait bouleverser la vie des cannois, transformant la commune de village rural, un peu cité dortoir, en ville touristique.

Des rumeurs vite démenties circulent : CPIS France aurait des difficultés financières.

La commune a des doutes sur l'intérêt du projet et la décision définitive d'abandonner le projet est prise par le conseil municipal sorti des urnes.



Une approche environnementale

Le 16 juillet 1999, à l'initiative de la Direction régionale de l'environnement, est signé un arrêté de protection du biotope sur l'ensemble des sablières. Il interdit en particulier la construction de bâtiments dans la zone du Port aux oies. En 2002, le conseil régional d'Ile-de-France décide la création d'un périmètre d'intervention foncière sur les 282 ha de

la zone des sablières. L'Agence des Espaces Verts va devenir propriétaire des espaces verts pour le compte de la Région, dans le but de les [préserv](#)⁶. Et le 20 avril 2004, le conseil régional d'Ile-de-France devient propriétaire des 48 hectares de la boucle des Seiglats, avec le soutien financier de l'Agence de l'Eau Seine Normandie (AESN). Le 17 novembre 2007, le conseil régional acquiert 14 hectares supplémentaires auprès de la commune de Cannes-Écluse. La Région devient ainsi propriétaire de l'ensemble de la boucle des Seiglats (hors terres agricoles).

Un observatoire ornithologique est construit à l'entrée de la zone. Le 18 juin 2009, le domaine régional des Seiglats est officiellement inauguré. Le site des Seiglats est classé Réserve Naturelle Régionale. Toujours en 2009, la cour d'appel de Paris rejette la demande de compensation financière (2 927 094 euros !) formulée par la Société Civile Gaston Deschiron Jean Béronie et Cie pour la perte de valeur vénale des terrains dont elle est propriétaire et résultant de l'arrêté de protection du biotope en date du 16 juillet 1999. Le 14 décembre 2015, la Communauté de Communes des Deux Fleuves (CC2F) décide de mettre en oeuvre un important projet de préservation et de valorisation des plans d'eau et terrains situés sur les communes de Montereau, Cannes-Écluse et [Marolles-sur-Seine](#)⁷.

Quoi qu'il en soit, l'avenir des plans d'eau de Cannes-Écluse reste encore partiellement à compléter.

6. L'acquisition de ces terrains est longue. En 2021, il reste quelques parcelles à acquérir des propriétaires « historiques ».



La zone de protection du biotope



7. Développement d'un port de plaisance fluviale sur le plan d'eau dit « L'île aux Loups » à Montereau, en partenariat avec la Société H2O et la Ville de Montereau. Valorisation écologique des emprises protégées par un arrêté de biotope à Cannes-Écluse, en partenariat avec l'Agence des Espaces Verts de la Région Ile-de-France (AEV). Remblaiement et remise en terres agricoles du plan d'eau dit « Les Bordes » à Marolles-sur-Seine, en partenariat avec une société d'exploitation de granulats. Pour mener à bien ce projet, la CC2F compte se porter acquéreur auprès des Sociétés Gaston Deschiron, Jean Béronie & Cie, et Morillon Corvol, d'un ensemble de 221 ha de plans d'eau et terrains situés sur les communes de Montereau, Cannes-Ecluse et Marolles-sur-Seine et revendre à la Société H2O le plan d'eau dit « L'île aux Loups » sur la commune de Montereau, d'une surface de 15 ha, pour l'aménagement du port de plaisance fluviale. Dans ce cadre, la CC2F et la Ville de Montereau ont souhaité signer avec la Société H2O un protocole d'exclusivité pour l'étude, la conception, la construction et l'exploitation d'un port fluvial sur le territoire de la commune de Montereau, pour une durée de 5 ans.

Réalisé par Lana NOÉMI, Ambre SCIBRAVY, Laura MALDINEZ et Nicolas PAPRZYCKI,
élèves de BTS Étude de Réalisation de Produit de Communication
du Lycée André-Malraux de Montereau.

Imprimé par Chevillon impression
Dépôt légal juin 2024



9 782956 736882

Ne peut être vendu.